Pays de Niederbronn-les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'innovations par tradition



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

SOMMAIRE

L'INSTITUTION ET SON FONCTIONNEMENT 3-15

1.1 Le territoire 4

1.2 Les compétences de la Communauté de communes 5-6
Compétences obligatoires 5
Compétences optionnelles 5
Autres compétences 5-6

1.3 Les instances communautaires et leur fonctionnement 7
Le Conseil communautaire 7
Le Bureau et le Bureau restreint 7
Les Commissions 7-9

1.4 Les principales décisions du Conseil communautaire 10-12

1.5 Les principales ressources et dépenses 13

1.6 Le personnel 14
Organigramme des services 15

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025 16-19

LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE L'ANNÉE 20-22

BILAN THÉMATIQUE PAR COMPÉTENCE 23-32

2.1 Aménagement de l'espace **24**
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) 24
Lancement de l'étude de recensement du patrimoine bâti 24
Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) 18

2.2 Favoriser l'emploi et l'activité économique : 25
Accueil d'entreprises – aménagement de zones d'activités
ZAC multisites de Gundershoffen : Dreieck et Hardtgarten 25
Soutien à l'activité économique 26
Label Territoire d'industrie 26

2.3 Améliorer l'offre en logements 26
PIG Rénov'Habitat et PIG soutien à l'autonomie 26
Dispositif de sauvegarde et de valorisation du patrimoine 26
Mission de conseil architectural 26-27
France Rénov' 27

2.4 Préserver l'environnement 27-29
L'opération « Vergers solidaires d'Alsace » 27
Trame verte et bleue : un programme pluriannuel d'actions 27-28
Plan paysage de la traversée du Massif des Vosges 28
Etude préalable au transfert de la compétence eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales 28
Gestion des cours d'eau 28-29

2.5 Renforcer le lien social 30-31
L'aide sociale légale et le Revenu de Solidarité Active 30
Domiciliation postale 30
Cours de français 30
Les actions à destination des seniors 30
Un accueil adapté pour la Petite Enfance 30-31
Un accueil adapté pour l'Enfance 31
Une politique d'animation socioculturelle intercommunale 21

2.6 Développer l'attractivité **31-32**
Dispositif Petites villes de demain (PVD) 31
Programme d'itinéraires cyclables 32
Office de tourisme intercommunautaire 32

ACTIVITÉ DES SERVICES **33-47**

3.1 Etablissements d'accueil du jeune enfant 34

3.2 Relais petite enfance 35

3.3 Établissements d'accueil périscolaire 36

3.5 Centre Intercommunal d'Action Sociale 37-41

3.5.1 Le Conseil d'administration 37

3.5.2 Activités et projets 37
Aide sociale légale 37
Revenu de solidarité active (RSA) 37-38
Épicerie sociale intercommunale 38-40
Actions en faveur des seniors 40-41

3.6 Culture & patrimoine 42

3.7 Service de transport à la demande TI'GO 43

3.8 Service commun cartes nationales d'identité et passeports 43

3.9 Espace France services 44-45

3.10 Activités administratives 45

3.11 Communication numérique 45-47

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 :
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET PRINCIPAL **48**

INDEX **49**

REVUE DE PRESSE **50**

ANNEXES :

- **Annexe 1 : Rapport d'activités Frances Services** **51**
- **Annexe 2 : Rapport d'activités TI'GO** **52**



L’INSTITUTION ET SON FONCTIONNEMENT

Le territoire

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains est située au nord du département du Bas-Rhin, dans le canton de Reichshoffen, et regroupe :

- Les communes situées dans le massif des Vosges du Nord (Dambach-Neunhoffen, Windstein) ou sur son piémont (Rothbach, Offwiller, Zinswiller, Oberbronn, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen-Nehwiller qui font toutes parties du Parc naturel Régional des Vosges du Nord),
- Les communes situées plus en aval dans le bassin de la Zinsel du Nord : Gundershoffen-Eberbach-Griesbach, Gumbrechtshoffen, Uttenhoffen, Mietesheim et Mertzwiller.

Avec ses paysages et son riche patrimoine culturel, le territoire offre un cadre de vie exceptionnel où nature, histoire et tradition se mêlent harmonieusement. Les villages qui composent la Communauté de communes sont imprégnés d'histoire et de traditions. Les visiteurs peuvent découvrir un riche patrimoine architectural, des églises centenaires aux châteaux médiévaux en passant par les maisons à colombages. Les amateurs de plein air trouveront également leur bonheur dans ce territoire préservé. Les sentiers de randonnée serpentent à travers les collines boisées, offrant des panoramas à couper le souffle sur les Vosges du Nord.

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains est également un pôle économique dynamique, offrant un cadre propice au développement des entreprises.



13 COMMUNES et 3 COMMUNES ASSOCIÉES

23 567 HABITANTS
(recensement legal 2023)

39 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

113 AGENTS
(au 31/12/2025)

1.1 Les compétences de la Communauté de communes

Compétences obligatoires

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

GEMAPI
A compter du 1er janvier 2018, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

GESTION DES DÉCHETS
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Compétences optionnelles

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux, et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

HABITAT
Politique du logement et du cadre de vie.

VOIRIES
Création, aménagement et entretien des voiries communales présentant un intérêt communautaire.

ACTION SOCIALE
Action sociale d'intérêt communautaire.

CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC, et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Autres compétences

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, ACTIONS ET ÉQUIPEMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE
Acquisition, réalisation, gestion et entretien de bâtiments industriels et artisanaux à vocation économique.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
- Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus à l'article L 1425-1 du CGCT.
- Mise en place, gestion et administration d'un Système d'Information Géographique (SIG) couvrant l'ensemble du périmètre communautaire.
- Pérennisation et développement de la télévision locale intercommunale.

POLITIQUE ÉDUCATIVE, SOCIOCULTURELLE, SPORTIVE ET DE FORMATION EN FAVEUR DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DES FAMILLES

- Toutes actions éducatives, socioculturelles, sportives, de formation, de sensibilisation à la sécurité et à la santé, couvrant tout l'espace communautaire et ayant pour le mois un impact sur le périmètre de plusieurs communes.
- Les accueils de loisirs avec ou sans hébergement.
- L'enseignement musical en vue d'une pratique amateur favorisant le maintien et le développement des harmonies, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes, à l'exception des écoles de musique municipales.
- Le soutien aux établissements scolaires pour la pratique d'activités sportives et culturelles et de découverte d'entreprises hors programmes scolaires et se déroulant sur le territoire.
- Le soutien aux associations ayant leur siège et leurs activités dans le périmètre communautaire, évoluant dans un cadre national et proposant régulièrement des activités à destination de la jeunesse ou des personnes âgées, et couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

POLITIQUE FONCIÈRE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE

- Toutes actions de valorisation du patrimoine propriété communautaire.
- La création de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences communautaires.
- La gestion locative et entretien des bâtiments de la gendarmerie intercommunale de Niederbronn / Reichshoffen.

MOBILITE ET TRANSPORTS

Mise en œuvre de modes de transport des personnes par délégation de la collectivité territoriale compétente, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

1.3 Les instances communautaires et leur fonctionnement

Composition du Conseil communautaire depuis le 8 juin 2020 :

COMMUNES	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES	
DAMBACH - NEUNHOFFEN	M. HERZOG Joël	M. GASSER Christophe
GUMBRECHTSHOFFEN	Mme Estelle DUCHMANN	M. JOST Nicolas
GUNDERSHOFFEN	M. VOGT Victor Mme LEININGER Sylvia M. BECK Daniel, ***Vice-président***	Mme BECKER Anne M. LUX Jacky
MERTZWILLER	M. SCHWEIGHOEFFER Michel Mme DENNI Valérie, ***Vice-présidente*** M. FEURER Serge jusqu'au 07/04/2025	Mme ZIMMER Claudia M. GUNKEL Alain Rémi ROSENMANN à compter du 07/04/2025
MIETESHEIM	M. OTT Jean-Marie ***Vice-président***	M. MERKLING Sébastien (suppléant)
NIEDERBRONN-LES-BAINS	Mme GUILLIER Anne, ***Vice-présidente*** M. WALD Bruno Mme KLEIN Martine	M. KETTERING Gilbert Mme KERFRIEDEN Gillonne M. SOMMER Jonathan
OBERBRONN	M. BETTINGER Patrick, ***Vice-président*** Mme BUCHI Elisabeth	M. SPAGNOL Bruno
OFFWILLER	M. HILT Patrice ***Président***	M. DOHRMANN Christophe
REICHSHOFFEN	M. WALTER Hubert, ***Vice-président*** Mme NICOLA Marie-Hélène M. REXER Pierre-Marie Mme WAECHTER Eliane	M. BURCKER Thierry Mme REPPERT Elodie M. KOCH Serge M. HASSENFRATZ Marc
ROTHBACH	M. KLEIN Pascal	M. KLEIN Alexis (suppléant)
UTTENHOFFEN	M. BAUER Thomas	M. LANG Pascal (suppléant)
WINDSTEIN	M. OMPHALIUS Steeve	M. ISENMANN Christian (suppléant)
ZINSWILLER	M. WERNERT Christophe	M. DOMERACKI Sébastien

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est l'organe de décision de la Communauté. Il est saisi de tous les projets de délibérations, des budgets, des comptes administratifs. Il est composé de 39 membres depuis l'installation du Conseil communautaire le 8 juin 2020. En 2025, 7 réunions du Conseil communautaire ont été organisées.

Le Bureau et le Bureau restreint

Le Bureau est une instance d'arbitrage et de préparation des décisions avant leur présentation au Conseil communautaire, composé du Président, des Vice-présidents et de l'ensemble des Maires. Le Bureau examine les dossiers qui lui sont soumis avec une approche globale, en fonction de l'intérêt communautaire et des compétences. Il s'est réuni à 8 reprises en 2025.

Le Bureau restreint, composé du Président et des Vice-présidents, se réunit les lundis après-midi pour assurer la liaison permanente entre le Bureau, les Commissions et le Président. Il est chargé du suivi au quotidien de l'avancement des projets, en relation avec les services.

Les Commissions thématiques

Les Commissions ont un rôle de proposition et de préparation des décisions. Elles émettent des avis sur les différents sujets qui entrent dans les compétences de la Communauté de communes.

Les Commissions sont formées par le Conseil Communautaire et sont composées d'un conseiller communautaire par commune. S'il arrive qu'un dossier concerne plusieurs Commissions, une réunion conjointe est organisée. Le nombre de réunions des Commissions varie en fonction des dossiers en cours.

7 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

114 DÉLIBÉRATIONS

8 REUNIONS DU BUREAU

L'EXÉCUTIF

Composé du Président et de 6 vice-présidents



Patrice Hilt
Président
Maire de la commune d'Offwiller
en charge de la mutualisation, la culture et le patrimoine, la communication, la commande publique et la politique associative

Hubert Walter



1er vice-président
Maire de la ville de Reichshoffen
en charge de l'économie et l'attractivité territoriale et touristique

Anne Guillier



2e vice-présidente
Maire de la ville de Niederbronn-les-Bains
en charge du développement durable et de l'éco-tourisme

Daniel Beck



3e vice-président
Adjoint au maire de la commune de Gundershoffen
en charge des travaux et équipements

Valérie Denni



4e vice-présidente
Adjoint au maire de la commune de Mertzwiller
en charge de l'habitat, l'urbanisme et des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Patrick Bettinger



5e vice-président
Maire de la commune d'Oberbronn
en charge des finances et des ressources humaines

Jean-Marie Ott



6e vice-président
Maire de la commune de Mietesheim
en charge des services et des solidarités

Liste des 11 commissions thématiques et leurs membres

	NOM	PRENOM	COMMUNE
Economie	GASSER	Christophe	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	LUX	Jacky	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	WALD	Bruno	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WALTER	Hubert	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER
Tourisme	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	VOGT	Victor	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	GUILLIER	Anne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WALTER	Hubert	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
Développement durable	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	LUX	Jacky	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	GUILLIER	Anne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BUCHI	Elisabeth	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WAECHTER	Eliane	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER
Travaux et équipements	HERZOG	Joël	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECK	Daniel	GUNDERSHOFFEN
	GUNKEL	Alain	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	KETTERING	Gilbert	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	BURCKER	Thierry	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER
Habitat et urbanisme	GASSER	Christophe	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECK	Daniel	GUNDERSHOFFEN
	DENNI	Valérie	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	SOMMER	Jonathan	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	HASSENFRATZ	Marc	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
Nouvelles technologies de l'information et de la communication	GASSER	Christophe	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	LEININGER	Sylvia	GUNDERSHOFFEN
	DENNI	Valérie	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	GUILLIER	Anne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WALTER	Hubert	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER

Finances et ressources humaines	HERZOG	Joël	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	VOGT	Victor	GUNDERSHOFFEN
	FEURER jusqu'au 07/04/2025	Serge	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	WALD	Bruno	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REXER	Pierre-Marie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER
Services et solidarités	GASSER	Christophe	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECKER	Anne	GUNDERSHOFFEN
	ZIMMER	Claudia	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	KLEIN	Martine	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	NICOLA	Marie-Hélène	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
Mutualisation	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	LEININGER	Sylvia	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	KERFRIEDEN	Gillonne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REPPERT	Elodie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER

Communication	GASSER	Christophe	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	VOGT	Victor	GUNDERSHOFFEN
	FEURER jusqu'au 07/04/2025	Serge	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	KERFRIEDEN	Gillonne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BUCHI	Elisabeth	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REPPERT	Elodie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
Culture et patrimoine	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECKER	Anne	GUNDERSHOFFEN
	ZIMMER	Claudia	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	SOMMER	Jonathan	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REXER	Pierre-Marie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER

1.4. Les principales décisions prises par le Conseil communautaire

Les communes membres de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains accueillent régulièrement, et à tour de rôle, le Conseil communautaire.

Le 24 février à l'Espace Grappelli à Mertzwiller

- Affaires générales : désignation d'un nouveau délégué titulaire au comité de direction de l'office de tourisme intercommunautaire (OTI) de l'Alsace verte ;
- Affaires générales : rapport annuel du schéma de mutualisation ;
- Affaires générales : acquisition de terrains au lieu-dit Sandholz auprès de la ville de Niederbronn-les-Bains ;
- Affaires financières : régularisation de l'affectation des résultats des exercices précédents du budget annexe ZA DU DREIECK ;
- Affaires financières : cession gratuite de biens meubles réformés par la Communauté de communes à ses communes membres ;
- Transport à la demande : modification du règlement de la régie de transport à la demande ;
- Culture : convention de subvention pour le poste de chargé d'inventaire général du patrimoine ;
- Affaires du personnel : rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes ;
- Affaires du personnel : revalorisation des participations complémentaires santé et prévoyance ;
- Affaires du personnel : création d'emplois permanents
- Débat d'orientation budgétaire ;
- Affaires financières : autorisation pour l'engagement des dépenses d'investissement – délibération rectificative.

Le 7 avril à l'Espace Cuirassiers de Reichshoffen

- Affaires financières : avance remboursable du budget principal au budget annexe zone d'activité du Dreieck ;
- Affaires financières : ajustement de la provision pour charges de personnel liées au compte-épargne temps ;
- Affaires financières : mise à jour des amortissements des immobilisations ;
- Affaires financières : neutralisation des amortissements ;
- Affaires financières : attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école de musique du Pays de Niederbronn-les-Bains ;
- Affaires financières : attribution d'une subvention à l'inter-associations INAS – section photo ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI ACM » ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI BM CHAUFFAGE ENERGIES » ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI CGI » ;
- Environnement : achat groupé d'arbres dans le cadre de la préservation des vergers - attribution de subventions aux associations arboricoles pour l'année 2024 ;
- Environnement : demande de subvention de l'ALC de Gumbrechtshoffen – section arboricole ;
- Habitat : dispositifs et programmes opérationnels pour l'habitat privé - attribution de subventions aux propriétaires ;
- Affaires du personnel : rapport social unique sur les données 2023 ;

Année budgétaire 2024 (budget principal et budgets annexes) :

- Affaires financières : comptes de gestion 2024 ;
- Affaires financières : comptes administratifs 2024
- Affaires financières : affectation des résultats ;

Année budgétaire 2025 (budget principal et budgets annexes) :

- Affaires financières : fixation des taux d'imposition 2025 ;
- Affaires financières : taxe GEMAPI - fixation du produit ;
- Affaires financières : budgets primitifs 2025.

Le 19 mai à la salle ESCALe de Gundershoffen

- Affaires générales : désignation d'un nouveau délégué de la commune de Reichshoffen au sein de la Commission Locale du Pays de Niederbronn-les-Bains et de l'Assemblée générale du SDEA ;
- Affaires générales : fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil communautaire dans le cadre d'un accord local ;
- Affaires financières : convention de refacturation pour l'acquisition d'un totem numérique par la ville de Reichshoffen ;
- Affaires financières : convention constitutive d'un groupement de commandes relatif à la mission d'assistance à la passation de contrats d'assurances ;
- Affaires financières : convention constitutive d'un groupement de commandes relatif à la fourniture de photocopieurs ;
- Urbanisme : avis relatif à la modification du SRADDET arrêté par la Région Grand Est ;
- Urbanisme : prescription de la révision allégée n°2 du PLUi définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de concertation – validation des modalités de concertation ;

- Urbanisme : prescription de la procédure de déclaration de projet n°2 emportant mise en comptabilité du PLUi - définition des objectifs et modalités de concertation ;
- Culture : convention de partenariat avec l'université de Lorraine ;
- Services à la personne : ouvertures de nouveaux services d'accueil périscolaire à la rentrée scolaire 2025/2026 ;
- Affaires du personnel : rapport relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;
- Affaires du personnel : création d'emplois permanents ;
- Affaires financières : modification du règlement du 2 décembre 2024 précisant les règles d'attribution de subventions aux associations locales par la Communauté de communes ;
- Affaires générales : avis relatif au projet de modification de la prescription du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) du Bas-Rhin concernant la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Le 30 juin à la Salle des Fêtes de Zinswiller

- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains ;
- Affaires financières : subvention pour la pratique d'activités culturelles par les établissements scolaires – Spectacles jeune public – Année scolaire 2024/2025 ;
- Affaires financières : attribution d'une subvention à l'association La voix des forges ;
- Affaires financières : attribution d'un marché portant sur la fourniture et la livraison de repas au sein des services d'accueil périscolaire et de la petite enfance ;
- Affaires financières : constitution d'une provision pour litiges et contentieux ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI LES CHARMES » ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI ACM » - Délibération rectificative ;
- Urbanisme : bilan de l'application du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ;
- Services à la personne : modification des tarifs des services d'accueil périscolaire ;
- Services à la personne : service d'accueil périscolaire de Gumbrechtshoffen-Oberbronn-Zinswiller – convention de mise à disposition de locaux par la commune de Gumbrechtshoffen ;
- Services à la personne : service d'accueil périscolaire de Griesbach – convention de mise à disposition de locaux par la commune de Gundershoffen ;
- Affaires du personnel : conditions d'attribution des titres restaurant aux agents de la Communauté de communes ;
- Affaires du personnel : convention type de transfert du compte épargne temps (CET) ;
- Affaires du personnel : création d'emplois permanents ;
- Motion contre les licenciements massifs programmés par l'entreprise BDR Therméa de Mertzwiller ;
- Affaires financières : demande de subvention au titre de la DETR ou de la DSIL.

Le 8 septembre au Moulin 9 à Niederbronn-les-Bains

- Affaires financières : décision budgétaire modificative ;
- Affaires financières : répartition du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) ;
- Affaires financières : admissions en non-valeur et créances éteintes ;
- Affaires financières : demande de subvention au titre du Fonds Vert – actions PCAET ;
- Affaires financières : demande de subvention au titre du Fonds d'innovation pour la réalisation d'un recensement du patrimoine bâti ;
- Affaires financières : construction d'un centre d'incendie et de secours intercommunal : validation du programme technique détaillé, lancement de la consultation de l'équipe de maitrise d'œuvre et composition du jury de maitrise d'œuvre ;
- Développement économique : octroi d'une aide sous forme d'avances remboursables à la SEML ALSABAIL, relais de l'entreprise CSP Technologies ;
- Développement économique : convention relative à la complémentarité de l'action publique entre la Région Grand Est et la Communauté de communes dans le champ des aides aux entreprises : délégation et/ou co-financement ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la société « SNIC RE 1 » ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI LES CHARMES » : retrait de la délibération ;
- Environnement : achat groupé d'arbres dans le cadre de la préservation des vergers – attribution de subventions aux associations arboricoles pour l'année 2024 – Délibération rectificative ;
- Habitat : renouvellement de la convention relative au service de conseil architectural sur le patrimoine bâti traditionnel 2026-2029 ;
- Transport à la demande : convention de financement et de partenariat dans le cadre du dispositif régional de soutien au services publics de transport à la demande ;

- Affaires du personnel : convention avec le centre de formation des apprentis ;
- Affaires du personnel : création d'emplois permanents.

Le 20 octobre à la salle ESCALe de Gundershoffen

- Affaires générales : délégation au Président pour la signature des compromis de vente dans la ZAC du Dreieck ;
- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2024 du PETR de l'Alsace du Nord ;
- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2024 du SMICTOM Nord Alsace ;
- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2024 de l'Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte ;
- Affaires financières : établissements d'accueil du jeune enfant – suppression de la régie de recettes de la Halte-garderie ;
- Affaires financières : attribution d'un marché portant sur le groupement de commandes relatif à la location, l'installation et la maintenance de fournitures d'impression ;
- Affaires financières : attribution de subvention à l'entente musicale d'Oberbronn/Zinswiller ;
- Développement économique : ZAC du Dreieck – Vente d'un terrain à la « SCI ACM2 » ;
- Urbanisme :
 - Modification n°2 du PLUi – décision de ne pas réaliser d'évaluation environnementale ;
 - Révision allégée n°2 du PLUi – décision de ne pas réaliser d'évaluation environnementale, bilan de la concertation et arrêt ;
- Services à la personne : approbation du Projet éducatif de Territoire (PEDT) ;
- Services à la personne : modifications du règlement de l'établissement d'accueil du jeune enfant de Reichshoffen « Halte-garderie » ;
- Marchés publics : construction d'un centre d'incendie et de secours intercommunal - modification de la composition du jury de maitrise d'œuvre.

Le 1er décembre à la Salle des fêtes de Mietesheim

- Affaires générales : adoption de la convention cadre relative à l'opération de construction et à la mise à disposition d'un nouveau centre d'incendie et de secours intercommunal à Niederbronn-les-Bains ;
- Affaires financières : approbation de la convention d'objectifs et de moyens avec l'office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte – période 2026 – 2032 ;
- Affaires financières : dotation de solidarité communautaire 2025 ;
- Affaires financières : fixation du taux moyen horaire des travaux en régie au titre de l'année 2025 ;
- Affaires financières : approbation des travaux effectués en régie au titre de l'année 2025 ;
- Affaires financières : apurement de l'opération pour compte de tiers n°2 ;
- Affaires financières : décisions budgétaires modificatives ;
- Affaires financières : autorisation pour l'engagement des dépenses d'investissement ;
- Affaires financières : attribution d'un marché portant sur le groupement de commandes relatif à la passation de contrats d'assurances ;
- Affaires financières : prise en charge par la Communauté de communes des indemnités d'éviction consécutives à la fin des baux ruraux et conventions d'occupation – Acquisition de terrains au lieu-dit Sandholz auprès de la ville de Niederbronn-les-Bains ;
- Habitat : dispositifs et programmes opérationnels pour l'habitat privé - attribution de subventions aux propriétaires ;
- Services à la personne : approbation du renouvellement de la convention globale territoriale (CTG) ;
- Services à la personne : révision des procédures d'admission dans les services d'accueil périscolaire et les établissements d'accueil du jeune enfant ;
- Transport à la demande : modification du règlement de la régie de transport à la demande ;
- Affaires du personnel : organisation du temps de travail – adoption du règlement du temps de travail
- Affaires du personnel : organisation du temps de travail – adoption du règlement de télétravail dérogatoire ;
- Affaires du personnel : règlementation interne et cadre de travail – adoption du règlement intérieur
- Affaires du personnel : règlementation interne et cadre de travail – adoption de la charte informatique ;
- Affaires du personnel : droits et accompagnement des agents – adoption du protocole d'accord relatif aux droits syndicaux des agents ;
- Affaires du personnel : droits et accompagnement des agents – adoption du règlement de formation ;
- Affaires du personnel : droits et accompagnement des agents – adoption du guide des frais de déplacement ;
- Affaires du personnel : renouvellement du contrat complémentaire santé - adhésion à la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin ;
- Affaires du personnel : rapport social unique sur les données 2024 ;
- Affaires du personnel : suppression d'emplois.

1.5. Les principales ressources et dépenses

Les dépenses communautaires

Le compte financier unique 2025 a été arrêté à 13 796 372,28 € en dépenses de fonctionnement et à 2 916 040,44 € en dépenses d'investissement.

Les dépenses se ventilent comme suit :

Section de fonctionnement

- Charges à caractère général 1 337 453,38 €
- Charges de personnel 3 553 270,68 €
- Charges de gestion courante 1 697 056,79 €
- Reversement aux communes, au FPIC et au FNGIR 6 790 384,42 €
- Charges financières et exceptionnelles 6 953,40 €
- Charges spécifiques 3 783,02 €
- Dotations aux provisions 3 143,00 €
- Opérations d'ordre 404 327,59 €

Le poste de dépenses le plus important correspond au versement de l'attribution de compensations aux communes afin de compenser la perte de ressources liée à la taxe professionnelle. Elle est complétée par la dotation de solidarité communautaire attribuée aux communes en fonction des critères adoptés par le Conseil communautaire.

Les charges de gestion courante comprennent essentiellement le versement des subventions aux associations œuvrant dans des domaines relevant des compétences de la Communauté de communes.

Principales subventions de fonctionnement versées en 2024

Organismes	Montants
R.A.I	685 000,00 €
SDEA	160 000,00 €
Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte	156 117,13 €
C.I.A.S.	106 188,71 €
E.M.C.N.	120 000,00 €
TV3V	120 000,00 €
Transport à la demande TI'GO	81 983,55 €
Coopératives scolaires	15 116,41 €
Mission locale Alsace du Nord	8 660,00 €
Soutien aux associations	7 414,73 €
Vergers (associations arboricoles)	4 065,00 €

Section d'investissement

- Emprunts et dettes assimilés 64 124,28 €
- Immobilisations en cours 455 607,65 €
- Immobilisations corporelles 473 160,79 €
- Immobilisations incorporelles 155 947,33 €
- Subventions d'équipement 47 110,39 €
- Subventions d'investissement 108 413,77 €
- Autres immobilisations financières 1 529 597,95 €
- Opérations d'ordre 80 446,28 €
- Opérations patrimoniales 1 632,00 €

Les moyens financiers

Les grandes masses des ressources communautaires se ventilent comme suit :

Section de fonctionnement : 14 757 746,99 €

- Produit des impôts et taxes 5 504 166,00 €
- Dotations, subventions et participations 4 007 250,06 €
- Fiscalité locale 3 378 869,28 €
- Produits des services, ventes 1 309 300,59 €
- Autres produits de gestion courante 353 970,86 €
- Atténuation de charges 88 662,45 €
- Produits spécifiques 25 809,08 €
- Reprise amortissement 9 272,39 €
- Opérations d'ordre 80 446,28 €

Fonctionnement

14 757 746,99 €
en recettes de fonctionnement

13 796 372,28 €
en dépenses de fonctionnement

Investissement

1 297 811,15 €
en recettes d'investissement

2 916 040,44 €
en dépenses d'investissement

1.6. Le personnel

Au siège de la Communauté de communes :

Les arrivées :

→ 13/01/2025 : Céline KEMPF, conductrice TI'GO
→ 01/03/2025 : Nadège BILISKY-MILON, conseillère numérique
→ 01/03/2025 : Kaelig HAMON, technicien en charge du développement durable et de l'aménagement du territoire
→ 14/06/2025 : Joshua SAUM, coordinateur enfance / jeunesse
→ 04/08/2025 : Thierry WIEDMANN, technicien bâtiment
→ 01/09/2025 : Sarah MARTENS, conductrice TI'GO
→ 05/09/2025 : Amandine MARC, apprentie marchés publics
→ 01/10/2025 : Lucille LABAT, chargé d'opérations – Assistance à maitrise d'ouvrage

Les départs :

→ 30/04/2025 : Nadège BILISKY-MILON, conseillère numérique
→ 30/06/2025 : Lionel WERLY, technicien bâtiment
→ 31/07/2025 : Céline KEMPF, conductrice TI'GO
→ 31/12/2025 : Sarah MARTENS, conductrice TI'GO
→ 31/12/2025 : Christophe COLLET, agent technique.

Dans les structures d'accueil de la petite-enfance :

HALTE-GARDERIE « Les mini-pousses » à Reichshoffen
- Remplacement de Mme Fanny THOUVENOT, animatrice volante, par Mme Coralie GIUNTA-LHUSSIER

CRECHE « Au Jardin d'Albin » à Niederbronn-les-Bains
- Remplacement Mme Clémence MONIER, auxiliaire de puériculture, par Mme Lucile CHIBOIS.
- Arrivée de Mme Elisa MEYER.

MICRO-CRECHE « D'Sandhaasle » à Gundershoffen
- Arrivée de Mme Tanja GERDON.

CRECHE « Tipi des petits » à Mertzwiller
- Arrivée de Mme Audrey LANDWERLIN

Dans les services d'accueil périscolaire :

GRIESBACH
- Arrivée de Mme Selda YILDIRIM.
- Arrivée de Mme Caroline DESTRE SEGHEZZI.

GUMBRECHTSHOFFEN-OBERBRONN-ZINSWILLER :
- Remplacement de Mme Jennifer GERWIG, responsable périscolaire, par Mme Aurore DUCHEMIN.
- Remplacement de Mme Julie RUBLER, agent d'animation, par Mme Oryane WALTER.
- Arrivée de Mme Laura BENDER.
- Arrivée de Mme Caroline LAGEL.

GUNDERSHOFFEN *primaire* :
- Remplacement de Mme Seda YILDIRIM sur le temps méridien, agent d'animation, par Mme Céline JOHNER.

GUNDERSHOFFEN *maternelle* :
- Remplacement de Mme Sefiya CACAN, agent d'animation, par Mme Marie-Laure ARNOLD.

MERTZWILLER :
- Arrivée de Caroline FAERBER.

NIEDERBRONN-LES-BAINS *élémentaire* :
- Arrivée de Mme Yati JURCZYK.
- Arrivée de M. Théo ELLERMANN.

NIEDERBRONN-LES-BAINS *maternelle* :
- Arrivée de Mme Patricia WERNERT.

OFFWILLER-ROTHBACH :
- Arrivée de Mme Florence DE GRUTOLLA.

REICHSHOFFEN De Leusse :
- Remplacement de Mme Patricia STOLTZ, agent d'animation, par Mme Sandra GENIQUE.

Arrivées de Mme Manon KOEGELE et M. Thimothée ILTIS en tant que « volants » périscolaire.

L'organigramme des services au 31 décembre 2025
(voir page suivante)

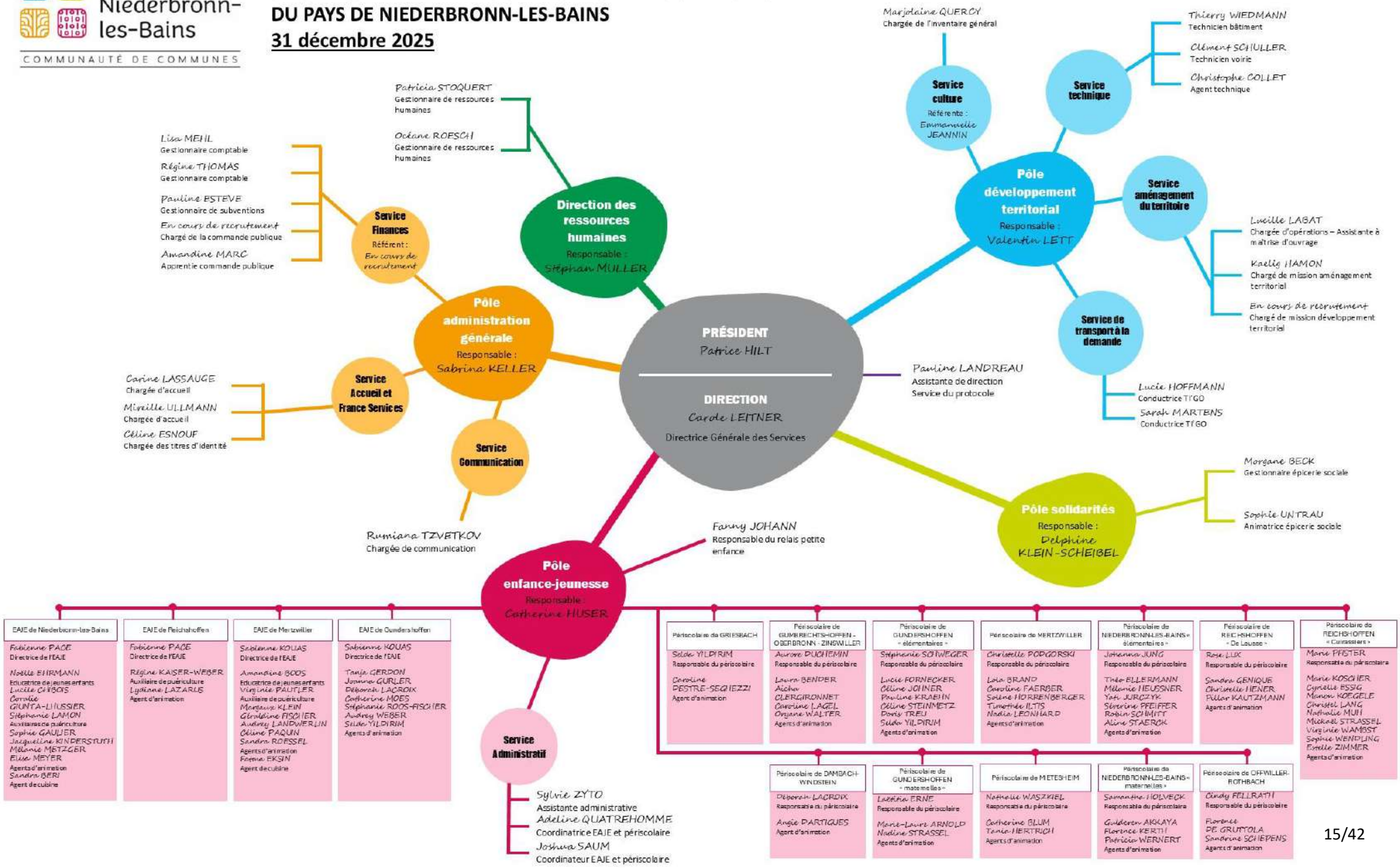
Les stagiaires et apprentis

1 apprentie au siège de la Communauté de communes. 45 stagiaires ont été accueillis dans les structures extérieures.

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

31 décembre 2025





LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

Déménagement du service commun de titres d'identité, 18 février

Le service commun des cartes nationales d'identité & passeports, initialement installé à l'hôtel de ville de Niederbronn-les-Bains, est désormais disponible au siège de la Communauté de communes.



Job Dating « Votre talent au service de l'innovation », 24 avril

Le Job Dating a rassemblé plus de 300 visiteurs tout au long de la matinée. Demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en reconversion ou jeunes diplômés ont pu rencontrer directement une trentaine de recruteurs du territoire dans des secteurs variés : industrie, services à la personne, artisanat, grande distribution, …



Visite de Monsieur Luisetto, Sous-Préfet de Saverne, le 5 mai

La Communauté de communes a accueilli le Sous-Préfet pour une visite des nouveaux locaux de la Maison de Pays et, plus particulièrement du nouvel Espace France Services. Cette rencontre a permis de mettre en lumière le rôle essentiel de ce guichet unique dans l'accompagnement des habitants pour leurs démarches administratives du quotidien.



Visite de Monsieur Witkowski, Préfet de la Région Grand Est et du Bas-Rhin, accompagné du Sous-Préfet de Haguenau-Wissembourg, M. Chipponi, pour une matinée de visite du territoire, le 23 mai

Cette visite fut l'occasion de partager les dynamiques économiques locales et valoriser les projets portés par l'intercommunalité.



Inauguration de la Maison de Pays, le 14 juin

La Communauté de communes a inauguré la Maison du Pays de Niederbronn-les-Bains, en présence de nombreux élus, agents et partenaires. Ce moment fort marque l'aboutissement d'un projet ambitieux de rénovation et de valorisation d'un lieu emblématique de notre territoire, le Bureau Central, ancien siège historique de la direction générale de la société De Dietrich.







Installation de bornes de réparations de vélos, mars

La Communauté de communes a déployé des bornes de réparation et de gonflage pour vélos sur l'ensemble des communes du territoire. Ces bornes sont équipées des outils essentiels permettant d'effectuer de petites réparations ainsi que d'une pompe pour le gonflage des pneus.
Installées à proximité des gares et dans d'autres emplacements stratégiques, ces bornes arborent l'identité visuelle de la Communauté de communes.

Ce projet a été pris en charge par la Communauté de communes à hauteur de 55 089,60 € et bénéficie du soutien de l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet A VELO 2, pour un montant de 25 249,40 €.

Programme *Mieux Manger Pour Tous*, septembre

Depuis début 2024, le CIAS mène plusieurs actions dans le cadre de l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous », avec des ateliers cuisine, anti-gaspillage et jardinage. Les bénéficiaires de l'Épicerie sociale peuvent aussi réserver des paniers de légumes frais locaux à tarif solidaire. Les actions se sont finalisées en 2025 avec une journée festive « La Fraternelle en fête ».



A la rentrée 2025 un accueil périscolaire a ouvert ses portes à Griesbach. La capacité d'accueil est de 30 enfants âgés de 3 à 11 ans.

Journées européennes du patrimoine, du 19 et 21 septembre

Belle dynamique pour l'édition 2025 des Journées européennes du patrimoine, organisée du 19 au 21 septembre, qui a rassemblé près de 1 000 visiteurs répartis sur 13 sites patrimoniaux du territoire. Des lieux inédits ont ouvert leurs portes : le Bureau Central à Niederbronn-les-Bains, avec des visites guidées portées par la Communauté de communes, les sites de production de CAF Reichshoffen et De Dietrich Zinswiller dont les réservations ont été complètes en quelques jours, l'ancienne usine à papier héliographique Alfred Bertsch ou encore le moulin Kugler à Gundershoffen (éco-lieu culturel « La mironde »).

Cueillette solidaire de pommes, septembre

Plusieurs particuliers ont accepté de mettre à disposition leur vergers, ce qui a permis de récolter près de 800 kilos de fruits, qui ont été mis à disposition des bénéficiaires de La Fraternelle et le reste a été redistribué à la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.



Le Mois des Aînés, du 26 septembre au 30 octobre

Cette nouvelle édition, proposée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), a rencontré un vif succès avec plus de 420 participations enregistrées, réunissant 154 personnes différentes autour d'un programme varié de 14 conférences, ateliers de prévention et animations conviviales.





Rencontre des acteurs de la culture et du patrimoine, le 17 octobre

Le 17 octobre dernier était organisé le premier rendez-vous des acteurs de la culture et du patrimoine du territoire, regroupant une quarantaine d'acteurs culturels dans l'ancienne synagogue de Niederbronn-les-Bains. Au programme, un tour d'horizon du patrimoine local, le partage de la démarche « Art & Histoire au Pays de Niederbronn-les-Bains » et surtout un temps d'échange pour mieux se connaître et à terme mieux coordonner les actions, actuelles et futures.



Les 30 ans du Relais Petite Enfance, le 19 novembre

À l'occasion de la Journée nationale des assistants maternels, le 19 novembre 2025, le Relais Petite Enfance du Pays de Niederbronn-les-Bains a mis à l'honneur les professionnels de la petite enfance du territoire. Cette journée, qui marquait également les 30 ans du Relais Petite Enfance, a permis aux familles de découvrir les différents modes d'accueil, une exposition photo réalisée par des assistantes maternelles, ainsi que des ateliers d'éveil animés par les établissements d'accueil du jeune enfant.



Espace France services : atelier découverte du compte Ameli.fr, le 21 novembre

L'Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains a accueilli un atelier collectif proposé par la CPAM du Bas-Rhin. Douze participants ont profité de ce rendez-vous de deux heures pour se familiariser avec les démarches de santé en ligne et découvrir toutes les fonctionnalités de leur compte Ameli.fr.



Projet Art & Histoire dans les périscolaires



Les enfants ont œuvré jusqu'aux vacances de fin d'année à la réalisation d'un poster géant, conçu sous forme de puzzle, auquel chacun a apporté sa contribution. Entre découverte de nouveaux lieux pour certains et créativité débordante pour d'autres, chaque structure périscolaire a proposé sa propre approche et ses méthodes de travail (feutres, crayons de couleur, peinture, …).

Par ailleurs, les enfants ont pu explorer le patrimoine qui les entoure grâce à un jeu de société inédit, spécialement conçu pour eux : un Memory dédié au Pays de Niederbronn-les-Bains.



Signature de la convention territoriale globale entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de communes, le 5 décembre

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et la Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin ont renouvelé leur Convention territoriale globale (CTG), prolongeant ainsi leur partenariat pour les quatre prochaines années.





LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE L'ANNÉE

Création d'une maison de Pays – 2e tranche

Les travaux ont été finalisés et la garantie de parfait achèvement a été soldée, marquant l'aboutissement du chantier dans des conditions conformes aux attentes. Par ailleurs, une vitrophanie sur le thème du patrimoine a été mise en place sur l'ensemble des surfaces vitrées des différentes ailes de la Communauté de communes. Ce dispositif, qui remplace les bandes adhésives de sécurité, contribue à améliorer l'esthétique des lieux tout en assurant la confidentialité des espaces France Services. Enfin, le siège a été officiellement inauguré le 14 juin 2025, venant consacrer l'achèvement de ce projet structurant.



Copropriété Bureau Central : Travaux de rénovation

Les travaux réalisés ont porté sur la valorisation et l'amélioration technique du bâtiment, à travers plusieurs interventions complémentaires.
Un ravalement complet des façades a été effectué, incluant le diagnostic et le contrôle de la toiture ainsi que l'inspection des descentes de gouttières. Cette opération a été accompagnée de la pose du lettrage « Maison du Pays de Niederbronn-les-Bains », renforçant l'identification du site.

Par ailleurs, l'escalier en bois ainsi que les paliers intermédiaires ont été restaurés, avec la remise en état des marches, contremarches et finitions, afin d'assurer à la fois sécurité et qualité esthétique.

Les travaux ont également compris le remplacement de la verrière existante, améliorant l'apport de lumière naturelle et l'étanchéité du bâtiment, ainsi que l'isolation des murs intérieurs de la cage d'escalier, dans le but de renforcer les performances thermiques et le confort.

Enfin, la cage d'ascenseur a fait l'objet d'un réaménagement esthétique, comprenant la remise en peinture des surfaces métalliques et la pose d'une vitrophanie décorative sur les éléments vitrés.



Travaux de rénovation énergétique de l'épicerie sociale intercommunale

Des travaux de rénovation ont été entrepris afin d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment et d'adapter ses espaces aux besoins actuels.

Acquis par la Communauté de communes en 2012, le bâtiment présentait une isolation devenue vétuste. Afin d'y remédier, un programme de travaux d'envergure a été engagé. Celui-ci comprend notamment l'étanchéité et l'isolation de la toiture-terrasse, y compris l'acrotère, ainsi que l'isolation et le ravalement des façades, complétés par l'installation d'une marquise.

Les interventions ont également porté sur la création d'une ouverture en façade et la mise en place d'une fenêtre dans un bureau, ainsi que sur le remplacement des menuiseries extérieures au rez-de-chaussée et au sous-sol.

Par ailleurs, les sanitaires du sous-sol ont été réaménagés afin de créer un espace vestiaire, douche et sanitaire destiné à l'agent intercommunal. Divers travaux électriques ont également été réalisés, incluant le remplacement de la VMC ainsi que l'ajout de luminaires et de prises. Enfin, l'atelier châtaigne a été réorganisé pour devenir un espace dédié à l'agent intercommunal.





Travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine communautaire, plusieurs interventions ont été réalisées sur la voirie et les espaces verts.

La gestion de l'entretien des espaces verts, précédemment confiée à la société Apoin, a été reprise en interne, permettant une meilleure maîtrise des interventions et une réactivité accrue.

Le gyrobroyage complet des parcelles de la zone d'activités Dreieck à Gundershoffen a été réalisé par l'entreprise Amann Presta'Service, assurant la remise en état des emprises concernées.

Par ailleurs, les fissures constatées sur les pistes cyclables ont été traitées en interne par l'agent technique de la Communauté de communes, contribuant à la sécurisation des déplacements doux.

Enfin, un marché de travaux a été lancé et réalisé pour le renforcement des accotements de la VC6 entre Mietesheim et Mertzwiller, confié à la société Sotravest. Les interventions ont compris le renforcement des accotements en béton Maces, le rechargement d'un tapis d'enrobés, le gravillonnage, ainsi que la mise en place d'une nouvelle signalisation verticale comprenant une zone de rencontre à Mertzwiller, une limitation de vitesse à 50 km/h et la création d'une voie partagée vélos/véhicules. L'ensemble de ces travaux a été défini en concertation étroite avec les municipalités de Mietesheim et de Mertzwiller.



Installations de bornes de réparations de vélos

Une deuxième série de bornes de réparation vélo a été installée sur le territoire, dans les communes suivantes : Dambach, Gundershoffen (2 bornes), Mertzwiller (2 bornes), Nehwiller, Oberbronn, Offwiller, Reichshoffen (2 bornes) et Uttenhoffen.

Réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen

Les permis de construire, déposés en mars, ont été accordés en juin. Le programme de travaux prévoit notamment la construction d'un carport, la mise aux normes PMR, l'aménagement des combles en bureaux, la création de nouvelles entrées, la sécurisation du pôle judiciaire, ainsi que la rénovation du pôle « victimes » et la création d'un logement supplémentaire. Un second accès véhicules rue d'Oberbronn est également prévu.

L'appel d'offres a été lancé à l'automne 2025, pour une attribution des marchés en décembre. Le carport a été réalisé dès fin 2025, les autres travaux étant programmés de 2026 à juin 2027.

Banque de matériel

La Communauté de communes a fait l'acquisition d'un Combisystème Stihl KM 131 R et outil élagueuse ; un souffleur à dos stihl BR700 ; un désherbeur thermique dorsal ; des accessoires fléaux frontale pour autoportée Stiga ; un nettoyeur haute pression Stiga et 14 chauffages d'appoints soufflants.

En 2025, 22 demandes de prêt ont été enregistrées, portant principalement sur des tonnelles, des garnitures, des mange-debout, des barrières Vauban ainsi que sur le broyeur.

Construire demain : études et projets en cours

Viabilisation de la zone d'activités du Sandholz

Les études de viabilisation de la zone du Sandholz à Niederbronn-les-Bains ont débuté en 2025. Elles comprennent notamment une étude de trafic sur la rue d'Oberbronn, un diagnostic géotechnique, ainsi qu'un avant-projet portant sur la voirie et les réseaux.

Parallèlement, une concertation a été engagée avec les différents concessionnaires afin d'assurer la cohérence des futurs aménagements. Ces études ont permis de structurer le phasage de l'opération, avec une première tranche de travaux associée à la construction du CISI, et une seconde tranche qui sera programmée en fonction des besoins futurs en équipements de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Projet de construction d'un centre intercommunal de secours et d'incendie au Sandholz-Niederbronn

Le projet se situe au stade préalable à la conception. Cette phase comprend une concertation avec le SIS67, une étude de faisabilité portant sur les aspects techniques, réglementaires et économiques, un relevé topographique, un diagnostic géotechnique ainsi que le choix du maître d'œuvre.

Au regard du montant prévisionnel des travaux, estimé à 3 300 000 € HT, le Code de la commande publique impose l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre. Dans ce cadre, 43 architectes ont candidaté. À l'issue du jury de concours, réuni le 22 octobre 2025, trois candidats ont été retenus. La seconde phase du concours se poursuivra en 2026.

BILAN THÉMATIQUE PAR COMPÉTENCE

2.1. Aménagement de l'espace

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a approuvé définitivement son Plan local d'urbanisme intercommunal le 21 septembre 2020.

Depuis l'approbation initiale, une modification n°1, une déclaration de projet ainsi qu'une révision n°1 ont été adoptés par le Conseil communautaire.

Au courant de l'année 2025, la Communauté de communes a engagé une :

Modification n°2
Cette modification vise plusieurs ajustements du document d'urbanisme, notamment sur :

- La réduction de la consommation d'espace naturel, agricole et forestier,
- L'intégration en zone urbaine d'opérations déjà réalisées,
- L'adaptation de certaines limites de zones pour les rendre cohérentes avec l'occupation réelle des terrains,
- La modification de zones agricoles pour permettre l'évolution d'exploitations agricoles,
- L'évolution du statut d'une maison forestière (déclassée et cédée),
- L'adaptation de plusieurs règlements de secteurs,
- La modification d'emplacements réservés.

Elle concerne les communes de Gundershoffen, Gumbrechtshoffen, Mietesheim, Niederbronn-les-Bains, Oberbronn, Reichshoffen, Rothbach et Zinswiller.

Révision allégée n°2
Cette révision allégée a pour objectif de permettre l'extension des installations d'essai de trains de l'entreprise CAF. Elle concerne uniquement la commune de Reichshoffen.

Instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Depuis le 1er janvier 2024, la Communauté de communes a mis en place la saisine par voie électronique des déclarations d'intention d'aliéner. L'objectif étant de simplifier et d'accélérer les démarches liées aux transactions immobilières.

En 2025, 333 DIA ont été réceptionnées, dont 226 ont été déposées par voie numérique sur l'ensemble du territoire. Le taux de dépôt en ligne s'élève ainsi à 67,87 %, ce qui constitue le meilleur résultat au niveau départemental. Pour mémoire, ce taux était de 47,53 % en 2024.

Lancement de l'étude de recensement du patrimoine bâti

La Communauté de communes a engagé une démarche de recensement des bâtiments remarquables, couvrant l'ensemble des typologies et des périodes historiques, à l'échelle des 13 communes de son territoire.

Cette étude poursuit plusieurs objectifs majeurs :
- Contribuer à la préservation du cadre de vie ;
- Valoriser l'identité locale du territoire ;
- Intégrer le patrimoine bâti dans une approche qualitative de l'aménagement.

Cette mission s'inscrit dans la perspective de la révision prochaine du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). A ce titre, ses résultats ont vocation à alimenter et enrichir les documents d'urbanisme, permettant l'identification et la protection d'éléments du patrimoine bâti présentant un intérêt particulier.

Plus spécifiquement, l'étude devra permettre :
- Mettre en place des protections adaptées,
- Intégrer des prescriptions spécifiques dans le règlement du PLUi (classements, règles architecturales, recommandations, etc.),
- Améliorer l'articulation entre les enjeux patrimoniaux et les dynamiques de développement du territoire, dans une logique de durabilité et de cohérence.

Confiée au bureau d'études LE PHIL, cette mission sera menée en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels concernés par les questions patrimoniales, notamment le Parc naturel régional des Vosges du Nord ainsi que les services de l'État compétents.

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

La démarche d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle du PETR a été lancée officiellement le 11 avril 2019. Ce document de planification environnementale est obligatoire pour les intercommunalités d'au moins 20 000 habitants.
La Communauté de communes a adopté le PCAET le 12 septembre 2022.
À la fois stratégique et opérationnelle, cette démarche collective vise à définir et mettre en œuvre un programme d'actions locales très concrètes à l'horizon 2030 et 2050, pour :
- réduire les gaz à effet de serre émis sur un territoire ;
- développer la sobriété énergétique ;
- faciliter le développement des énergies renouvelables ;
- améliorer la qualité de l'air ;

- adapter le territoire aux changements climatiques pour le rendre résiliant, en préserver la qualité de vie et renforcer son attractivité.

La stratégie du PCAET est adaptée au territoire avec une volonté d'impulser une dynamique collective à l'ensemble de l'Alsace du Nord. Elle comporte 69 fiches actions, structurées autour de 4 axes thématiques et 1 axe transversal :

- Axe 1 : vers un territoire plus sobre, c'est-à-dire améliorer l'efficacité des équipements et adopter des comportements sobres en émissions de gaz à effet de serre.
 Objectif 2030 : -19% de consommation d'énergie finale.
- Axe 2 : vers un territoire plus autonome en s'appuyant sur les ressources du territoire pour développer ses productions locales et limiter ses approvisionnements extérieurs.
 Objectif 2030 : + 54% de production d'énergie renouvelable.
- Axe 3 : vers un territoire plus attractif, c'est-à-dire saisir les opportunités ouvertes par les transitions énergétiques et climatiques pour accompagner la mutation économique, et préserver le cadre de vie.
 Objectif 2030 : - 30% d'émissions de particules fines
- Axe 4 : vers un territoire plus résilient, c'est-à-dire augmenter la résilience du territoire en anticipant les risques liés au changement climatique et en renforçant les dispositifs existants.
 Objectif 2030 : - 33% d'émissions de gaz à effet de serre.

Schéma de cohérence territoriale (Scot)

Après plusieurs années de travail, les élus du Comité syndical PETR de l'Alsace du Nord ont arrêté le Schéma de cohérence territoriale (Scot) mercredi 3 juillet 2024 à Soultz-sous-Forêts.

Le Scot définit le nouveau cadre de développement des 105 communes du territoire de l'Alsace du Nord, regroupées en six intercommunalités : communauté d'agglomération de Haguenau, communautés de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, de la Basse-Zorn, du Pays de Wissembourg, de Sauer-Pechelbronn et de l'Outre-Forêt. Il est le vecteur de l'équilibre entre croissance économique et démographique, respect de l'environnement, équité sociale et solidarité territoriale.

Le Scot intègre désormais la trajectoire du Zéro artificialisation nette (ZAN) 2050 introduite par la loi Climat et résilience du 22 août 2021, qui vise à réduire progressivement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que l'artificialisation des sols.

Il a été approuvé le 24 mai 2025.

2.2. Favoriser l'emploi et l'activité économique

Zone multisites de Gundershoffen : Dreieck et Hardtgarten

La ZAC est divisée en deux zones d'activités économiques aux lieux-dits Dreieck et Hardtgarten.

En 2025, quatre terrains ont été vendus :

- la SCI ACM 2, pour un projet d'extension de l'entreprise Finay ;
- la SCI Les Hirondelles, pour un projet d'extension de la clinique vétérinaire Gunder Vet ;
- la SCI BMCHAUFFAGEENERGIES, pour l'implantation de la société BM Chauffage-Énergies sur notre zone ;
- la SCI CGI, pour l'implantation de la société TRS Sonorisation sur notre zone.

En parallèle, une dizaine de rendez-vous ont eu lieu au cours de l'année, dont certains devraient se concrétiser par des ventes en 2026.

Les prix de vente des terrains ont été fixés comme indiqué ci-dessous :

	Prix unitaire (€ HT / m²)
SITE DREIECK	
Surface cessible (Hauteur autorisée à 12 m)	27,00 €
Surface cessible (Hauteur autorisée à 10 m)	25,00 €
SITE HARDTGAERTEN	
Surface cessible (Hauteur autorisée à 14 m)	23,00 €

Procédure avec critères objectifs de sélection des candidatures et cahier des charges à compléter par les candidats à l'acquisition en ZAC :

Cette procédure permet de garantir la qualité des projets d'implantation dans ses zones d'activités économiques. Elle vise également à s'assurer de la conformité de ces projets ainsi qu'à la destination que la Communauté de communes souhaite assigner à ses zones d'activités économiques.

Cette procédure comporte quatre étapes :

1. L'information du candidat à l'acquisition ;
2. L'instruction du dossier de candidature ;
3. Le processus décisionnel : bureau restreint, commission économie et enfin conseil communautaire ;
4. Le contrôle des projets.

Le Conseil communautaire du 20 octobre 2025, a décidé à l'unanimité de mettre en place la signature d'un compromis de vente pour l'acquisition de terrains, afin de renforcer la procédure face au désengagement de certaines sociétés après délibération du Conseil communautaire.

Cette situation entraînait plusieurs difficultés : un investissement inutile des services dans l'instruction et le suivi des dossiers, une immobilisation temporaire des parcelles qui ne pouvaient plus être proposées à d'autres

porteurs de projets sérieux et, in fine, une perte de temps et d'argent pour la collectivité.

Soutien à l'activité économique

Nouveau dispositif intitulé « Fonds de soutien à l'investissement immobilier pour les bâtiments relais des entreprises »

Ce fonds vise à soutenir le développement économique local, la création d'emplois et l'attractivité du territoire, dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement. Il s'adresse à toutes les entreprises, qu'il s'agisse de start-ups ou de PME, en leur proposant des avances remboursables sans intérêts versées à la société d'économie mixte ALSABAIL. Cette dernière finance les projets via le crédit-bail immobilier et assume le risque financier, tout en répercutant l'avantage des avances sur les loyers facturés aux entreprises.

En 2025, la société CSP TECHNOLOGIES a bénéficié de ce dispositif pour un montant de 314 000 €, représentant 20% du programme immobilier d'un montant de 1 570 000 € HT. La part de la Communauté de communes représente 30/100 de l'avance soit 94 200 €.

Label Territoires d'industrie

La Communauté de communes a été labellisée Territoire d'Industrie pour la période 2023-2027, rejoignant les 21 territoires déjà reconnus dans le Grand Est. Ce label s'inscrit dans un programme national visant à soutenir l'industrie à travers des actions concrètes.
Cette reconnaissance renforce le rôle de l'industrie et offre à la Communauté de communes de nouvelles opportunités pour dynamiser son secteur industriel et contribuer à la prospérité locale.

Job Dating « Votre talent au service de l'innovation »

Le 24 avril 2025, la Communauté de communes a organisé une matinée de l'emploi à l'Espace Stéphane Grappelli de Mertzwiller. L'événement a rassemblé 30 entreprises proposant de nombreuses offres d'emploi, ainsi que des opportunités en alternance et apprentissage. La manifestation a attiré 300 visiteurs.

2.3 Améliorer l'offre en logements

PIG Rénov'Habitat et PIG Soutien à l'autonomie

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) Rénov'Habitat de la Collectivité européenne d'Alsace est constitué de 2 sous-programmes :

- Le PIG Rénov'Habitat 67 qui est un programme d'amélioration de l'habitat privé ayant pour objectif de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité énergétique. En 2025, 11 dossiers ont été soutenus pour un montant total d'aides de 35 500 €.
- Le PIG Soutien à l'autonomie qui est un programme dont l'objectif est le maintien à domicile des ménages en perte d'autonomie. En 2025, 10 dossiers ont été soutenus pour un montant total d'aides de 11 014,39 €.
- Le PIG Patrimoine ancien : En 2025, 1 dossier a été soutenu pour un montant de 596,00 €

Une convention-cadre de partenariat au titre des dispositifs et programmes opérationnels pour l'habitat privé proposé par la CeA pour la période 2024 à 2029 a été approuvée lors du Conseil communautaire du 21 octobre 2024. L'objectif est de construire un projet global de revitalisation du territoire.

Dispositif de sauvegarde et de valorisation du patrimoine

Dans le cadre du dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial (avant 1948) deux types de travaux peuvent être financés :

- soit des travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial ; une attention particulière sera portée à la réalisation de travaux respectueux de l'identité architecturale du territoire. Cette aide, plafonnée à 5 000,00€, est calculée en fonction du montant et de la nature des travaux réalisés.
- soit des travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial incluant des travaux d'amélioration thermique respectueuse du bâti ancien et de l'identité architecturale du territoire. Cette aide, plafonnée à 10 000,00 €, sera calculée en fonction du montant et de la nature des travaux réalisés.

Le Conseil communautaire a renouvelé, en date du 8 septembre 2025, la convention relative au service de conseil architectura sur le patrimoine bâti traditionnel pour la période 2026-2029.

En 2025, 3 dossiers ont été soutenus pour un montant total d'aides de 11 044 €.

Mission de conseil architectural

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a renouvelé la convention relative au service de conseil architectural sur le patrimoine bâti traditionnel pour la période 2026-2029

La mission de conseil architectural pour la valorisation des patrimoines bâtis traditionnel est mutualisée avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord et 6 autres communautés de communes :

- La Communauté de communes de Hanau – La Petite - Pierre
- La Communauté de communes de l'Alsace Bossue
- La Communauté de communes du Pays de Saverne
- La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains
- La Communauté de communes Sauer-Pechelbronn
- La Communauté de communes du Pays de Wissembourg

En 2025, les deux architectes conseils ont réalisé 12 conseils aux particuliers et 3 conseils aux collectivités à l'échelle du Pays de Niederbronn-les-Bains.

France Rénov'

En 2025, le conseil France Rénov' a accompagné 143 projets de travaux dans le cadre du dispositif d'accompagnement France Rénov, représentant 206 missions, soit en moyenne 1,5 intervention par projet.

Les missions se répartissent comme suites :
- 50 rendez-vous d'information de premier niveau ;
- 136 rendez-vous de conseils personnalisés ;
- 11 orientations ;
- 9 appuis.

En parallèle le conseiller France Rénov' a assuré 133 rendez-vous au sein de l'espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains.

L'activité a été fortement influencée par le contexte politique et institutionnel. Après un début d'année dynamique (janvier à mars), porté par des annonces d'aides, une baisse a été observée au printemps. Une forte reprise est intervenue en juin suite à l'annonce de fermeture du guichet, suivie d'un ralentissement estival jusqu'à septembre. L'activité a de nouveau augmenté en octobre avec la réouverture annoncée du guichet, avant de retrouver un niveau plus habituel en fin d'année.
Malgré ces variations importantes, le service a assuré la continuité de l'accompagnement des porteurs de projets sur l'ensemble du territoire.

En 2025, le conseiller a effectué des permanences dans les locaux de la Communauté de communes, les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Permanences uniquement sur rendez-vous.

2.4. Préserver l'environnement

Opération « Vergers Solidaires d'Alsace »

La Communauté de communes poursuit son implication dans les actions de l'opération vergers solidaires d'Alsace :

Des aides à l'achat de plants

Historiquement dédiée à reconstituer les « ceintures vertes » autour des villes et villages, la Communauté de communes a décidé, en concertation avec les associations d'arboriculteurs, d'élargir le dispositif à l'ensemble des habitants du territoire tout en revalorisant le montant des subventions versées pour l'achat de plants hautes-tiges (25 €) ou demi-tiges (20 €), dans la limite de 5 plants par foyer.

En 2025, la Communauté de communes a soutenu 45 propriétaires pour l'acquisition d'arbres pour un montant total de 4 065 €.

Par ailleurs, en 2025, la Communauté de communes a soutenu les communes de Gumbrechtshoffen et de Niederbronn-les-Bains voulant s'engager à planter des arbres fruitiers à hauteur de 255 €.

Centre de collecte de pommes

La Communauté de communes a pour objectif d'assurer le maintien et le développement des vergers traditionnels haute tige et demi-tige du territoire, tout en prenant en compte leurs dimensions sociales, écologiques et économiques.
Dans ce cadre, elle a, cette année encore, renouvelé son soutien à l'ALC de Gumbrechtshoffen, notamment par le financement et la mise à disposition de deux bennes de collecte de pommes (une benne de 10 m³ et une benne de 20 m³), acheminées sur le site Armbruster à Mietesheim.
La collecte de pommes pour la saison 2025 s'est déroulée tous les mercredis et samedis, du 10 septembre au 20 octobre. Sur l'ensemble de cette période, 66 fournisseurs ont été recensés pour un total de 133 livraisons, représentant 34 540 kg de pommes collectées.



34 t
de pommes collectés

Trame verte et bleue : un programme pluriannuel d'actions

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a engagé un programme pluriannuel en faveur des trames vertes et bleues sur les territoires de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains ainsi que sur celle de l'Alsace bossue.

À destination des habitants et des communes, ce programme prévoit la mise en œuvre de tout ou partie des actions suivantes :

- Plantation de haies et de vergers
- Mise en place de plantes mellifères en zone urbaine
- Réalisation d'un atlas de la biodiversité communale.
- Création et/ou réhabilitation de mares.
- Animations scolaires
- Animations grand public

D'un montant global de près de 600 000 € répartis sur 3 ans, le programme est financé à hauteur de 80% par l'État (dispositif Fond Vert) et bénéficie également d'une subvention versée par la Fondation Crédit Mutuel.

En 2025, la distribution de 285 arbres fruitiers a bénéficié à 16 particuliers, pour un total de 117 arbres, ainsi qu'à 5 communes du territoire, pour un total de 168 arbres.

Concernant les haies, 1 847 mètres linéaires ont été distribués, dont 558 mètres linéaires pour les particuliers et 1 289 mètres linéaires pour 4 communes du territoire.

Le plan paysage de la traversée du Massif des Vosges

Par délibération du 5 juillet 2021, la Communauté de Communes s'est engagée à soutenir le plan paysage de la traversée du massif des Vosges et a porté l'action 24 intitulée « fabrication collective de lieu de rencontre dans l'espace public du village».

Guidés et accompagnés par un paysagiste-concepteur, les habitants de 7 communes volontaires : Rothbach, Offwiller, Zinswiller, Oberbronn, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen et Windstein, ont été invités, lors d'ateliers, à prendre conscience des enjeux paysagers de leur commune et à contribuer, à leur échelle, à l'évolution de leur cadre de vie. Ces réflexions collectives ont permis de faire émerger les grandes lignes de projets pouvant voir le jour à court ou moyen terme :

- Niederbronn-les-Bains : Parc du mini-golf – imaginons la suite.
- Oberbronn : Repenser le parc des cigognes.
- Offwiller : Un seuil pour le site du Schieweschlawe.
- Reichshoffen : Les jeunes dans les espaces communes – leurs envies.
- Rothbach : Un espace ludique pour tous.
- Windstein : Une nouvelle place centrale.
- Zinswiller : L'avenir de l'abri du Rebhof & l'îlot mairie-école.

En 2024, certains projets ont commencé à voir le jour : la commune de Windstein a démarré les travaux de création d'une place centrale et la commune de Zinswiller a augmenté la capacité de places assises à l'aire de jeux en rajoutant un ensemble table et bancs confectionné par les agents communaux ainsi que plusieurs bancs dispersés sur le terrain et dans différents lieux du village.

La Communauté de communes porte également l'action n°4. L'objectif est la sensibilisation des scolaires aux paysages et à notre influence sur leur évolution. Cette action était à destination des classes de cycle 3 (CM1, CM2). Des interventions ont été organisées avec l'association Les Piverts pour amener les élèves à porter un autre regard sur les paysages du quotidien, éveiller leur curiosité mais également faire prendre conscience de l'influence de l'homme sur son cadre de vie et sur la biodiversité.

Etude préalable au transfert de la compétence eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales

En application des lois de 2015 et 2018, les compétences en matière d'eau et d'assainissement sont obligatoirement transférées aux Communautés de communes au 1er janvier 2026.

Face à cette réforme complexe aux enjeux techniques, financiers et organisationnels importants, les élus du territoire de la Communauté de communes ont engagé une réflexion approfondie, accompagnée par un cabinet spécialisé. Plusieurs scénarios ont été étudiés.

Finalement, les élus ont choisi, de manière consensuelle, de déléguer la gestion de l'eau et de l'assainissement au SDEA. Ce choix permet aussi aux élus locaux de garder une maîtrise des décisions via des commissions locales.

Depuis le 1er janvier 2026, le SDEA assurera la gestion de l'eau et de l'assainissement sur la quasi-totalité du territoire et les syndicats infra communautaires seront dissous. Le Syndicat des eaux d'Offwiller et environs, étant supra communautaire, continuera à exister.

Gestion des cours d'eau

Depuis le 1er janvier 2023, la Communauté de communes a transféré la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA). Ce partenariat a permis d'engager des actions concrètes pour améliorer l'état des cours d'eau et préserver la biodiversité aquatique, tout en protégeant les riverains contre les risques d'inondation. Ci-dessous un retour sur les travaux d'entretien réalisés en 2025.

Entretien ponctuel des rivières :

Gundershoffen : Une stabilisation de berge a été réalisée le long du Falkensteinerbach, à proximité de la nouvelle voie verte. Pour stabiliser une petite portion de berge, des pieux très resserrés ont été plantés afin de la protéger. C'est l'entreprise LAPAYSAGERIE qui a réalisé ces travaux pour un montant de 8 864 € TTC.



Mertzwiller : Les fondations de la passerelle piétonne (rue des Granges) se sont dangereusement érodées crue après crue. L'érosion est un phénomène normal, cependant il y avait une urgence à protéger les fondations de cette passerelle qui permet de traverser la Zinsel du Nord. Une stabilisation de berge en génie végétal a été réalisée. Des fascines de saule vivantes ont permis de redessiner la berge. Des plantations supplémentaires ont été mises en place en haut de berge afin que les fascines protègent lors des prochaines crues et que les futures racines de saule protègent à leur tour les fondations. Une intervention technique d'envergure a été nécessaire pour l'enlèvement. Les travaux ont été confiés à l'entreprise LA PAYSAGERIE pour un montant de 33 843 € TTC.

Niederbronn-les-Bains : En amont du village, l'ancien dessableur a été restauré. Des déflecteurs sont en place depuis le printemps 2025. Cette intervention permet de resserrer et de diversifier les écoulements. En effet, la surlargeur causée par le curage régulier de ce dessableur créait un dysfonctionnement du cours d'eau. C'est l'entreprise Nature et Techniques, pour un montant de 5 707 € TTC, qui a réalisé ces travaux subventionnés à 40 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Reichshoffen :

- L'entreprise Nature et Techniques est intervenue pour un enlèvement d'embâcle à proximité du Match pour un coût de 3 441 € TTC. L'intervention a également permis d'abattre un sapin, les résineux contribuant à l'acidification de l'eau du cours d'eau.
- La passe à poissons du Rauchenwasser a subi des érosions à cause des blocages illégaux de son entrée. Un panneau de sensibilisation avait déjà été mis en place, pourtant un complément d'enrochement a été nécessaire afin que la passe à poissons reste fonctionnelle. L'entreprise Nature et Techniques s'est chargée de cette opération pour un montant de 6 660 € TTC.
- La Communauté de communes a été sollicitée à plusieurs reprises pour des embâcles situés à proximité de la station d'épuration. Il a toutefois été décidé de privilégier la valorisation de ces arbres morts plutôt que de procéder à une simple intervention d'enlèvement. Ainsi, une banquette « peigne » a été aménagée afin de créer des habitats favorables à la faune aquatique, tout en garantissant un bon écoulement des eaux en période de crue. Ces travaux ont été réalisés par le Parc d'Erstein pour un montant de 5 014 € TTC.
- Sous le pont de la rue de Kandel, un atterrissement s'est formé au fil des années, et une surlargeur en aval du pont a été constaté. L'entreprise Nature et Techniques est intervenue avec une technique végétale pour resserrer les écoulements. Des boudins d'hélophytes ont été installés et maintenus par des pieux en châtaignier. Coût de l'opération : 4 932 € TTC.



Mietesheim : Des embâcles (troncs, branchages) obstruaient les écoulements d'un affluent de la Zinsel du Nord. Le cours d'eau a été reméandré pour contourner les embâcles et permettre un écoulement correct. Ce cours d'eau étant assez linéaire, cette opération a également permis de diversifier son fonctionnement. C'est l'entreprise LA PAYSAGERIE qui est intervenue pour un montant de 900 € TTC.

Uttenhoffen : La Communauté de communes a été sollicitée à plusieurs reprises pour des embâcles sur un linéaire de 100 m. Il a été convenu d'intervenir sur 3 embâcles qui bloquaient le plus les écoulements. Ces travaux ont été réalisés en régie avec l'équipe rivière du SDEA pour un montant de 1 045 € TTC.

Projet :

Lancement de la maitrise d'œuvre pour la création d'un lit mineur d'étiage au centre de Niederbronn-les-Bains et restauration de la continuité écologique au niveau du moulin à côté de la salle des fêtes avec le bureau d'étude SINBIO.

2.5. Renforcer le lien social

L'aide sociale légale et le RSA

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) assure l'accueil des personnes en difficulté, propose un accompagnement social aux bénéficiaires du RSA et établit des demandes d'aide sociale. En 2025 : 48 demandes d'aide sociale et 32 nouveaux bénéficiaires du RSA en accompagnement social (cf. p. 37-38).

Domiciliation postale

Le CIAS propose un service de domiciliation postale pour des personnes sans domicile stable. 10 élections de domicile effectuées en 2024 étaient encore en cours en 2025 et 8 nouvelles demandes ont été déposées.

Au 31 décembre 2025, 6 domiciliations étaient en cours. 101 courriers ont été réceptionnés et 35 passages pour chercher le courrier ont été enregistrés dans ce cadre.

Cours de français

En 2025, les cours de français ont eu lieu toute l'année, sauf durant les vacances scolaires. Les cours habituels se déroulant le mardi matin ont accueilli une trentaine d'élèves divisés en deux groupes. Le cours du jeudi matin a permis aux élèves de progresser davantage et a accueilli une moyenne de 14 élèves.

Du mois de janvier à juillet 2025, un quatrième cours a eu lieu tous les lundis matin à l'espace Grappelli à Mertzwiller. Ce cours a permis d'accueillir entre 7 et 10 personnes résidant à Mertzwiller et n'ayant pas de moyen de transport. Malheureusement, la bénévole qui animait les cours a changé de région et nous n'avons pas trouvé de remplaçant.

Le taux de participation s'élève à 69 % pour l'année. La mobilisation des participants se fait ressentir, et lors des absences, les élèves ont pris l'habitude de s'excuser.

Actions à destination des seniors

- ✓ Le sommeil, le comprendre pour mieux le gérer
- ✓ Perfectionnement à la tablette numérique
- ✓ D'Marche
- ✓ Bien-être relaxation et sophrologie
- ✓ Bienvenue à la retraite
- ✓ Bouger pour rester actif
- ✓ Rendez-vous trimestriel des ainés
- ✓ S'Babbel Eck
- ✓ Souffler pour mieux aider
- ✓ Le mois des ainés

➔ Retrouvez le détail des actions en page 40 et 41.

Un accueil adapté pour la petite enfance

Les capacités d'accueil des enfants de moins de 6 ans sur le territoire sont les suivantes :

- Une halte-garderie à Reichshoffen : 12 places, dont deux à mi-temps (20h).
- Une micro-crèche à Gundershoffen : 12 places, dont une place à vocation d'insertion professionnelle (AVIP).
- Un multi-accueil à Niederbronn-les-Bains : 24 places en accueil régulier.
- Une crèche à Mertzwiller : 20 places.
- 88 assistantes maternelles effectivement en activité (sur 110 déclarées).
- Un Relais Petite Enfance

La halte-garderie « Les Mini-pousses » de Reichshoffen et la micro-crèche « D'Sandhaasle » de Gundershoffen sont historiquement gérées en régie directe par la Communauté de communes. Depuis le 1er septembre 2023, cette gestion directe s'est étendue aux établissements d'accueil du jeune enfant situés à Niederbronn-les-Bains et Mertzwiller.

Le Relais petite enfance (RPE) est animé par une animatrice à temps plein qui reçoit les parents et les assistantes maternelles. Elle organise également différentes activités, des formations à destination des assistantes maternelles, ainsi que des réunions

d'informations. Le RPE enregistre les demandes d'accueil petite enfance du territoire.

Un accueil adapté pour l'Enfance

La Communauté de communes gère en gestion directe les établissements d'accueil périscolaire de :

- Gundershoffen « primaire » qui accueille des enfants de 6 à 11 ans avec un agrément de 62 enfants pour le midi et 42 pour le soir.
- Gumbrechtshoffen – Oberbronn – Zinswiller qui accueille des enfants de 3 à 11 ans au nombre de 50 enfants midi et soir.
- Mertzwiller qui accueille des enfants de 6 à 11 ans avec un agrément de 72 enfants pour le midi et de 50 pour le soir.
- Niederbronn-les-Bains qui accueille des enfants de 6 à 11 ans avec un agrément de 80 enfants pour le midi et de 56 pour le soir.
- Niederbronn-les-Bains « maternelles » qui accueille des enfants de 3 à 6 ans avec un agrément de 35 enfants midi et soir.
- Reichshoffen *Cuirassiers* qui accueille des enfants de 3 à 11 ans avec un agrément de 100 enfants à midi et de 60 le soir.
- Reichshoffen *De Leusse* qui accueille des enfants de 3 à 11 ans au nombre de 50 enfants, midi et de 35 le soir.
- Garderie périscolaire de Gundershoffen « maternelle » qui accueille des enfants de 3 à 6 ans au nombre de 30 enfants midi et soir.
- Garderie périscolaire de Dambach-Windstein qui accueille des enfants de 3 à 11 ans au nombre de 20 enfants, midi et soir.
- Garderie périscolaire de Offwiller-Rothbach qui accueille des enfants de 3 à 11 ans au nombre de 30 enfants midi et soir.
- Garderie périscolaire de Griesbach qui accueille des enfants de 3 à 11 ans au nombre de 30 enfants pour le midi.
- Garderie périscolaire de Mietesheim qui accueille des enfants de 3 à 6 ans au nombre de 30 enfants midi et soir



Une politique d'animation socioculturelle intercommunale

La Communauté de communes a consacré en 2025 une somme de 685 000 € au fonctionnement de l'Association Réseau Animation Intercommunale et aux différentes actions d'animations mises en œuvre. Cette association gère l'animation des mercredis et des vacances scolaires, et met en œuvre une politique socioculturelle ambitieuse pour les familles. Elle propose également des activités monothématiques en soirée suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

En complément de ce partenariat, il a paru important d'encourager les enfants et les jeunes à découvrir les spectacles Jeunes Publics proposés par les deux Relais Culturels du territoire. Aussi, la Communauté de communes verse une subvention aux coopératives scolaires pour couvrir le coût de ces spectacles, en 2025 une subvention de 15 116,41 € a été versée.

La Communauté de communes prend également en charge les transports collectifs des élèves pour leurs activités culturelles et sportives sur le territoire (85 déplacements enregistrés en 2025).

2.6 Développer l'attractivité

Dispositif Petites villes de demain (PVD)

Le programme Petites villes de demain (PVD), lancé le 1er octobre 2020, permet aux villes de moins de 20 000 habitants désignés par les Préfets de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation.

La Communauté de communes est entrée dans ce programme avec 4 communes membres : Gundershoffen, Mertzwiller, Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen.

L'opération de revitalisation du territoire est un processus qui se compose en 3 phases :

- Réalisation d'un état des lieux territorial sur les thématiques du commerce, de l'habitat, du cadre de vie, de la mobilité ;
- Composition d'une stratégie de revitalisation à l'échelle intercommunale ;
- Travailler sur les projets en fonction des objectifs et échelonner une priorisation.

Cette démarche s'est conclue par la signature d'une convention d'opération de revitalisation du territoire le 20 septembre 2023 qui donne au territoire des outils spécifiques (meilleur contrôle de l'implantation des supermarchés, droit de préemption, …) et un engagement des partenaires financiers à soutenir les projets de la Communauté de communes et des Communes.

Programme d'itinéraires cyclables

En 2022, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains était lauréate de l'appel à projets « AVELO » pour le développement de sa politique cyclable L'ADEME (Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie), à travers l'appel à projets AVELO2, a pour objectif d'accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables pour développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Cet appel à projets ouvre un droit à subvention sur des actions portant sur un programme proposé dans le cadre de l'appel à projets.

Ce programme volontariste s'est articulé en 3 axes :

Axe 1 : la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables réalisation d'un schéma directeur cyclable (axe réalisé en 2023) :

- Définition d'une stratégie à long terme sur la politique cyclable (aménagements prioritaires, plan de communication, équipement à développer...) ;
- Études pré-opérationnelles à la réalisation d'aménagement cyclable ;

Axe 2 : l'expérimentation de services vélo (axe réalisé en 2024) :

- Déploiement de bornes de réparation : ces bornes offrent tous les outils nécessaires à tous types de réparation installés à des points stratégiques ;

La Communauté de communes a installé plus de 20 bornes de réparation et de gonflage pour vélos sur l'ensemble du territoire, notamment près des gares. Ces bornes, dotées d'outils et d'une pompe, faciliteront l'usage du vélo et portent l'identité visuelle de la collectivité.

Axe 3 : l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées (axe réalisé en 2024) :

- Création et mise en œuvre d'une stratégie de communication (supports cartographiques, etc.) ;
- Ateliers de réparations pédagogiques dans les écoles pour apprendre aux écoliers à entretenir leurs vélos et signaler les dysfonctionnements ;

Opération Savoir rouler à vélo :

L'opération *Savoir rouler à vélo*, a été renouvelé en juin 2024 et a permis à près de 300 élèves de classes de CM1-CM2 de bénéficier d'un programme d'animations théoriques et pratiques pour les inciter à la pratique du vélo dans des conditions optimales de sécurité.

- Ateliers de sensibilisation à la mobilité pour publics seniors ou précaires (remise en selle, atelier de sensibilisation, de découverte de vélos à assistance électrique etc.) ;
- Organisation d'une fête du vélo.

Office de tourisme intercommunautaire

Le 10 novembre 2025, le Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte a élu Michel LOM, Maire de la commune de Seebach et Vice-président de la Communauté de communes du Pays de Wissembourg, à la présidence de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte, pour une durée de trois. Il succède à Anne Guillier, maire de Niederbronn-les-Bains, présidente depuis 2022. Le Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte est composé de 30 membres élus et socio-professionnels représentant les territoires du Pays de Niederbronn-les-Bains, de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt.

La gestion de la taxe de séjour a été transférée à l'office de tourisme intercommunautaire depuis le 1er mai 2024.





ACTIVITÉ DES SERVICES

3.1 Etablissements d'Accueil du Jeune enfant (EAJE)

Structures	Encadrement	Nombre de place	Nombre de familles	Taux d'occupation	Nombre d'enfant total
"Au Jardin d'Albin" Niederbronn	1 Responsable Puéricultrice 1 Educatrice de Jeune Enfant 3 Auxiliaires de puériculture 4 CAP AEPE 1 animatrice agent du cuisine	24	40	46%	43
"Les Mini-pousses" Reichshoffen	1 Responsable Puéricultrice 1 Auxiliaire de puériculture 1 CAP EAEPE	12	32	47%	44
"Le Tipi des petits" Mertzwiller	1 Responsable Educatrice de Jeunes Enfants 2 Auxiliaires de puériculture 5 CAP AEPE 1 Animatrice 1 agent du cuisine	20	33	51%	35
"D'Sandhassle" Gundershoffen	1 Responsable Educatrice de Jeunes Enfants 4 CAP AEPE 2 Animatrices	12	18	50%	19



4
EAJE



30
encadrants



123
familles



141
enfants

3.2. Relais petite enfance

Information des familles et accompagnement à la recherche d'un mode de garde

Le RPE joue un rôle central d'information et d'orientation des familles vers les différents modes d'accueil existants (individuel ou collectif). En 2025, les demandes enregistrées sont les suivantes :

- Nombre de demandes en accueil collectif : 13
- Nombre de demandes en accueil assistants maternels : 40
- Nombre de demandes non précises : 21

Offre à la demande

Le territoire compte 110 assistants maternels agréés, dont 88 sont actuellement en activité, offrant une capacité d'accueil de 312 places.

L'offre d'accueil est complétée par 5 maisons d'assistants maternels (MAM) et 4 micro-crèches privées, représentant ensemble 102 places supplémentaires.

Le Relais Petite Enfance (RPE) demeure un interlocuteur clairement identifié par les familles, qui le sollicitent comme lieu ressource pour s'informer sur les différents modes d'accueil disponibles.

Accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels

Le RPE favorise les temps d'échange et de formation professionnelle à destination des assistants maternels. Plusieurs actions ont été menées en 2025 :

Actions de sensibilisation et de formation

- Conférence : "Parlons des émotions »
- Formation : "Ressources »
- Formation : "Gestes et postures »
- Soirée créative autour du bricolage en petite enfance

Soutien à l'accès à la formation

- *"Accompagnement d'un enfant en situation d'handicap"*
- *"Contes et histoires"*

Animations et ateliers proposés

Le RPE organise de nombreux temps collectifs à destination des professionnels, des enfants et des familles : 118 ateliers ont été organisés en 2025 sur diverses thématique, musique, snoezelen, baby-gym, danse, cuisine, balade poussette…

23 assistants maternels différents, 26 parents et 74 enfants ont participés aux différents ateliers.

Actions événementielles et partenariales

Le RPE participe activement à la vie du territoire à travers plusieurs événements annuels :

- Semaine "Familles en scène" : animations parents/enfants et professionnels/enfants, participation à la journée mondiale de la trisomie 21.
- Semaine nationale de la petite enfance : organisation d'activités thématiques renforçant les liens enfants-parents-professionnels.
- Temps festifs : fête de Noël, sortie estivale…
- Participation aux Girafes Awards (4e année consécutive) pour valoriser un projet pédagogique réunissant le trio enfants-parents-professionnels.

Engagement dans la mission renforcée CAF

En 2025, le RPE a renforcé la promotion de l'accueil chez les assistants maternels auprès des familles. Cette valorisation s'appuie sur la communication via les supports numériques de la collectivité (site web ; réseaux sociaux) et sur l'organisation d'actions dédiées.

Un forum petite enfance a notamment été organisé le 19 novembre, à l'occasion de la journée nationale des assistants maternels, en partenariat avec la PMI, les EAJ et l'APEDI, afin de promouvoir le Relais et le travail des professionnels de l'accueil individuel.

Le métier a également été mis en avant lors d'événements, tels que la Haguenauvienne, ainsi qu'à travers des animations thématiques (atelier lecture franco-alsacien, activités créatives).

Enfin, l'implication des professionnels s'est illustrée par leur participation au Téléthon, avec la vente d'objets artisanaux ayant permis de reverser plus de 400 €.

Relations avec les usagers (professionnels et familles)

- **Mails** : 525 courriels concernant 74 assistants maternels différents.
- **Appels téléphoniques** : 55 appels pour 24 assistants maternels différents
- **Entretiens en présentiel** : 9 entretiens avec 7 assistants maternels différents.
- **Mails** : 136 courriels et 172 visites et entretiens auprès des familles.

Fonctionnement du guichet unique

Le RPE assure également la gestion administrative des demandes de places en accueil collectif :

Nombre de commissions d'attribution de places	Familles concernées	Dossiers acceptés	Dossiers refusés	Dossiers abandonnés
4	75	60	1	14

3.3 Établissements d'accueil périscolaire

Périscolaires	Ages des enfants accueillis	Capacité théorique		Encadrement**	Taux d'occupation midi en %*	Taux d'occupation soir en %*
		Nb d'enfants midi	Nb d'enfants soir			
Mertzwiller	6 à 11 ans	72	50	5 animateurs et une direction hors encadrement	**75,1**	**37,5**
Niederbronn-les-Bains « primaire »	6 à 11 ans	80	56	6 animateurs et une direction hors encadrement	**86,7**	**43,8**
Niederbronn-les-Bains « maternelle »	3 à 6 ans	30 35 depuis septembre	30 35 depuis septembre	4 animateurs dont une direction dans l'encadrement	**86,3**	**51,7**
Reichshoffen *Cuirassiers*	3 à 11 ans	100 (65 primaires et 35 maternelles)	100 (65 primaires et 35 maternelles)	9 animateurs et une direction hors encadrement	**81,6**	**26,8**
Reichshoffen *De Leusse*	3 à 11 ans	50 (30 primaires et 20 maternelles)	50 (30 primaires et 20 maternelles)	4 animateurs dont une direction dans l'encadrement	**81,8**	**46,4**
Gumbrechtshoffen – Oberbronn – Zinswiller	3 à 11 ans	50 (35 primaires et 15 maternelles)	50 (35 primaires et 15 maternelles)	5 animateurs dont une direction dans l'encadrement	**75**	**26,7**
Dambach - Windstein	3 à 11 ans	20	20	2 animateurs dont une direction dans l'encadrement	**62,7**	**29,7**
Offwiller – Rothbach	3 à 11 ans	30	30	2 animateurs dont une direction dans l'encadrement	**77,9**	**25**
Gundershoffen primaire	6 à 11 ans	62	42	5 animateurs et une direction hors encadrement	**86,8**	**53,1**
Gundershoffen maternelle	3 à 6 ans	30	30	3 animateurs dont une direction dans l'encadrement	**85,7**	**53,5**
Mietesheim	3 à 6 ans	30	30	3 animateurs dont une direction dans l'encadrement	**88,2**	**46,4**
GRIESBACH (ouvert depuis septembre 2025 - que sur le temps de midi)	3-11 ans	30 (20 primaires et 10 maternelles)	/	2 animateurs dont une direction dans l'encadrement	**62,5**	**/**

** Taux d'occupation par mois en fonction des enfants effectivement présents.*
*** Il convient également d'intégrer à l'effectif deux animateurs « volants », chargés d'assurer les remplacements au sein des structures.*



12
périscolaires



52
animateurs



866
enfants



708
familles

3.4 Le Centre intercommunal d'action sociale

3.4.1. Le Conseil d'administration

MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NOMMÉS
LEININGER Sylvia	BOSTSARRON Raphaël
DUCHMANN Estelle	BEYER Marie-Louise
SCHWEIGHOEFFER Michel	WEISSENBACHER Armelle
OTT Jean-Marie	GAGNANT Laurent
KLEIN Martine	HOEHLINGER Serge
BETTINGER Patrick	JOST Claude
NICOLA Marie-Hélène	KLEIN Sylvie
REPPERT Elodie	LUCES Didier
KLEIN Pascal	SAAS Sandrine
DOMERACKI Sébastien	WOEHREL Frédéric

3.4.2 Activités et projets

Aide sociale légale

Demandes d'aide sociale légale instruites par le CIAS en 2025 : 48 (contre 35 en 2024)
Répartition par communes :

Communes	Nombre de dossiers
Gumbrechtshoffen	6
Gundershoffen	7
Mertzwiller	4
Niederbronn-les-Bains	12
Oberbronn	3
Offwiller	3
Reichshoffen	11
Rothbach	1
Windstein	1

Nature des demandes :

Nature des demandes	Nombre
Demande FSL pour impayés d'énergie	13
Aide sociale aux personnes âgées (frais de séjour)	11
Obligation alimentaire	8
Aide sociale aux personnes âgées (frais de séjour)	6
Demande FSL pour accès au logement	5
Demande MDPH (AAH)	2
Demande d'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées	2
Demande FSL pour maintien dans le logement	1

Revenu de solidarité active (RSA)

Nouveaux accompagnements sociaux des bénéficiaires du RSA en 2025 : 32
Répartition par communes :

Communes	Nouveaux accompagnements
Gundershoffen	6
Mertzwiller	3
Niederbronn-les-Bains	9
Offwiller	2
Reichshoffen	12

Fin d'accompagnement social en 2025 : 21
Répartition par communes :

Communes	Nombre de sorties du dispositif
Gundershoffen	3
Mertzwiller	2
Niederbronn-les-Bains	9
Oberbronn	1
Offwiller	1
Reichshoffen	4
Windstein	1

Accompagnements sociaux en cours au 31 décembre 2025 : 89
Répartition par communes :

Communes	Nombre de bénéficiaires
Gumbrechtshoffen	1
Gundershoffen	11
Mertzwiller	25
Niederbronn-les-Bains	21
Offwiller	3
Reichshoffen	24
Rothbach	2
Windstein	1
Zinswiller	1

111 personnes ont été accompagnées par le CIAS en 2025 soit :

- ✓ 391 entretiens individuels et téléphoniques
- ✓ 102 personnes rencontrées lors d'interventions collectives

Épicerie sociale intercommunale

En 2025, 29 bénévoles ont œuvré à la Fraternelle. Afin de les remercier pour leur investissement, plusieurs actions ont été mises en œuvre tout au long de l'année.

Au total, 7 refus ont été notifiés en 2025 contre 12 en 2024.

Finalement, ce sont 161 contrats qui ont été signés en 2025 contre 164 l'année précédente. Cela représente 124 familles différentes face à 125 en 2024.

Dans le cadre des ateliers pédagogiques, 70 ateliers collectifs ont été proposés aux bénéficiaires de l'ESI. Les ateliers sont animés par les professionnels et bénévoles de l'ESI, mais également par des partenaires et intervenants extérieurs selon les thématiques : atelier cuisine ; jardin ; couture ; bricolage ; cueillettes solidaire, etc.

Origine des familles par communes	Nombre d'orientations en 2024	Nombres d'orientations en 2025	Pourcentage d'orientations en 2025
Niederbronn-les-Bains	42	49	27,8%
Reichshoffen	66	48	27,2%
Gundershoffen – Eberbach - Griesbach	46	42	23,9%
Gumbrechtshoffen	6	11	6,4%
Mertzwiller	17	10	5,7%
Offwiller	4	4	2,2%
Windstein	4	4	2,2%
Oberbronn	8	3	1,7%
Zinswiller	5	3	1,7%
Mietesheim	0	1	0,6%
Rothbach	0	1	0,6%
Dambach - Neunhoffen	0	0	0,0%
Uttenhoffen	0	0	0,0%
Total	**198**	**176**	**100%**

Partenariats et dons :

Les principaux partenaires :
Banque Alimentaire du Bas-Rhin ; Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (ANDES) ; INTERMARCHE – Reichshoffen ; Ferme METTLING – Preuschdorf ; Ferme Maraichère du Windstein ; Les Jardins du Wasserloch – Rothbach ; Food Truck L'Envol ; Boehli – Gundershoffen ; Agence du Don en Nature (ADN) ; Intermarché ; Pharmagreen ; le Gourmet d'Alsace – Dambach Neunhoffen ; Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) ; Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) ; Pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace (APSA).

Les dons perçus en 2025 :
En 2025, l'entreprise « FINAY » de Gundershoffen a souhaité, pour la troisième année consécutive, soutenir l'épicerie sociale intercommunale en effectuant deux dons financiers. La chorale « Mélodie en cœur » a organisé un concert à l'église de Reichshoffen le 8 décembre 2024. Le plateau de la soirée a été réalisé au profit de l'épicerie sociale

intercommunale. Un don d'un particulier a également été effectué. Ces dons ont permis l'achat de denrées alimentaires fraiches tout au long de l'année ainsi que l'organisation d'un événement à destination des bénéficiaires de l'ESI.
La Fraternelle a également pu bénéficier de dons alimentaires (fruits et légumes, produits secs, produits d'hygiène et d'entretien, …) offerts par des particuliers ainsi que par l'association « Joie et Partages » situé à Philippsbourg.

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire :

En 2025, trois collectes alimentaires ont été organisées par le CIAS. La première collecte, portée au niveau national par l'ANDES, a permis de récolter environ 1 150 kg de produits. Une deuxième collecte a été organisée au Super U de Gundershoffen. Au total, plus de 900 kg de denrées ont été récoltées. Ces deux événements ont permis d'approvisionner, directement, le stock de l'Epicerie Sociale Intercommunale. Enfin, comme chaque année, la collecte nationale des Banques Alimentaires s'est déroulée le dernier week-end de novembre. Le CIAS était présent dans cinq magasins du territoire et 6 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène ont été réceptionnées sur deux jours.

Durant ces trois collectes, plus de 150 bénévoles ont été mobilisés pour assurer les permanences dans les magasins, transporter les denrées et procéder au tri.

L'accompagnement vers l'emploi :

L'accompagnement vers l'emploi ayant pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'épicerie, du CIAS et des services sociaux du territoire est depuis 2014 assurés par deux bénévoles.

En 2025, cinq personnes ont été rencontrés dans le cadre de l'accompagnement vers l'emploi ou de l'accompagnement budgétaire. Cela représente une vingtaine d'heures de travail. Le bilan est faible et peut s'expliquer pour l'accompagnement budgétaire. En effet, les personnes concernées sont généralement accompagnées par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale de la CeA. Cet accompagnement est ciblé vers la gestion budgétaire et un doublon ne serait pas nécessaire. Toutefois, il est important de pouvoir proposer cet accompagnement au sein de l'ESI.

Les cours de français :

En 2025, les cours de français ont eu lieu toute l'année, sauf durant les vacances scolaires. Les cours habituels se déroulant le mardi matin ont accueilli une trentaine d'élèves divisés en deux groupes. Le cours du jeudi matin a permis aux participants de progresser davantage et a accueilli une moyenne de 14 élèves.

Du mois de janvier à juillet 2025, un quatrième cours a eu lieu, tous les lundis matin, à l'espace Grappelli à Mertzwiller. Ce cours a permis d'accueillir entre 7 et 10 personnes résidant à Mertzwiller et n'ayant pas de moyen de transport. Malheureusement, la bénévole qui animait les cours a changé de région et nous n'avons pas trouvé de remplaçant.

Le taux de participation s'élève à 69 % pour l'année. La mobilisation des participants est en hausse depuis 2023, et lors des absences, les élèves ont pris l'habitude de s'excuser.

Appel à projets « Mieux Manger Pour Tous » :

En 2023, le Centre Intercommunal d'Action Sociale a été lauréat de l'Appel à projets « Mieux Manger Pour Tous » au niveau local. Ce programme, déployé sur une durée de trois ans, a permis le développement de plusieurs actions en 2025.

L'objectif principal a été de favoriser les circuits-courts et de renforcer les partenariats avec les producteurs locaux, afin de proposer des produits frais issus du territoire au sein de l'Epicerie Sociale Intercommunale. Dans la continuité de l'année 2024, des paniers de légumes solidaires ont été proposés aux bénéficiaires de juin à décembre. Par ailleurs, les ateliers culinaires, les ateliers « jardin » ainsi que les cueillettes solidaires se sont poursuivis dans une dynamique similaire à celle de l'année précédente.

L'année 2025, a permis de développer et de renforcer le partenariat avec les producteurs locaux à travers l'organisation de visites de ferme. Plusieurs bénéficiaires de l'ESI ont ainsi pu découvrir le « Domaine des Bufflonnes » à Uhrwiller ainsi que la « Ferme METTLING » à Preuschdorf. Ces visites ont permis la dégustation de produits locaux et, dans certains cas, une participation aux activités agricoles, notamment lors du ramassage de pommes de terre à Preuschdorf. Ces temps d'échange contribuent à valoriser les producteurs qui soutiennent l'ESI et dont les produits sont proposés au sein du magasin.

Dans une logique de montée en compétences et de découverte de nouvelles pratiques, des bénéficiaires ont participé à la visite du jardin biologique « Hymenoptera » situé à Obersteinbach. Les participants ont également pu participer à un atelier collectif consacré à la biodiversité. Animé par Sébastien HEIM dans les locaux de l'ESI, cet atelier a permis de transposer concrètement les apports théoriques directement autour du jardin de l'ESI. Par la suite, l'objectif sera de favoriser le développement de la biodiversité afin d'améliorer la pollinisation autour du jardin.

Le programme « Mieux Manger Pour Tous » porté par le CIAS s'est terminé en 2025. Toutefois, la majorité des actions mises en place pourront perdurer et continueront à se développer en 2026.



Actions en faveur des seniors :

D'Marche
Afin d'augmenter durablement son nombre de pas au quotidien, un cycle D'Marche de 3 séances a été organisé du 12 décembre 2024 au 3 février 2025 à la résidence seniors de Reichshoffen. 12 personnes y ont participé.

Le sommeil, le comprendre pour mieux le gérer
Afin de prendre soin de son sommeil au quotidien, un cycle de 5 séances a été organisé en partenariat avec l'association Brain Up du 26 mai au 30 juin dans les locaux de l'épicerie sociale à Gundershoffen.

Perfectionnement à la tablette numérique
En partenariat avec SOS Futur un nouveau cycle de 8 ateliers de perfectionnement à la tablette numérique été organisé du 8 septembre au 27 octobre dans les locaux de l'épicerie sociale intercommunale à Gundershoffen. 7 personnes ayant participé au cycle d'initiation ont participé à cette suite ainsi que 4 nouvelles personnes.

Bien-être relaxation et sophrologie
En partenariat avec Atout Age Alsace, un cycle de 5 séances a été proposé du 11 septembre au 9 octobre à la salle polyvalente de Zinswiller, afin d'acquérir une meilleure connaissance de soi et ainsi mieux affronter les défis du quotidien. 16 personnes y ont participé.

Bienvenue à la retraite
En partenariat avec la CARSAT, un cycle de 4 séances a été organisé du 11 septembre au 2 octobre au siège de la Communauté de communes, afin de préparer les futurs retraités ou jeunes retraités à cette nouvelle étape de leur vie. 15 personnes ont participé à ce cycle.

Bouger pour rester actif
En partenariat avec Atout Age Alsace, un cycle de 5 séances de découverte de différentes activités physiques adaptés, a été organisé du 3 novembre au 1er décembre à la Mairie de Windstein. 12 personnes ont participé à ce cycle.

Rendez-vous trimestriel des ainés
Démarré en 2024, ces rencontres ont continué en 2025 :

- 6 février à la salle des fêtes d'Uttenhoffen : conférence « La mort, le deuil, on en parle ? » animée par Delphine FRIESS, thanadoula. 14 personnes étaient présentes.
- 5 mai à la salle des fêtes d'Offwiller : conférence « Les aliments clés pour prévenir les maladies cardiovasculaires, booster l'immunité et améliorer la digestion » animée par Claudia ADAM, diététicienne. 25 personnes étaient présentes.
- 10 juillet à la salle communale de Mietesheim : conférence « Bouger pour soulager les petits maux du quotidien » animée Caroline BOQUEL, éducatrice sportive à la Maison Sport Santé Alsace. 15 personnes étaient présentes.

S'Babbel Eck
Un temps de répit et d'échange autour d'un sujet et d'un moment de convivialité est proposé les 2èmes mardis du mois alternativement sur le territoire de la Communauté communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, pour les aidants des personnes en situation de handicap.

- ✓ Janvier : Découvrir les bienfaits du Snoezelen
- ✓ Février : Se relaxer aux sons des bols tibétains
- ✓ Mars : Comment relâcher les tensions ? Echanges autour de la fabrication d'un objet anti-stress

- ✓ Avril : En avril, découvre tes fils, échanges et bricolage sur le thème de Pâques
- ✓ Mai : En mai, fais ce qu'il te plait ! Expérimentation de différentes techniques de relaxation
- ✓ Juin : En juin, on en voit de toutes les couleurs ! Préparation et dégustation partagées d'un apéro dinatoire coloré et vitaminés
- ✓ Octobre : Bien être et lâcher prise, découverte de la médiation par l'animal
- ✓ Décembre : Echanges et partage en cuisine

Une dizaine de personnes sont présentes à chaque atelier, sauf pour les deux dernières rencontres, seulement 2 personnes présentes.

Souffler pour mieux aider

Un nouveau cycle de 22 séances a été organisé du 25 février au 4 novembre afin de proposer des temps de répit et de partage aux aidants de personnes âgées. 9 aidantes ont participé de manière très régulière aux 10 séances de rigologie, 4 séances d'art répit, 4 séances d'immersion en forêt et aux 4 groupes de parole. Cette action a réellement permis aux participantes de lâcher prise et d'apporter un peu de légèreté dans leur quotidien d'aidante.

Le mois des ainés

Dans le cadre du « Mois des Aînés 2025 », 14 conférences et ateliers ont été proposés. Plus de 400 participations ont été enregistrées, correspondant à 171 personnes différentes ayant pris part aux diverses actions.

Les thématiques abordées étaient variées, parmi lesquelles : la succession et les donations, l'importance de bien se préparer à l'approche de l'hiver, « La mort, le deuil : et si on en parlait ? », la prévention et la sécurité routière, l'immersion forestière, la lutte contre les idées reçues et les préjugés liés à l'alimentation, ou encore la gestion de la douleur, ainsi que de nombreux autres sujets.







3.5 Culture & patrimoine

La mission du Service culture est de mieux connaître, faire connaître et faire vivre le patrimoine local auprès des enfants, des habitants et des touristes.

Depuis sa création en décembre 2023, le service culture est mobilisé pour obtenir le label « Pays d'art et d'histoire ». Ce label est décerné par le Ministère de la Culture à des territoires conscients des enjeux d'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants - et qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de promotion de la qualité architecturale et du cadre de vie. Fin 2025, ce processus de labellisation en est à la phase 3/3, avec le dépôt d'un dossier de candidature de près de 150 pages à la Direction des affaires culturelles en vue d'un passage pour labellisation auprès de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture en juin 2026. Ce dossier présente le territoire, sa structuration géographique et administrative, son patrimoine et les démarches d'action culturelle à l'œuvre. Il présente enfin le projet culturel envisagé par la collectivité dans le cadre de ce label.

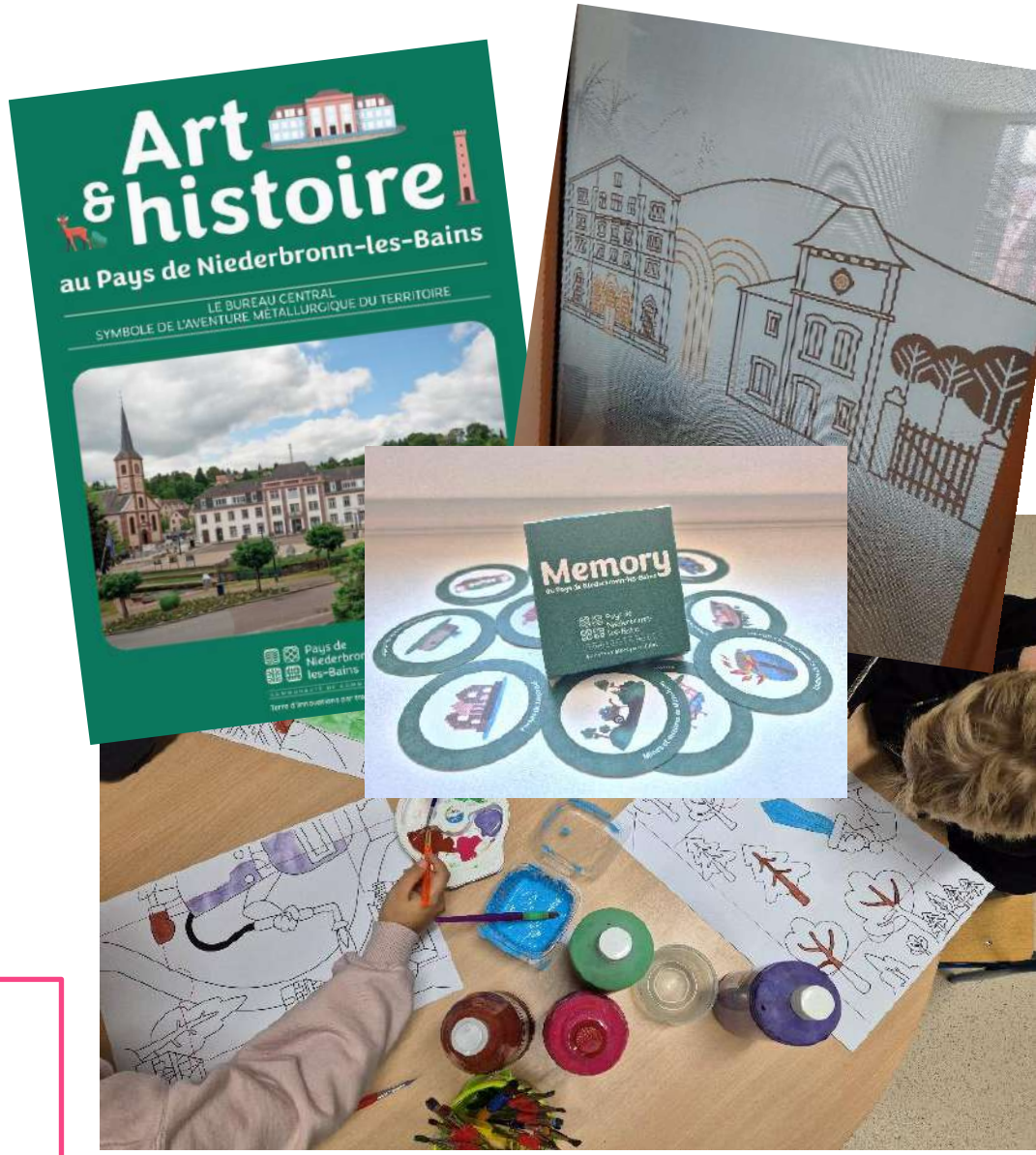
La labellisation repose notamment sur une meilleure connaissance du patrimoine local, avec la mise en place d'un inventaire du patrimoine, bénéficiant de méthodes scientifiques éprouvées par le service Inventaire et patrimoine de la Région Grand Est.

Le service est composé de deux agents, un en charge de la candidature au label Pays d'art et d'histoire, qui travaille en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles, et un en charge de l'inventaire scientifique du patrimoine, dont le poste est cofinancé par la Région Grand Est.

Parmi les actions menées en 2025 pour mieux connaitre et faire connaitre le patrimoine :

- Rédaction d'un dossier de présentation des patrimoines et du cadre de vie ;
- Définition du cadre scientifique et technique de l'inventaire du patrimoine ;
- Valorisation du patrimoine local par des illustrations/vitrophanies au siège de la Communauté de communes ;
- Réalisation et diffusion d'un poster à colorier du patrimoine aux 1580 enfants des écoles ;
- Travail d'inventaire sur le bureau central, ancien siège de l'entreprise De Dietrich, actuel siège de la Communauté de communes ;
- Réalisation d'une vidéo pédagogique sur le bureau central ;
- Rédaction d'une brochure sur le bureau central ;
- Pré-inventaire de l'habitat industriel ;
- Préparation d'une exposition sur l'habitat industriel ;
- Valorisation du patrimoine dans le magazine intercommunal et sur les réseaux sociaux ;
- Programme de visites sur le territoire pour les journées du patrimoine ;
- Réalisation d'un rendez-vous des acteurs du patrimoine et de la culture.

Visionnez la vidéo sur l'histoire du Bureau Central



3.6 Service de transport à la demande TI'GO

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a repris en régie la gestion du transport à la demande depuis le 27 février 2023. Le service Ti'Go fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h à 12h. Les horaires sont libres, en fonction des disponibilités

En 2025, le service Ti'Go, c'est :

925 voyageurs

46 000 kilomètres

261 Jours de circulation

321 Inscriptions d'utilisateurs

3719 courses

9 653 € de recettes

Le rapport d'activités détaillé du service de transport à la demande est joint en annexe.



3.7 Service commun de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeports

Pour pouvoir maintenir sur le territoire le service de recueil des demandes de titres sécurisés (cartes nationales d'identité et passeports), la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et la Ville de Niederbronn-les-Bains ont souhaité créer un service commun. Dans la continuité de la création d'un espace France Services, ce service de proximité restera accessible à la population du territoire, ainsi qu'aux citoyens extérieurs.

Ainsi, depuis le 1er juillet 2022, le service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeport n'est plus assuré par la ville de Niederbronn-les-Bains, mais par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains qui le finance intégralement.

En 2025, le service a réalisé **4487** rendez-vous, dont :

- **1439** pour des demandes de cartes nationales d'identité ;
- **838** pour des demandes de passeports ;
- **1391** pour des remises de cartes nationales d'identité ;
- **819** pour des remises de passeports ;

4 487
RENDEZ-VOUS

1 391
REMISES DE CNI

819
REMISES DE PASSEPORTS

3.8 Espace France services

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a obtenu la labellisation France Services le 18 juillet 2022, par arrêté préfectoral. Ce service a ouvert ses portes au siège de la Communauté de communes (5, place du Bureau central à Niederbronn-les-Bains).

Gratuit et ouvert à tous, ce service facilite l'accès de tous les citoyens aux services publics et propose un accompagnement au numérique.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - mercredi uniquement de 9h à 12h, deux agents France Services ont été spécialement formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien : assurance maladie, immatriculation de véhicules, retraite, impôts, permis de conduire, accès aux services en ligne, cartes nationales d'identité, passeport…

En 2025, le service a connu une forte croissance avec **12 580** demandes qui ont été traitées par l'espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains (contre 3208 en 2024), dont :

- **8 708** demandes nécessitant un accompagnement
- **2 638** demandes de rendez-vous directs avec un partenaire
- **1 206** demandes d'informations générales
- **28** demandes d'accès à un pc en libre service

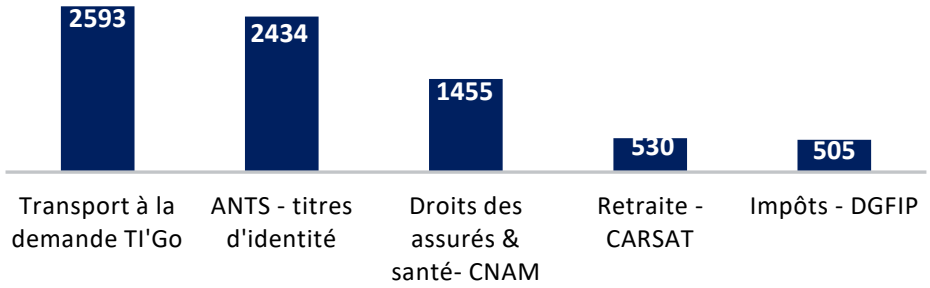
9 370 usagers concernés

580 usagers reçus lors des permanences des partenaires.

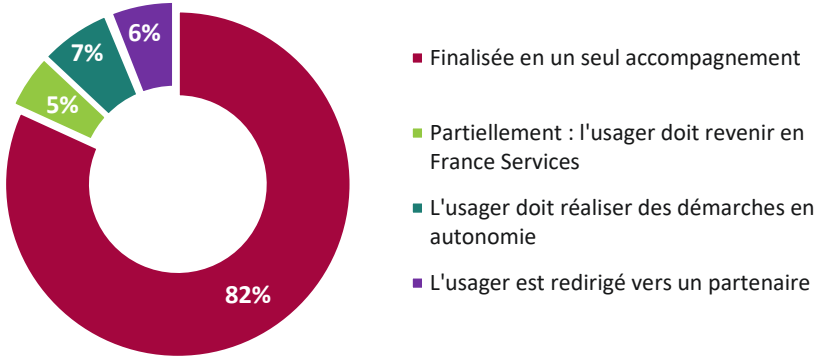
Dans le cadre de la labélisation France services, il est possible de solliciter les partenaires nationaux suivants : Assurance maladie ; Caisse d'Allocation Familiales ; Ministère de l'Intérieur - Agence Nationale des Titres Sécurisés ; France Travail ; Mutualité Sociale Agricole ; Assurance Retraite ; Finances Publiques ; CDAD – Point Justice ; ONACVG – Office National des Combattants et des Victimes de Guerre.

Au-delà des partenariats nationaux, la Communauté de communes a souhaité déployer des offres de services complémentaires en sollicitant les partenaires locaux suivants : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) ; Conciliateur de justice ; France Rénov' ; CRESUS ; Service social de la CARSAT, France Rénov', UFC QUE CHOISIR et UTILECO.

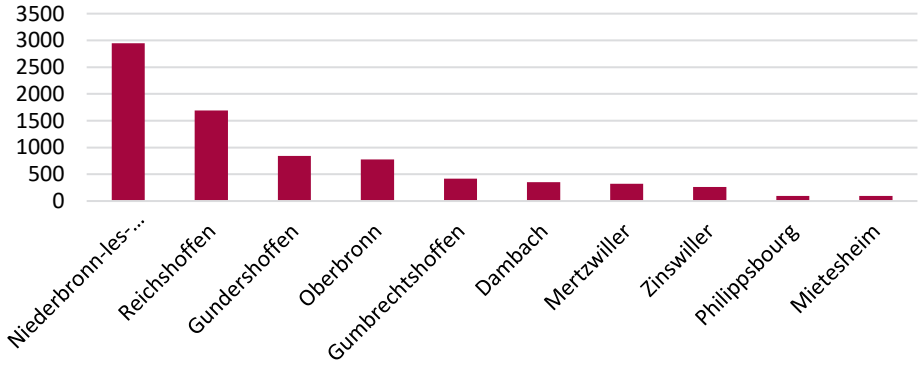
Top 5 des thématiques les plus fréquentes



Taux de finalisation des accompagnements



Communes de provenance (top 10)



En 2025, l'Espace France services a proposé un premier atelier à destination des usagers, consacré à la découverte du compte Ameli.fr.

À cette occasion, l'Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains a accueilli un atelier collectif animé par la CPAM du Bas-Rhin. Pendant deux heures, douze participants ont pu se familiariser avec les démarches de santé en ligne et explorer les différentes fonctionnalités de leur compte Ameli.fr.



3.9. Activités administratives

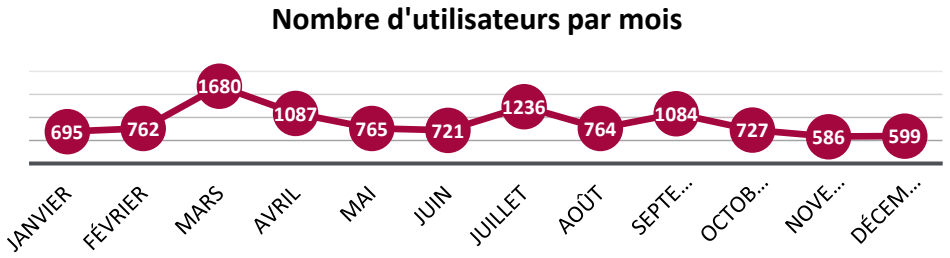
Secrétariat – comptabilité

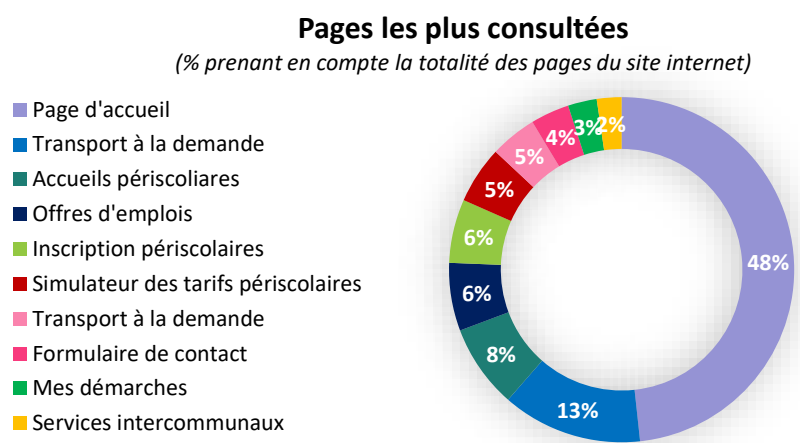
- 843 courriers départ enregistrés (tous services confondus).
- 2390 mandats contre 2388 en 2024 et 39 mandats d'annulation contre 33 en 2024 (budgets général et annexes).
- 6375 titres de recettes contre 5996 en 2024 et 7 titres d'annulation contre 80 en 2024 (budgets général et annexes).
- Pour le CIAS : 260 mandats contre 184 en 2024 et 8 mandats d'annulation (contre 1 mandat d'annulation en 2024), ainsi que 41 titres contre 39 en 2024 et 2 titres d'annulation (contre 2 titres d'annulation en 2024).

3.10 Communication numérique

Site internet

En 2025, il y a eu **10 700** utilisateurs, contre **11 195** en 2024 et **92 000** interactions.



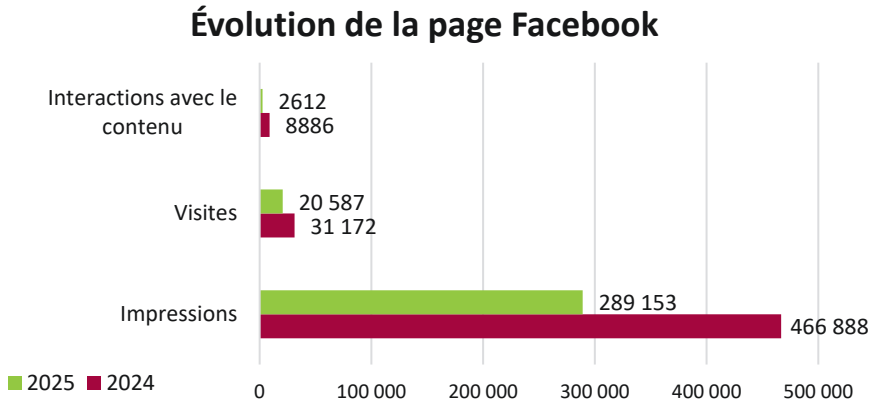


Nombre de vues du magazine intercommunal au format numérique

- **Mars 2025** : 1229 vues
- **Juin 2025** : 754 vues
- **Septembre 2025** : 1035 vues
- **Décembre 2025** : 1015 vues

Page Facebook

Depuis la création de la page Facebook de la Communauté de communes en 2020, celle-ci ne cesse d'évoluer, elle compte actuellement 3014 followers. Elle permet de partager un maximum d'actualités et d'effectuer des retours en images sur les événements organisés par la Communauté de communes.



La couverture désigne le nombre de personnes qui ont vu au moins une fois l'une des publications sur notre page Facebook. L'impression correspond au nombre de fois qu'un contenu issu de notre page est apparu sur l'écran d'une personne.

Page Instagram

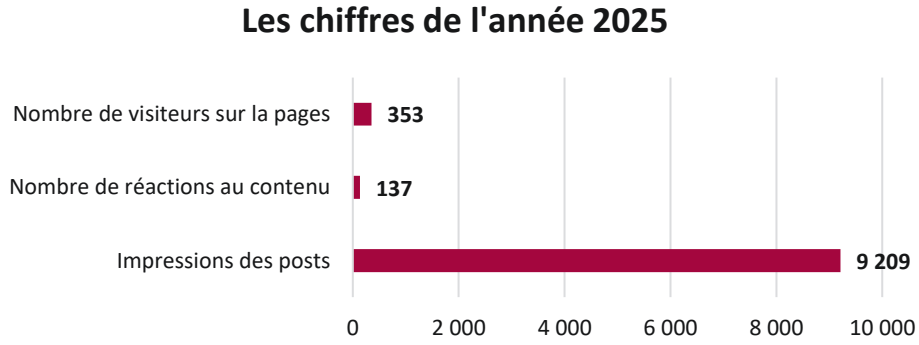
Pour compléter ses réseaux sociaux, la Communauté de communes a créée en 2021 une page Instagram **@paysdeniederbronn** qui compte 425 followers. Celle-ci permet de diffuser des photos inédites du territoire, mais également des informations pratiques.

En 2025, il y a eu 113 publications sur la page @paysdeniederbronn et 26 365 vues.



Page LinkedIn

En parallèle des réseaux sociaux classiques, une page a été créée en avril 2022 sur le réseau social professionnel, LinkedIn. La Communauté de communes y partage régulièrement des offres d'emplois ou encore des actualités dans des domaines plus précis tels que la mobilité et l'environnement. La page compte 351 abonnés.



Totems numérique extérieurs

En 2024, 17 totems interactifs extérieurs ont été installés sur l'ensemble des communes du territoire. Depuis, ils offrent un accès à un grand nombre d'informations, notamment culturelles et touristiques.

- Nombre de pages consultées : 24 521.
- Mois avec le plus de consultations : mars & août.
- Totem le moins consulté : Mertzwiller.
- Totem le plus consulté : Nehwiller.
- Rubriques les plus consultées : Culture & Sport / Actus du territoire / Evènements



La vidéo au service de l'attractivité du territoire

En 2025, la Communauté de communes a poursuivi le déploiement de son identité visuelle en renforçant sa communication numérique.

À l'occasion de l'inauguration de la Maison du Pays de Niederbronn-les-Bains, la Communauté de communes a réalisé une vidéo promotionnelle pour mettre en lumière les atouts de son territoire : son cadre de vie, ses paysages, ses projets, ses talents et son dynamisme.

Soucieuse de mettre en lumière la richesse et l'attractivité du territoire, la Communauté de communes a conçu une vidéo inédite, reflet de son identité et de ses ambitions. Réalisée en collaboration avec l'agence Carbone Café, elle met en avant les paysages emblématiques du Pays de Niederbronn-les-Bains, les services proposés par l'intercommunalité ainsi que les industries phares qui participent à sa renommée.

Pour visionner la vidéo cliquez sur le visuel :



Par ailleurs, dans le cadre du projet Pays d'art & d'histoire et des travaux de recherches sur l'histoire du Bureau Central, une vidéo a également été réalisée. Elle propose une présentation détaillée de l'épopée De Dietrich ainsi que des témoignages d'anciens employés de la société De Dietrich.

Pour visionner la vidéo cliquez sur le visuel :



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement	Nomenclature comptable	Dépenses	Recettes
Dotations, fonds divers et réserves	10		571 267,10
Excédents de fonctionnement capitalisés	1068		
Subventions d'investissement	13	108 413,77	303 388,46
Emprunts et dettes, dépôts et cautionnements	16	64 124,28	
Neutralisation et régulation d'opérations	19		
Immobilisations incorporelles	20	155 947,33	
Subventions d'équipements versées	204	47 110,39	
Immobilisations corporelles	21	473 160,79	15 528,00
Immobilisations en cours	23	455 607,65	1 668,00
Neutralisation des amortissements	198		
Autres immobilisations financières	27	1 529 597,95	
Opérations pour compte de tiers	45		
Amortissements des immobilisations	28		
Opérations d'ordre	040	80 446,28	404 327,59
Opérations d'ordre patrimoniales	041	1 632,00	1 632,00
Total section d'investissement		**2 916 040,44**	**1 297 811,15**
Déficit d'investissement		-1 618 229,29 €	
Excédent en section d'investissement 2024 (pour mémoire)			509 479,25

Section de fonctionnement	Nomenclature comptable	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	011	1 337 453,38	
Dépenses de personnel et assimilés	012	3 553 270,68	
Autres charges de gestion courante	65	1 697 056,79	
Charges financières	66	6 953,40	
Charges spécifiques	67	3 783,02	
Atténuations de produits	014	6 790 384,42	
Opération d'ordre	42	404 327,59	80 446,28
Dotations aux amortissements et provisions	68	3 143,00	
Atténuations de charges	013		88 662,45
Produits des services, du domaine et ventes diverses	70		1 309 300,59
Impôts et taxes	73		5 504 166,00
Fiscalité locale	731		3 378 869,28
Dotations, subventions et participations	74		4 007 250,06
Produits immobilisée	72		
Autres produits de gestion courante	75		353 970,86
Produits financiers	76		
Produits spécifiques	77		25 809,08
Reprise sur amortissements et provisions	78		9 272,39
Total section de fonctionnement		**13 796 372,28**	**14 757 746,99**
Excédent de fonctionnement			961 374,71
Excédent en section de fonctionnement 2024 (pour mémoire)			5 220 942,02

INDEX

ADIRA : Agence de Développement d'Alsace
ALC : Association Loisirs et Culture
ANAH : Agence Nationale de l'Habitat
APOIN : Association Pour l'Insertion
ATIP : Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCPN : Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains
CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales
CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale
CTG : Convention Territorial Globale
EMCN : Ecole de Musique du Canton de Niederbronn
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPF : Etablissement Public Foncier
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESI : Epicerie Sociale Intercommunale
FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources
FPIC : Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales
FPU : Fiscalité Professionnelle Unique
FttH : Fiber to the Home
LAIPE : Lieu d'Accueil et d'Information Petite Enfance
OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation
OTi : Office de Tourisme intercommunautaire
PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable
PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PIG Rénov'Habitat : Programme d'Intérêt Général Rénov'Habitat
PLPD : Programme Local de Prévention des Déchets
PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PTRTE : Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique
REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
RAI : Association Réseau Animation Intercommunale
RPE : Relais Petite Enfance
RSA : Revenu de Solidarité Active
SCOTAN : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord
SIG : Système d'Information Géographique
SMICTOM : Syndicat Mixte pour le Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères
SYCOPARC : Syndicat de Coopération pour le Parc naturel Régional des Vosges du Nord
TH : Taxe d'Habitation
TFB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
TFNB : Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties
RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
ZA : Zone d'Activités
ZAC : Zone d'Aménagement Concertée

REVUE DE PRESSE

Toute au long de l'année 2025, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains est apparue à 36 reprises dans la presse régionale (contre 40 en 2024).

CLASSEMENT THÉMATIQUE

Date		Journal	Titre de l'article
Intercommunalité			
1	09/01/2025	DNA	L'enquête publique du ScoTAN démarre le 13 janvier
2	16/01/2025	DNA	Légère baisse pour le Pays de Niederbronn-les-Bains (extrait de l'article : La communauté d'agglomération passe le cap des 100 000 habitants)
3	19/02/2025	DNA	Cartes d'identité et passeports : le bureau à déménagé
4	27/02/2025	DNA	Orientation budgétaire 2025 : vigilance sur l'autofinancement
5	12/03/2025	DNA	Le chantier de la Maison de Pays touche à sa fin
6	16/03/2025	DNA	Un centre d'incendie et de secours sera construit d'ici trois à quatre ans
7	09/04/2025	DNA	Vote du budget 2025 : les taux des impôts locaux maintenus
8			
9	21/05/2025	DNA	Rémy Rosemann, nouveau conseiller communautaire
10	15/06/2025	DNA	Un siège optimisé et modernisé pour la Communauté de communes
11	10/09/2025	DNA	Les contours du nouveau centre d'incendie et de secours dévoilés
12	10/11/2025	DNA	Un nouveau président à la tête de l'office de tourisme
13	03/12/2025	DNA	Les travaux de la gendarmerie vont enfin pouvoir commencer
Développement économique			
14	02/07/2025	DNA	Une motion contre les suppressions d'emplois à BDR Thermea adoptée
15	22/10/2025	DNA	Une obligation financière pour s'installer dans la zone du Dreieck
Environnement / Développement durable			
16	21/07/2025	MAXI FLASH	L'heure est au bilan pour le plan climat
Solidarités			
17	15/01/2025	DNA	Un vrai élan de solidarité pour l'épicerie sociale
18	17/02/2025	MAXI FLASH	Agenda : Souffler pour mieux aider
19	03/03/2025	DNA	L'archevêque de Strasbourg en visite à la maison de sœur Élisabeth Eppinger
20	06/03/2025	DNA	La précarité en hausse chez les travailleurs et les retraités
21	17/04/2025	DNA	L'épicerie sociale intercommunale en chantier pour être mieux isolée
22	30/04/2025	DNA	Des centaines de motards ont livré les roses de l'espoir aux habitants
23	06/07/2025	DNA	Une rose, un espoir : 2 682 366 euros pour la Ligue contre le cancer
24	14/08/2025	DNA	La mairie accueille une expo photo de La Fraternelle
25	07/09/2025	DNA	Une expo photo de La Fraternelle
26 à 28	15-22-29/09/2025	MAXI FLASH	Agenda : Mois des Aînés - Semaines 38-39-40
Enfance/Jeunesse			
29	28/01/2025	DNA	Nuits de la lecture : les enfants ont écouté des histoires
30	04/02/2025	DNA	110 élèves ont participé au second forum des métiers du collège Françoise Dolto
31	03/04/2025	DNA	Coût du transport méridien des écoliers : les maires font bloc face à la région
32	05/04/2025	DNA	Le financement des transports scolaires ne fait pas l'unanimité
33	08/04/2025	DNA	Les parents d'élèves disent non au paiement du transport méridien
34	01/05/2025	DNA	Ils ont manifesté pour le financement des transports scolaires méridiens
35	21/05/2025	DNA	Un nouveau périscolaire dès la rentrée à Griesbach
36	13/12/2025	DNA	La convention territoriale entre CAF et intercommunalité renouvelée



ANNEXE 1

Rapport d'activités Frances Services

Pays de Niederbronn-les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'innovations par tradition

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Sommaire

1. L’Espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains
2. Bilan de l’année écoulée
3. Évolution de la fréquentation depuis la labellisation
4. Le service de délivrance de cartes nationales d’identité et de passeports
5. Evènements & Communication
6. Évolutions et améliorations apportées

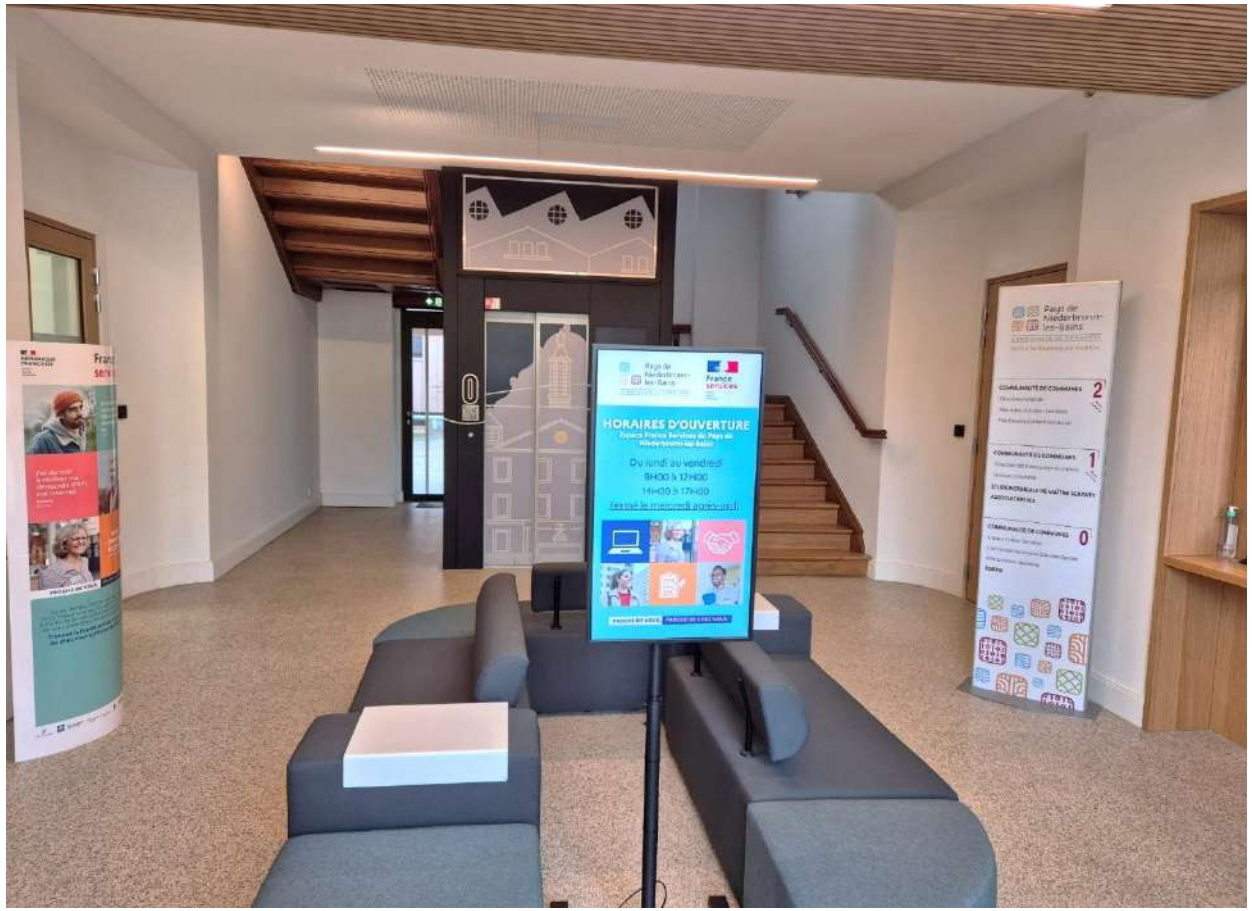
1 L’Espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains

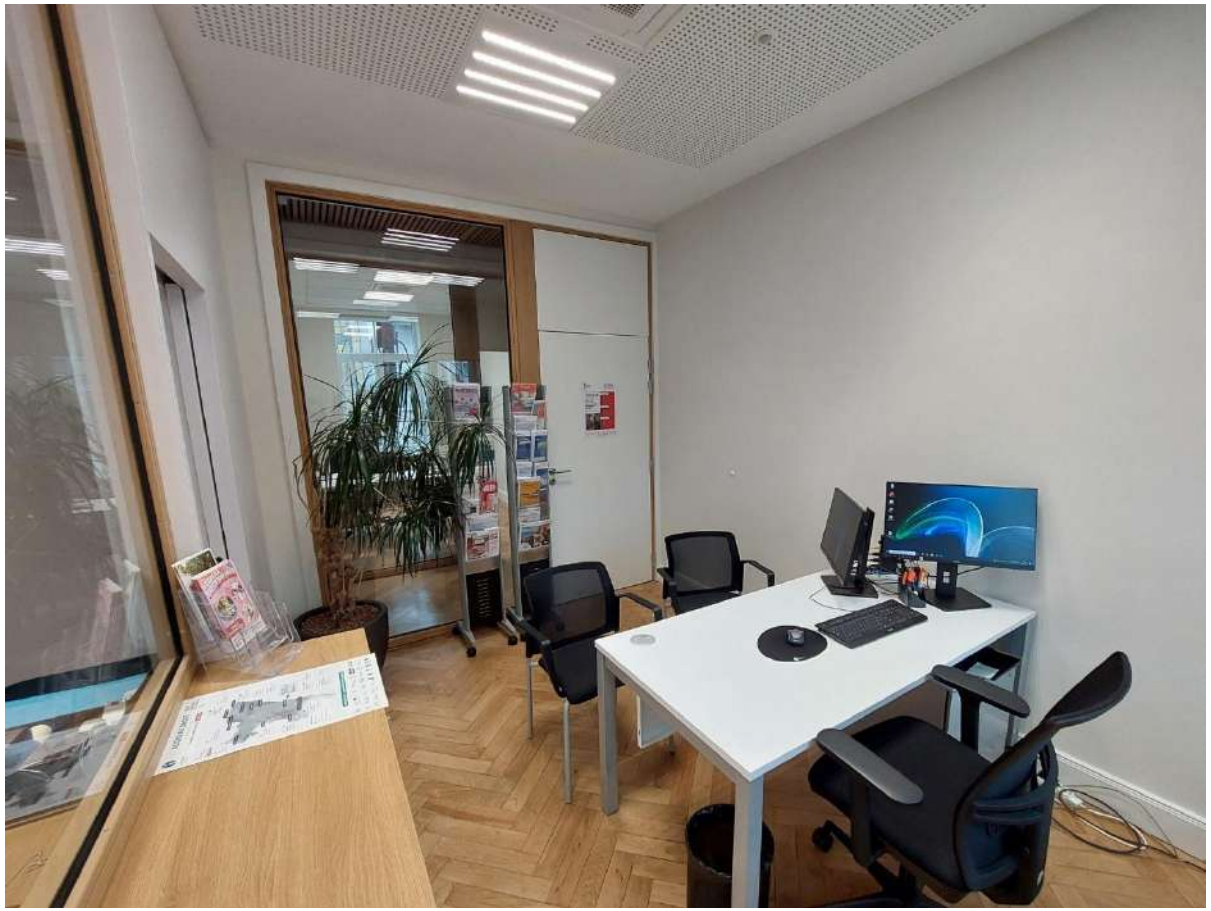
- ✓ L’Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains a été labellisé par arrêté préfectoral le 18 juillet 2022.

- ✓ Il regroupe en un lieu unique les principaux acteurs publics et associatifs.

- ✓ L’Espace France services est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - mercredi uniquement de 9h à 12h.

- ✓ Deux agents de la Communauté de communes ont été spécialement formés pour accueillir et accompagner les usagers dans les démarches du quotidien.





Accueil et bureau de l’Espace France services

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition



Bureau de permanence 1



Bureau de permanence 2

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

Partenaires nationaux

- Assurance maladie
- Caisse d'allocations familiales
- Ministère de l'Intérieur - Agence Nationale des Titres Sécurisés
- Ministère de la transition énergétique - Agence Nationale de l'Habitat
- France Travail
- Mutualité Sociale Agricole
- Assurance Retraite
- Finances Publiques : permanence deux lundis par mois
- CDAD – Point Justice : permanence le dernier jeudi du mois
- URSSAF

Convention départementale :

ONACVG – Office National des Combattants et des Victimes de Guerre : depuis le 28 mars 2024

Partenaires locaux

- Le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) : permanence un lundi par mois
- Conciliateur de justice : permanence le dernier vendredi de chaque mois
- CRESUS : *permanence suspendue,*
- France Rénov' : en 2025, le conseiller était présent le jeudi
- Service social de la CARSAT : permanence les mardis
- UTILECO : le 2e vendredi du mois de 9h à 12h (tous les 2 mois)
- UFC QUE CHOISIR : le 4e jeudi du mois de 9h à 12h.

Les permanences sont accessibles uniquement sur rendez-vous.

2 Bilan de l’année 2025

Formations France Services suivies par les agents d'accueil en 2025

Formations continues – webinaires

- CAF : webinaire sur la généralisation de la solidarité à la source (février)
- CARSAT : formations continues (mars ; juin et novembre)
- DGFIP : campagne des avis (avril)
- CPAM : webinaire sur la mutuelle santé solidaire (avril)
- ANTS : webinaire sur l'identité numérique (mai)
- CPAM : webinaire sur l'accès aux soins pour les travailleurs frontaliers (mai)
- MSA : webinaire sur le site internet et le nouveau circuit des demandes (mai)
- CPAM: webinaire sur la protection universelle maladie (PUMA) et affiliation des étrangers (septembre)
- DGFIP : webinaire sur la campagne des avis 2025 (septembre)
- CARSAT : webinaire sur le rachat des trimestres (novembre)

Autres

- Formation du Centre National de la Fonction Publique Territoriale :
 → *Pack office : outlook ; word ; excel (janvier)*
 → *L'accueil physique et téléphonique en collectivité territoriale (juin)*

Fréquentation de l'Espace France services

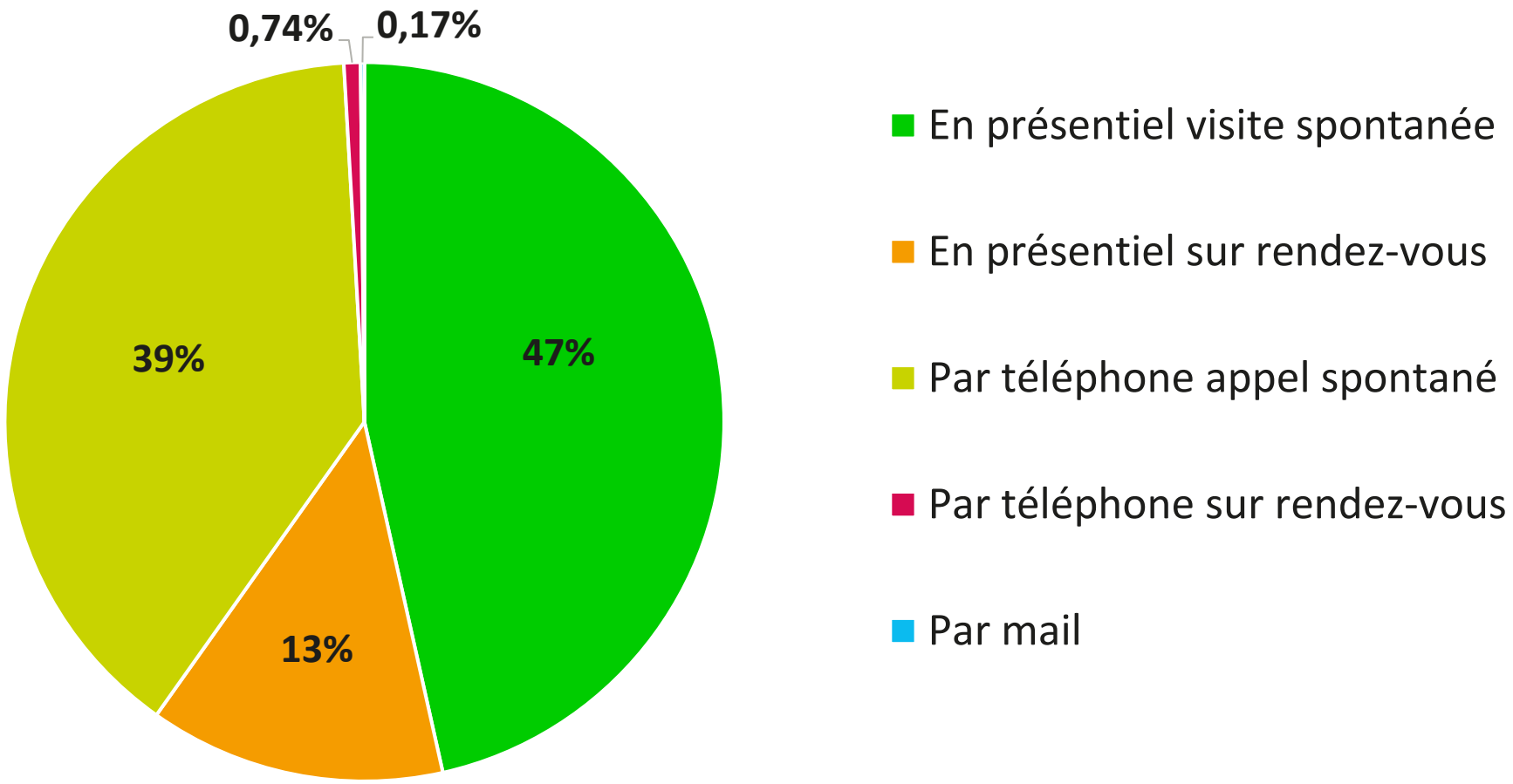
12 580 demandes ont été traitées par l'Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains, dont :

- 8 708 demandes nécessitant un accompagnement
- 2 638 demandes de rendez-vous directs avec un partenaire
- 1 206 demandes d'informations générales
- 28 demandes d'accès à un pc en libre service

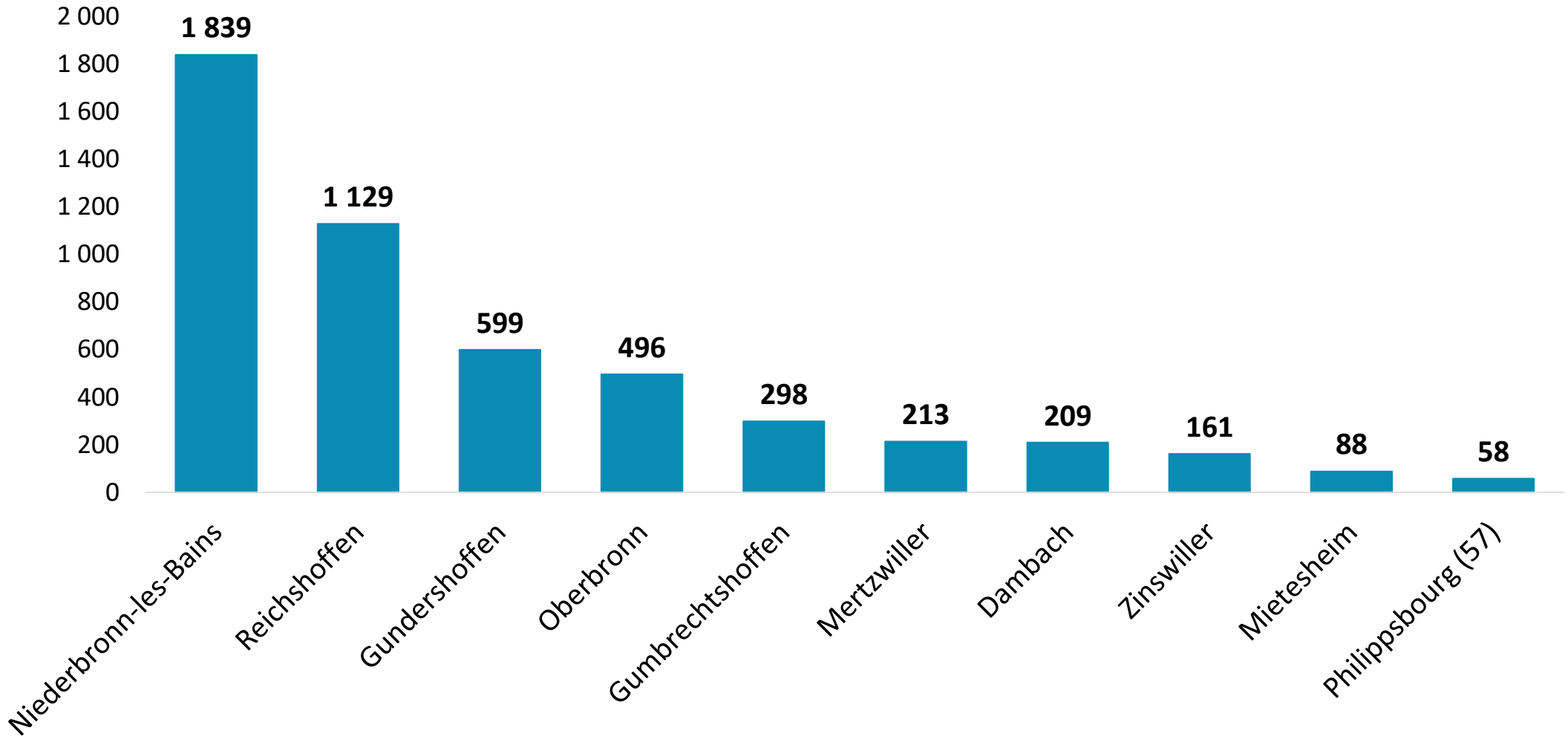
9 370 usagers concernés

580 usagers reçus lors des permanences des partenaires

Modalités d'accès

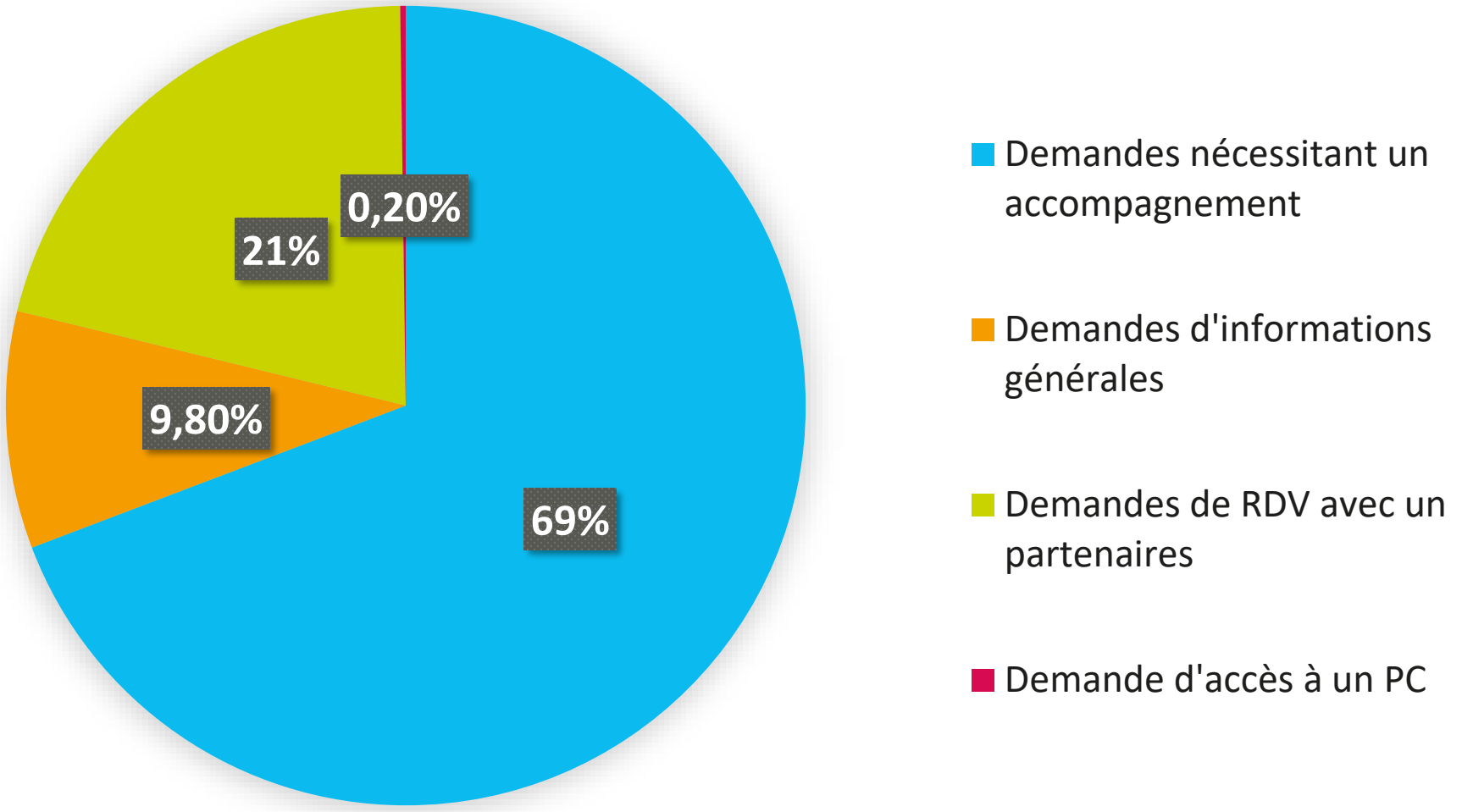


Commune de provenance (top 10)

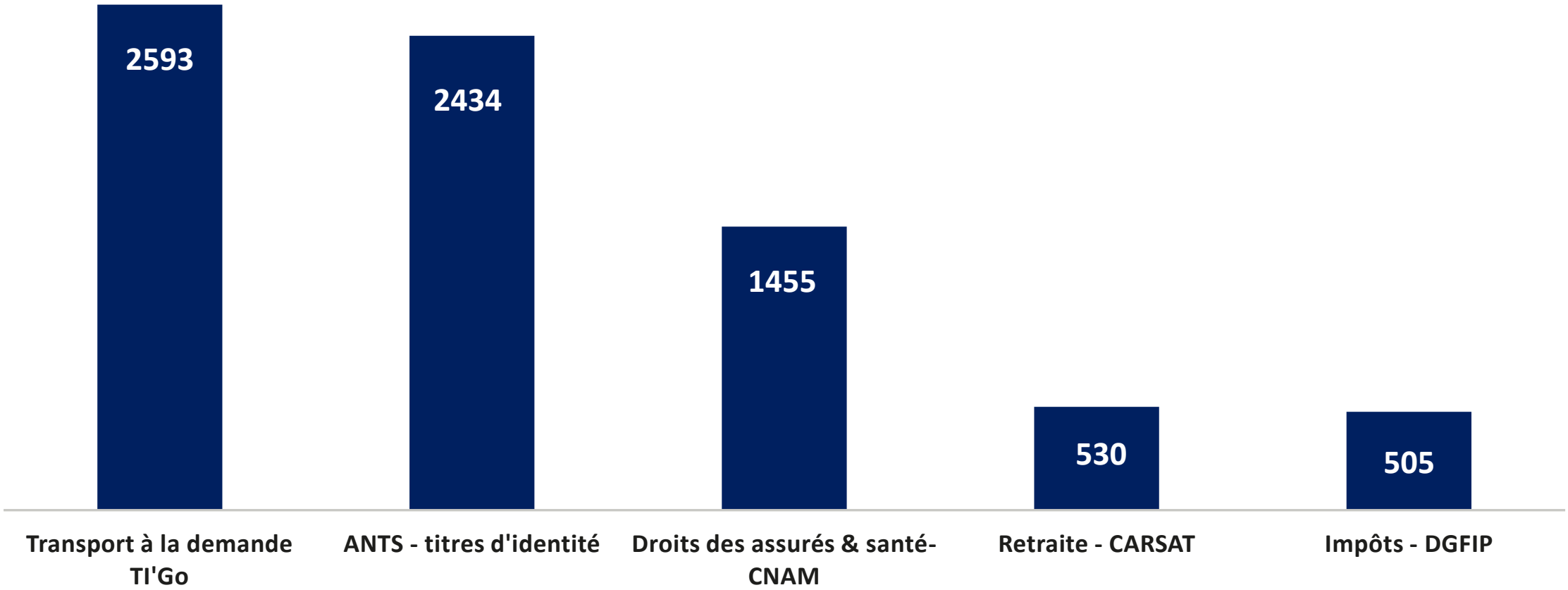


Les accompagnements en chiffres

Répartition du type de demande

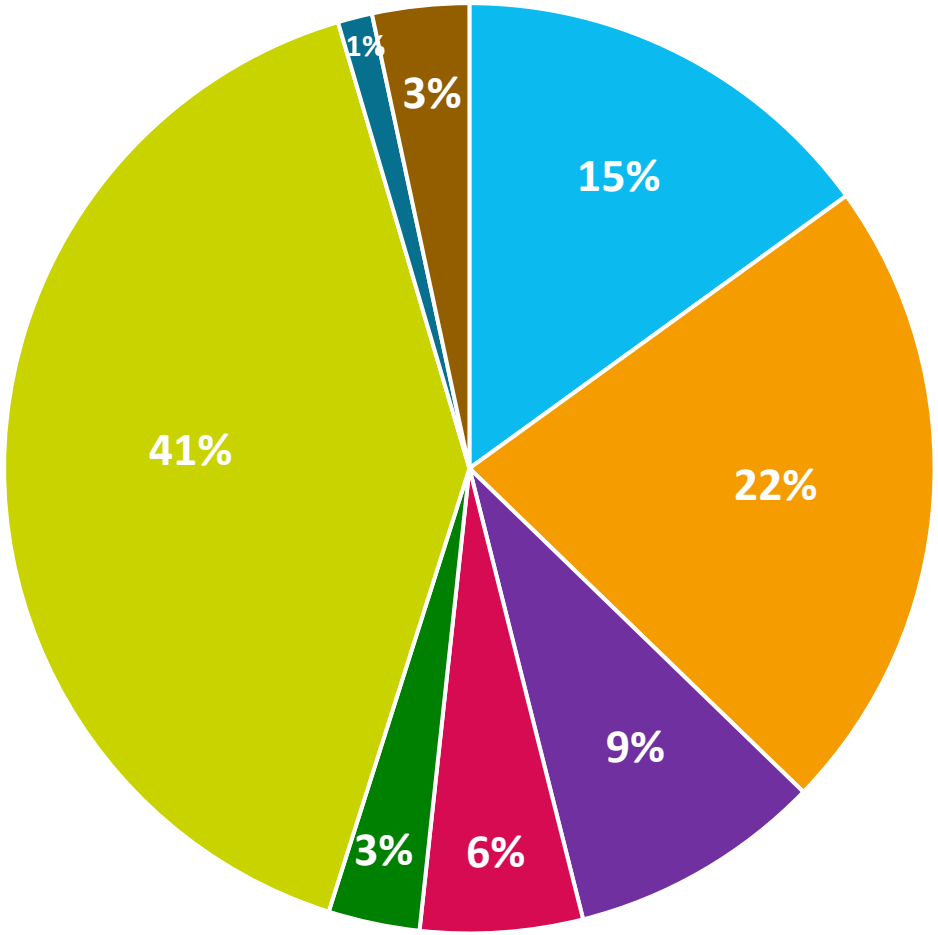


Top 5 des thématiques les plus fréquentes



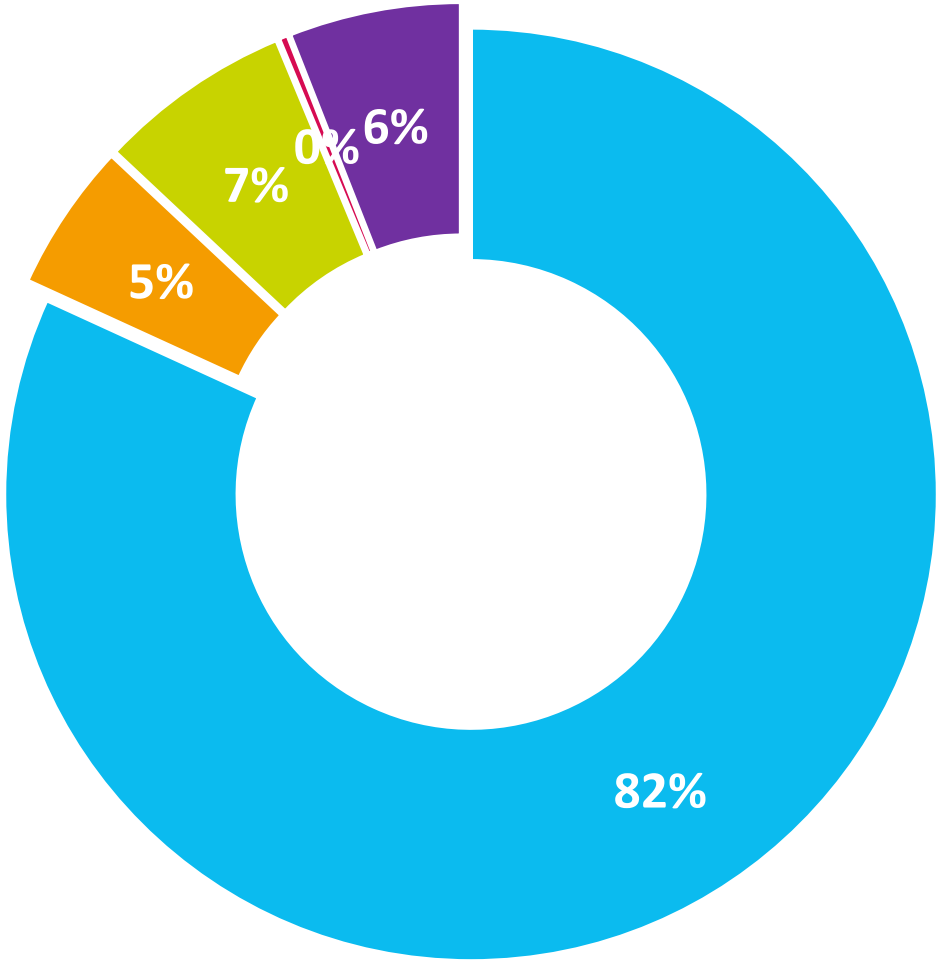
Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

Répartition par partenaires



- Assurance Retraite (CARSAT)
- Assurance Maladie (CPAM)
- DGFIP
- CAF
- Point Justice
- Ministère de l'Intérieur (ANTS)
- France Travail
- ANAH - France Rénov'

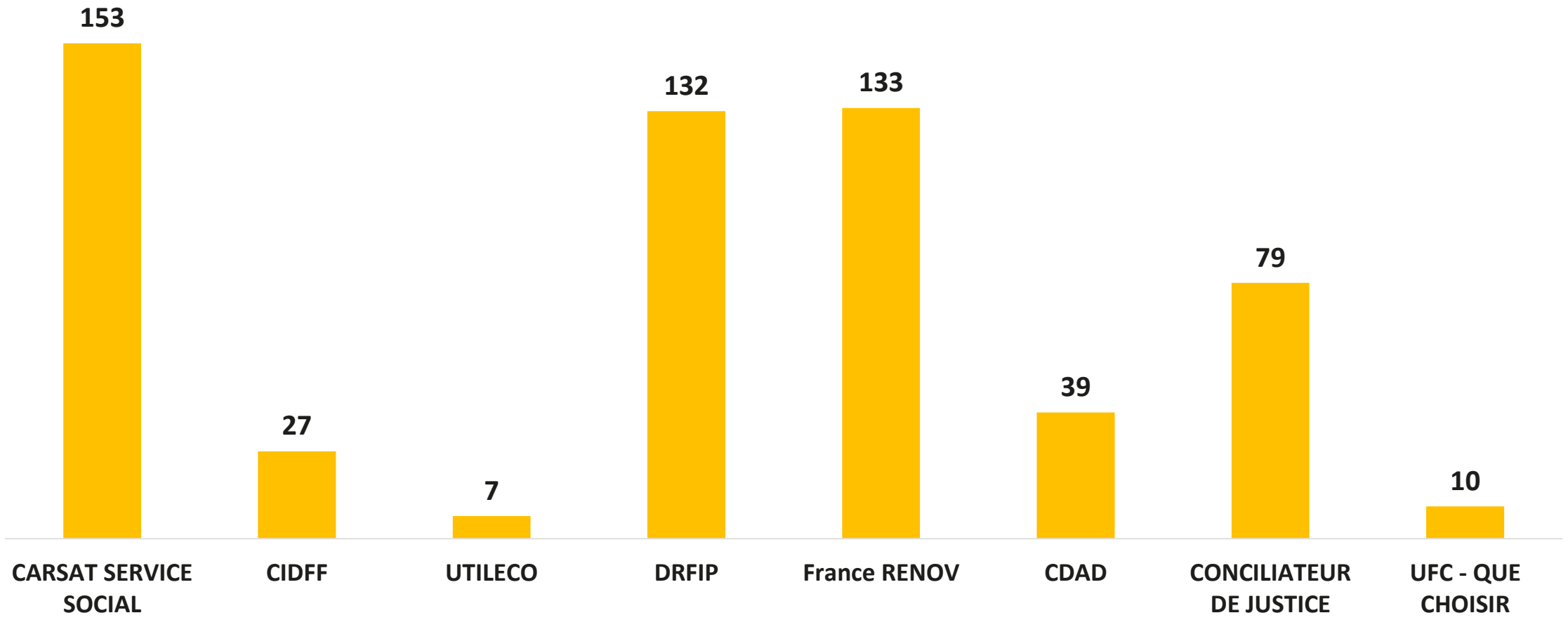
Taux de finalisation des accompagnements



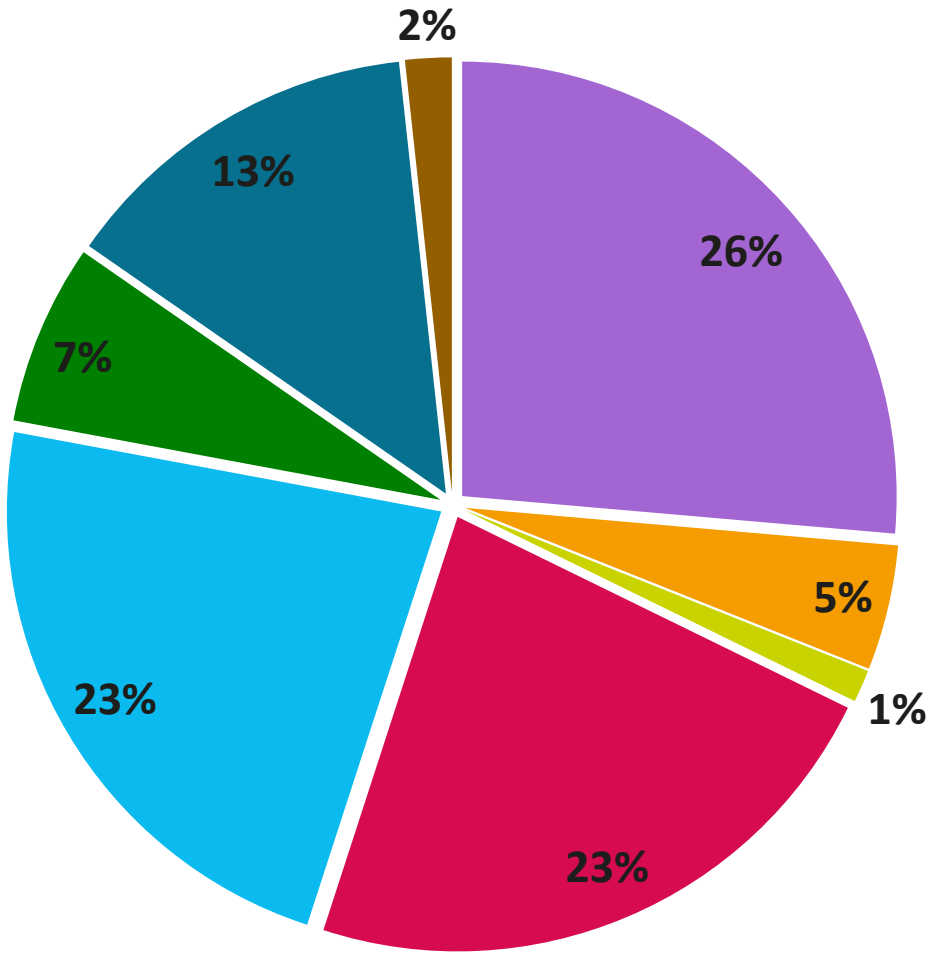
- Finalisée en un seul accompagnement
- Partiellement : l'usager doit revenir en France Services
- L'usager doit réaliser des démarches en autonomie
- Non réalisé
- L'usager est redirigé vers un partenaire

La fréquentation des permanences

Fréquentation des permanences en 2025



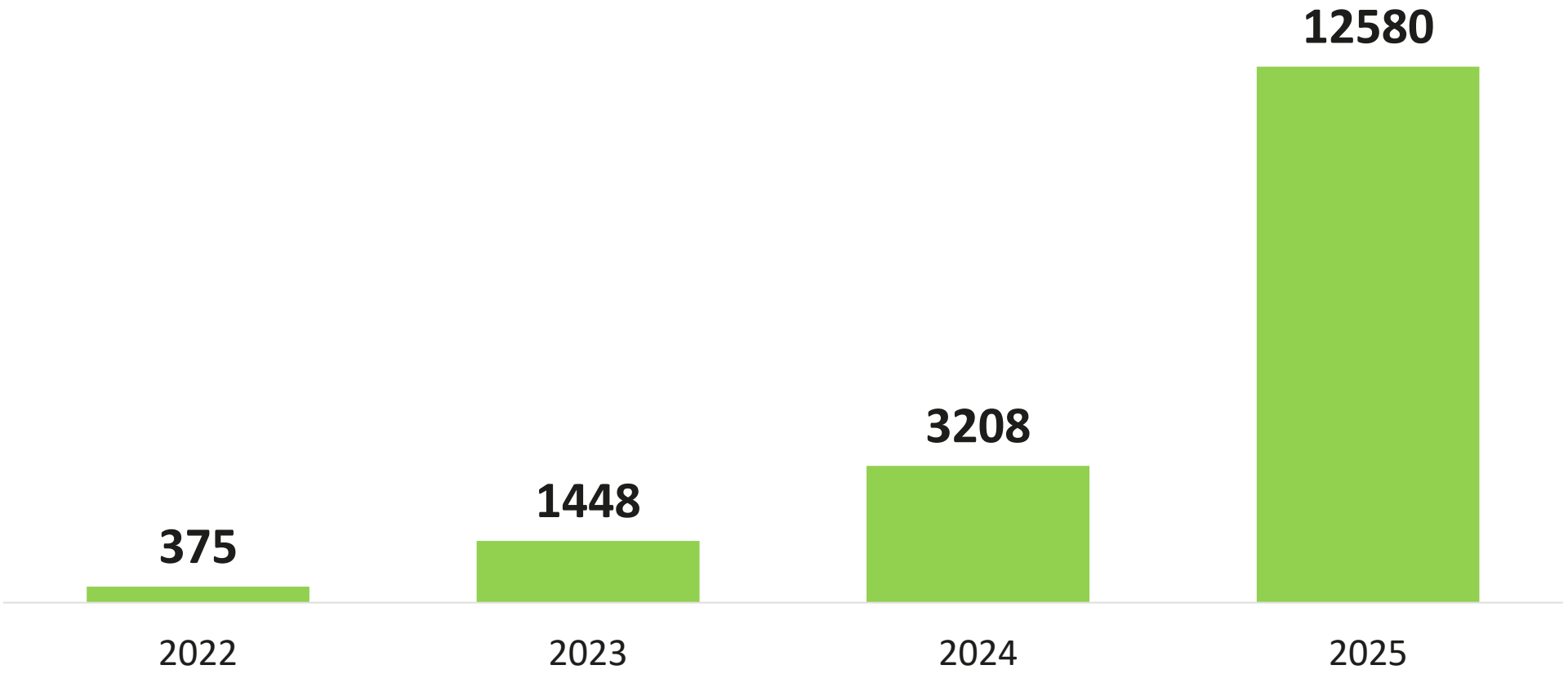
Répartition par partenaires



- CARSAT SERVICE SOCIAL
- CIDFF
- UTILECO
- DRFIP
- France RENOV
- CDAD
- CONCILIATEUR DE JUSTICE
- UFC - QUE CHOISIR

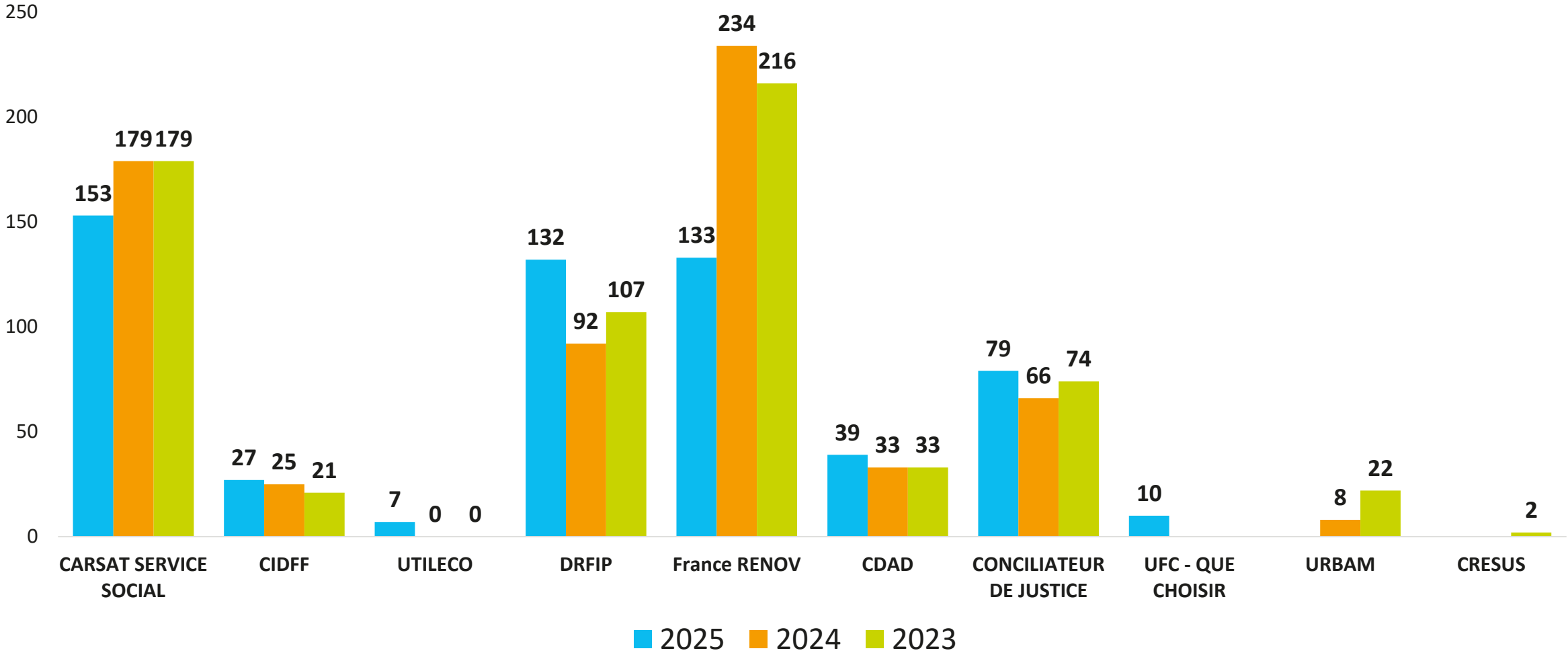
3 Évolution de la fréquentation depuis la labellisation

Évolution du nombre total d'accompagnements depuis la labellisation



Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

Évolution du nombre d'usagers par permanences



Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

4

Service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeports

Bilan de l’année 2025

Depuis le 1er juillet 2022, le service de délivrance de cartes nationales d’identité et de passeports est assuré et financé par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

TITRES	Année 2025	
	DEMANDES	REMISES
CNI	1439	1391
PASSEPORTS	838	819
TOTAL	2 277	2 210

Un agent est affecté à temps plein au service de délivrance de cartes nationales d’identité et de passeports.

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d’innovations par tradition

5 Evènements & Communication

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

Atelier numérique avec la CPAM,
Le 21 novembre 2025
12 participants





Visite de Monsieur Luisetto,
Sous-Préfet de Saverne
Le 5 mai 2025

- Rubrique dédiée dans le magazine intercommunal « Les couleurs du pays », avec fiche thématique par numéro.

- Page web dédiée sur le site de la Communauté de communes.

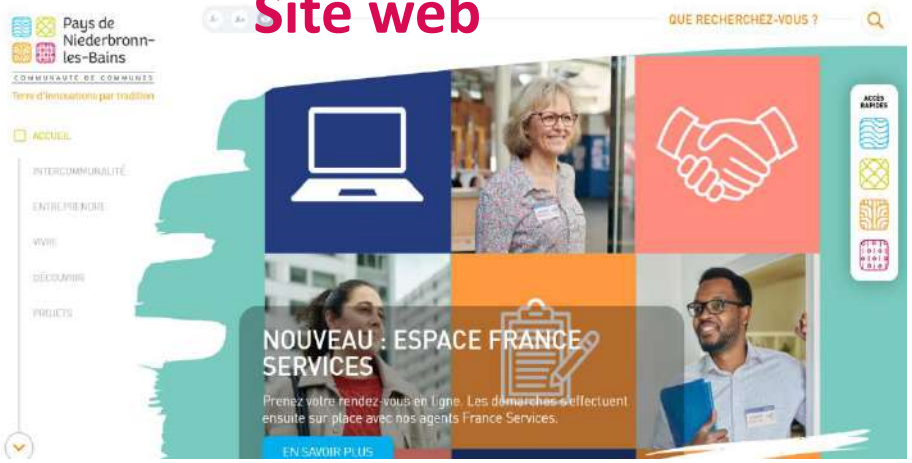
- Post sur les réseaux sociaux.

- Diffusion de divers supports de communication : affiches, brochures, cartes de visite, cartons de rendez-vous, carnets de mots de passe.

Totem numérique

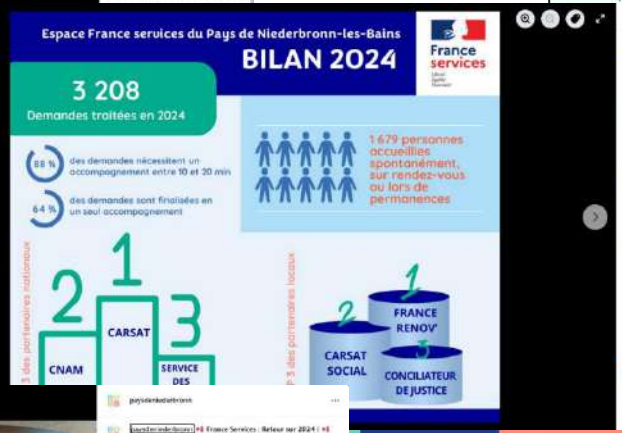


Site web

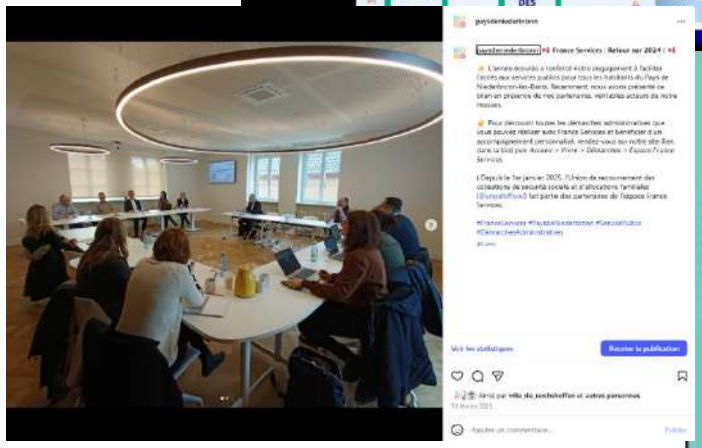


Post réseaux sociaux













Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

ESPACE FRANCE SERVICES

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains
5 Place du Bureau Central
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Tél. 03 88 05 86 86
franceservices@ccpaysniederbronn.fr

Horaires :
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le mercredi après-midi

Bilan de l'Espace France services

Depuis sa labellisation en juillet 2022, l'Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains est devenu un acteur essentiel de la vie locale, en facilitant l'accès aux services publics pour les habitants du territoire. Il offre une assistance personnalisée pour diverses démarches administratives, telles que les demandes de retraite, de carte grise, d'impôts, de permis de conduire ou encore l'accès aux services en ligne.

En janvier dernier, le bilan de l'année 2024 a été présenté aux membres du comité de pilotage, composé des partenaires nationaux et locaux ainsi que d'un représentant de la Préfecture. En 2024, l'Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains a traité un total de 3 208 demandes (contre 1 448 en 2023), dont 2 571 relatives aux partenaires nationaux et 637 concernant les partenaires locaux. Les demandes les plus fréquentes ont porté sur la retraite, l'assurance maladie et les impôts.



De nouveaux partenaires de l'Espace France services

UTIL'ÉCO

L'association d'insertion professionnelle Util'éco s'engage pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Elle propose une gamme de services destinés aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités, tout en offrant à ses salariés en insertion des opportunités d'emploi et de formation.

Util'éco met à disposition des missions adaptées, allant de quelques heures à un temps plein, dans divers domaines :

- **Services à la personne :** entretien ménager, repassage, jardinage, nettoyage saisonnier...
- **Services aux professionnels :** nettoyage de locaux, plonge, manutention, distribution...

En parallèle, les accompagnatrices socioprofessionnelles soutiennent les salariés dans leur parcours vers l'emploi. Elles les aident à rédiger CV et lettres de motivation, à définir un projet professionnel (formations, ateliers collectifs) et à surmonter les obstacles à l'insertion, tels que la mobilité, la garde d'enfants ou encore la santé.

UFC - Que Choisir

UFC - Que Choisir est une association de défense des consommateurs, reconnue comme la première fédération de consommateurs en France. Forte de plus de 100 associations locales et rassemblant 130 000 adhérents, elle se distingue par son indépendance totale vis-à-vis des entreprises et des lobbies.

Ses principales missions consistent à informer, protéger et défendre les consommateurs face aux pratiques des professionnels (distributeurs, fabricants, commerçants, artisans, démarcheurs, etc.). Pour ce faire, l'association réalise des tests comparatifs de produits et services, publie des enquêtes, propose des conseils juridiques et accompagne les consommateurs dans la résolution de litiges.

Lors des permanences, vous aurez la possibilité d'évoquer les questions liées à un achat passé ou futur, ainsi que les éventuels litiges avec un fournisseur de biens & services.

Ces nouveaux partenaires sont présents au sein de l'Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains, une demi-journée par mois, sur rendez-vous au 03 88 05 86 86.

Déménagement du service commun des cartes nationales d'identité & passeports



Depuis le 18 février 2025, le service commun des cartes nationales d'identité & passeports, initialement installé à l'hôtel de ville de Niederbronn-les-Bains, est désormais disponible au siège de la Communauté de communes.

Ce changement s'inscrit dans la volonté de centraliser et d'optimiser l'accueil des usagers. Il vise également à renforcer la coordination des démarches administratives sur le territoire, tout en simplifiant les procédures pour les administrés.

La prise de rendez-vous se fait en ligne, sur le site internet de la Communauté de communes (www.ccpaysniederbronn.fr). Par ailleurs, la constitution du dossier de pré-demande doit être réalisée sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) afin de sélectionner la démarche souhaitée (première demande, renouvellement, etc.).

Bilan 2024

En 2024, le service commun a enregistré 3211 demandes de titres (2027 demandes de cartes nationales d'identité et 1184 demandes de passeports), ainsi que 3451 remises de titres (2077 remises de cartes nationales d'identité et 1374 remises de passeports). Le délai moyen d'obtention d'un rendez-vous était de 14 jours, ce qui est plus que raisonnable.

CALENDRIER DES PROCHAINES PERMANENCES DE L'ESPACE FRANCE SERVICES

CIDFF :
les **14 avril**, **26 mai** et **30 juin** de 14h à 17h
- Sur rendez-vous au 03 88 32 03 22

Conciliateur de justice :
les **25 avril**, **23 mai** et **27 juin** de 9h à 12h
- Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86

Conseil départemental de l'accès au droit :
les **24 avril** et **26 juin** de 14h à 17h.
- Sur rendez-vous au 30 39

France Rénov' (modification des permanences) :
tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86

Finances publiques – Impôts :
les **7** et **28 avril** ; **5** et **19 mai** ; **2** et **30 juin** de 14h à 17h
- Sur rendez-vous depuis votre espace personnel (www.impots.gouv.fr).

Service social de la Carsat :
tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Sur rendez-vous au 36 46

UFC Que Choisir :
les **24 avril**, **22 mai** et **26 juin** de 9h à 12h
- Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86

Util'éco :
les **11 avril**, **16 mai** et **13 juin** de 9h à 12h.
- Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86

Attention, les permanences ne sont accessibles que sur rendez-vous.

Extrait de la rubrique *Service à la population* du magazine n°51 de mars 2025.

SERVICE À LA POPULATION

ESPACE FRANCE SERVICES

[Sans titre]

France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains
5 place du Bureau Central
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Tél. 03 88 05 86 86
franceservices@ccpaysniederbronn.fr

Horaires
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14 h à 17h
Fermé le mercredi après-midi

France Connect : un seul identifiant pour simplifier vos démarches en ligne

France Connect est un dispositif mis en place par l'État pour permettre à chaque citoyen d'accéder à plus de 1 400 services en ligne (impôts, santé, retraite, démarches administratives, etc.) à l'aide d'un seul identifiant.

Concrètement, cela signifie que vous pouvez vous connecter à différents sites officiels (Caisse d'allocations familiales, assurance retraite, France travail,...) sans avoir besoin de créer un nouveau compte. Il vous suffit d'utiliser les identifiants d'un service en ligne parmi les six organismes suivants :

- **Impots.gouv.fr :** numéro fiscal + votre mot de passe + accès à votre boîte mail
- **Ameli.fr** (assurance maladie) : numéro de Sécurité sociale + votre mot de passe + accès à l'adresse mail associée au compte Améli (pour recevoir le code de sécurité)
- **La Poste :** numéro de téléphone portable + votre mot de passe
- **Yris :** numéro de téléphone portable + code de sécurité
- **MSA** (pour les assurés agricoles) : identifiant (numéro de sécurité sociale) + votre mot de passe
- **France Identité :** carte d'identité (format carte bancaire) + code de sécurité.

Comment cela fonctionne-il ?

1. Vous allez sur un site qui propose France Connect (vous le repérerez grâce à un bouton bleu « S'identifier avec France Connect »).
2. Vous choisissez l'un des comptes que vous possédez déjà (Ameli, impôts...).
3. Vous entrez vos identifiants habituels.
4. Et voilà ! Vous êtes connecté à un autre service, sans nouveau mot de passe à créer.

Vous n'utilisez aucun de ces services en ligne ?

Dans ce cas, les agents France services de la Communauté de communes peuvent vous accompagner pour créer votre identité numérique. Pour ce faire, il vous faut prendre rendez-vous auprès de l'Espace France Services au 03 88 05 86 86 et vous munir, le jour venu, d'un smartphone, de votre adresse mail, d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

France Identité : votre carte d'identité devient aussi numérique

Et si vous pouviez prouver votre identité ou signer un document officiel avec votre smartphone ? C'est ce que propose France Identité, la nouvelle application officielle lancée par l'État.

France Identité est une application gratuite et sécurisée qui permet de dématérialiser votre carte nationale d'identité (CNI).

Votre carte d'identité est au format carte bancaire ? Vous avez au moins 18 ans ? Votre téléphone dispose de la technologie NFC et d'un système d'exploitation récent ? Si vous remplissez ces conditions, il vous sera possible de profiter des avantages de l'identité numérique, à savoir :

- Créer un justificatif d'identité numérique à usage unique qui remplace la photocopie de la carte d'identité et vous protège des risques d'usurpation d'identité dans vos démarches.
- Importer votre permis de conduire pour l'avoir toujours sur vous en cas de contrôle.
- Vous authentifier plus facilement et de façon plus sécurisée à tous les services France Connect.
- Prouver votre identité en face-à-face, en gardant la maîtrise sur les données partagées. L'identité numérique n'affiche que votre photo, nom, prénom et n'opère aucune transmission de vos données.

Comment l'obtenir ?

1. Téléchargez l'application France Identité.
2. Créez votre identité numérique, ce qui va générer un QR code.
3. Prenez rendez-vous avec le service de délivrance des cartes nationales d'identité et passeports pour faire certifier votre identité.
4. Le jour du rendez-vous, munissez-vous du QR code.
5. 24 à 48h après, un e-mail vous invite à finaliser la création de votre identité numérique. Elle sera alors certifiée.

Le calendrier des prochaines permanences est à retrouver en ligne sur notre site internet : **www.ccpaysniederbronn.fr**
> Onglet : Vivre > Rubrique : Démarches
> Page : Espace France Services

Attention, les permanences sont accessibles uniquement sur rendez-vous.

Extrait de la rubrique *Service à la population* du magazine n° 52 de juin 2025.

SERVICE À LA POPULATION

Prochaines permanences de l'espace France Services

- **CIDFF :** les 22 septembre, 20 octobre et 24 novembre de 14h à 17h, sur rendez-vous au 03 88 32 03 22
- **Conciliateur de justice :** les 26 septembre, 24 octobre et 28 novembre de 9h à 12h, sur rendez-vous au 03 88 05 86 86
- **Conseil départemental de l'accès au droit :** les 25 septembre, 30 octobre et 27 novembre de 14h à 17h, sur rendez-vous au 30 39
- **France Rénov' :** tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous au 03 88 05 86 86
- **Finances publiques – Impôts :** les 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre de 14h à 17h, sur rendez-vous depuis votre espace personnel (www.impots.gouv.fr)
- **Service social de la Carsat :** tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous au 36 46
- **UFC Que Choisir :** les 25 septembre, 23 octobre et 27 novembre de 9h à 12h, sur rendez-vous au 03 88 05 86 86
- **Util'éco :** les 12 septembre et 14 novembre de 9h à 12h, sur rendez-vous au 03 88 05 86 86

Attention : les permanences sont accessibles uniquement sur rendez-vous.

France services

Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains
5 Place du Bureau Central
67110 Niederbronn-les-Bains
Tél. **03 88 05 86 86**
Courriel : **franceservices@ccpaysniederbronn.fr**
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Fermé le mercredi après-midi

LA FICHE TECHNIQUE

Comment bien préparer son départ à la retraite ?

Contrairement à certaines idées reçues, le départ à la retraite n'est pas automatique. Il faut formuler une demande au moins 4 mois avant la date de départ souhaitée. Grâce au service en ligne proposé par l'Assurance retraite, une seule demande suffit pour l'ensemble de vos régimes de retraite, de base et complémentaire.

Avant de faire votre demande

Quelques vérifications sont nécessaires avant d'engager la procédure sur www.lassuranceretraite.fr :

- Consultez et complétez si besoin votre relevé de carrière ;
- Effectuez une simulation pour connaître votre date de départ possible ;
- Choisissez la date exacte à laquelle vous souhaitez cesser votre activité.

Comment faire la demande ?

Entre 4 et 5 mois avant la date de départ, connectez-vous sur **www.lassuranceretraite.fr** via FranceConnect. Munissez-vous des documents suivants :

- Votre numéro de sécurité sociale ;
- Un RIB ;
- Vos deux derniers avis d'imposition ;
- Des justificatifs des 12 derniers mois (bulletins de salaire, attestation employeur, relevé France Travail, indemnités journalières...) ;
- Votre livret de famille.

N'oubliez pas votre employeur

Prévenez votre employeur dans les temps, en respectant le préavis prévu par votre contrat ou votre convention collective. Il est recommandé d'envoyer un courrier en lettre recommandée avec accusé de réception (modèle disponible sur demande ou en ligne).



Suivi de votre demande

Une fois votre demande envoyée, pensez à vous reconnecter régulièrement à votre compte sur l'Assurance retraite et sur votre caisse de retraite complémentaire. Cela vous permettra de vérifier que tous les documents ont bien été reçus et de répondre rapidement à d'éventuelles demandes complémentaires.

Besoin d'aide pour effectuer votre demande ?

France services

L'Espace France Services, situé au sein de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, peut vous accompagner gratuitement dans la démarche en ligne.
Prise de rendez-vous au 03 88 05 86 86.

Et après ?

Une fois la demande envoyée, le suivi du dossier est effectué par l'usager. Pour plus d'informations, contactez la Carsat Sociale (133 Grand'Rue – 67500 Haguenau) au par téléphone au 36 90.

Extrait de la rubrique *Service à la population* du magazine n° 53 de septembre 2025.

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

SERVICE À LA POPULATION

Prochaines permanences de l'Espace France Services

CIDFF :
le **8 décembre 2025** de 14h à 17h
- Sur rendez-vous au 03 88 32 03 22.

Conciliateur de justice :
le **28 novembre** et le **19 décembre 2025** de 9h à 12h
- Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86.

Conseil départemental de l'accès au droit :
le **27 novembre 2025** de 14h à 17h
- Sur rendez-vous au 30 39.

France Rénov' :
tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86.

Finances publiques – Impôts :
le **1er et le 15 décembre 2025** de 14h à 17h
- Sur rendez-vous depuis votre espace personnel (www.impots.gouv.fr).

Service social de la Carsat :
tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Sur rendez-vous au 36 46.

UFC Que Choisir :
le **27 novembre** 2025 de 9h à 12h
- Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86

Attention, les permanences sont accessibles uniquement sur rendez-vous.

Les permanences du premier trimestre de l'année 2026 seront mises en ligne sur le site internet de la Communauté de communes dans les prochaines semaines : www.ccpaysniederbronn.fr

Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains
5 Place du Bureau Central • 67110 Niederbronn-les-Bains
Tél. 03 88 05 86 86 • franceservices@ccpaysniederbronn.fr

Horaires : **Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**
Fermé le mercredi après-midi.

LA FICHE TECHNIQUE

Simplifiez vos démarches santé avec le compte Ameli



Le compte Ameli est uniquement disponible pour les assurés du régime général et de certains régimes partenaires. Pour les assurés affiliés à un autre régime (par exemple MSA, certaines professions libérales...), nous vous invitons à prendre contact directement avec votre caisse d'affiliation.

Quelles informations fournir pour créer votre compte ?

- **Nom et Prénom ;**
- **Numéro de sécurité sociale ;**
- **Date de naissance ;**
- **Code postal ;**
- **7 derniers chiffres de votre numéro de compte bancaire (RIB) ;**
- **11 derniers chiffres du numéro de série de votre carte vitale :**
- **Une adresse mail** *(Attention : une même adresse mail ne peut pas être utilisée pour créer plusieurs comptes)*

Après avoir renseigné tous les champs, validez la création de votre compte Ameli (dans un délai de 7 jours) en cliquant sur le lien reçu par mail.

Pour un accès plus facile à votre compte, vous avez également la possibilité de télécharger l'application sur votre smartphone.

De nombreuses démarches essentielles sont accessibles en ligne. L'assuré peut notamment effectuer une demande de carte vitale, consulter l'historique de ses remboursements, et commander la carte européenne d'assurance maladie. Il est également possible de soumettre une demande de complémentaire santé solidaire ou d'obtenir directement une attestation de droit, etc.

Les agents de l'Espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains peuvent vous accompagner pour toutes vos démarches en ligne, à condition d'avoir accès à votre compte (numéro de sécurité sociale, mot de passe et accès à votre boîte mail pour la réception d'un code de vérification).

Extrait de la rubrique *Service à la population* du magazine n°54 de novembre 2025.

Communication diverses, brochure, carte de rendez-vous, affiche,…

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Permanence d'accès aux droits des aidants

Vous accompagnez un proche en perte d'autonomie, en situation de handicap ou atteint de maladie ? Le CIDFF du Bas-Rhin organise une permanence gratuite d'accès aux droits pour les aidants, les **lundis 27 octobre et 17 novembre.**

Venez poser vos questions sur vos droits, vos devoirs, les aides, la protection de votre proche ou encore la conciliation entre vie professionnelle et rôle d'aidant.

Informations et rendez-vous au 03 88 32 03 22.



Atelier numérique avec la CPAM du Bas-Rhin

Vous souhaitez apprendre à réaliser vos démarches de santé en ligne en toute simplicité ?

La CPAM du Bas-Rhin vous invite à participer à un atelier collectif de 2 heures dans votre Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Vendredi 21 novembre de 14h à 16h
À l'Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains
5 Place du Bureau central – 67110 Niederbronn-les-Bains

Au programme :
- Un accompagnement étape par étape
- La découverte de votre compte Ameli.fr
- Des conseils pratiques pour gagner en autonomie numérique

Venez partager ce moment convivial et repartez avec les clés pour simplifier vos démarches et utiliser les outils numériques en toute confiance !

Inscription au 03 88 05 86 86 ou par mail à :
franceservices@ccpaysniederbronn.fr
(conditions : avoir un smartphone et une adresse mail)



RENDEZ-VOUS

Votre rendez-vous est confirmé pour le

.....

àH.....

☐ À la Communauté de communes
☐ À la Mairie de Niederbronn-les-Bains

En cas d'empêchement,
merci de contacter l'accueil au **03 88 05 86 86.**

Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains
5 Place du Bureau Central - 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
03 88 05 86 86
contact@ccpaysniederbronn.fr / franceservices@ccpaysniederbronn.fr

ESPACE FRANCE SERVICES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

03 88 05 86 86
franceservices@ccpaysniederbronn.fr
contact@ccpaysniederbronn.fr
www.ccpaysniederbronn.fr

HORAIRES

Lundi : 9h à 12h / 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h / 14h à 17h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

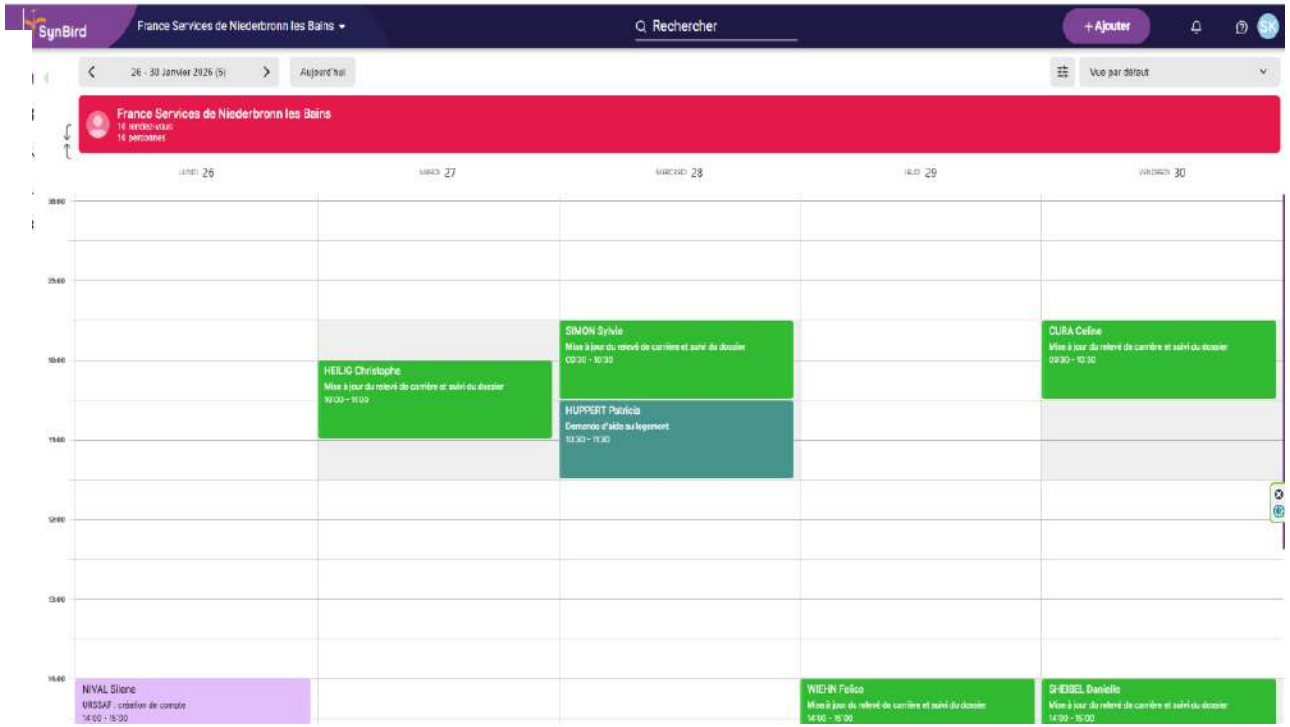
6 Évolutions et améliorations apportées

Nouveautés 2025

→ Prise de rendez-vous en ligne, via la solution Synbird

Merci de choisir le sujet de votre prise de rendez-vous : *

- CARSAT / AGIRC ARCCO
- CAF
- CPAM
- FRANCE TRAVAIL
- FINANCES PUBLIQUES
- ANTS
- AUTRES



https://www.ccpaysniederbronn.fr/Vivre/Demarches/Espace-France-Services.html

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

→ Installation d’un écran d’affichage dynamique dans l’espace d’accueil du public



Perspectives

- Accroître la visibilité de l'Espace France Services auprès du public.
- Poursuivre le développement de l'Espace France Services, en explorant de nouveaux partenariats locaux.
- Renforcer la collaboration et les échanges entre les partenaires et les agents France Services.
- Développer des ateliers thématiques pour répondre aux besoins des usagers.
- Continuer à se former pour garantir un accompagnement de qualité.
- S'engager dans le programme *Services Publics+*



ANNEXE 2

Rapport d'activités TI'GO

Pays de Niederbronn-les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'innovations par tradition

TI'GO

TRANSPORT INTERCOMMUNAL DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Service de transport à la demande Ti'Go

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2025

TIGO

TRANSPORT INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Ce rapport d'activité présente le bilan de l'année 2025 pour l'exploitation du service de transport à la demande.

L'objectif de ce rapport est d'analyser les résultats de la régie, tant au niveau commercial qu'économique.

Il est aussi un moyen de mettre en œuvre les leviers d'actions complémentaires aux actions menées quotidiennement dont la finalité est la recherche permanente du meilleur fonctionnement du TAD. L'objectif restant de répondre au mieux aux exigences de qualité de service.

Sommaire

1. Présentation du service de transport à la demande Ti’Go
2. Chiffres clés du service
3. Communication
4. Biens matériels et moyens humains
5. Gouvernance
6. Bilan financier

1 Présentation du service de transport à la demande Ti'Go

Ti’Go est le service de transport à la demande (TAD) sur les 13 communes de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Le bassin de vie desservi par le service Ti’Go comprend près de 24 000 habitants.

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a repris en régie la gestion du transport à la demande **depuis le 27 février 2023.**

Desservir chaque commune à la demande, en porte à porte, et proposer une offre de mobilité en milieu rural, voilà l’objectif de l’offre de mobilité mise en place au quotidien par le service Ti’Go.



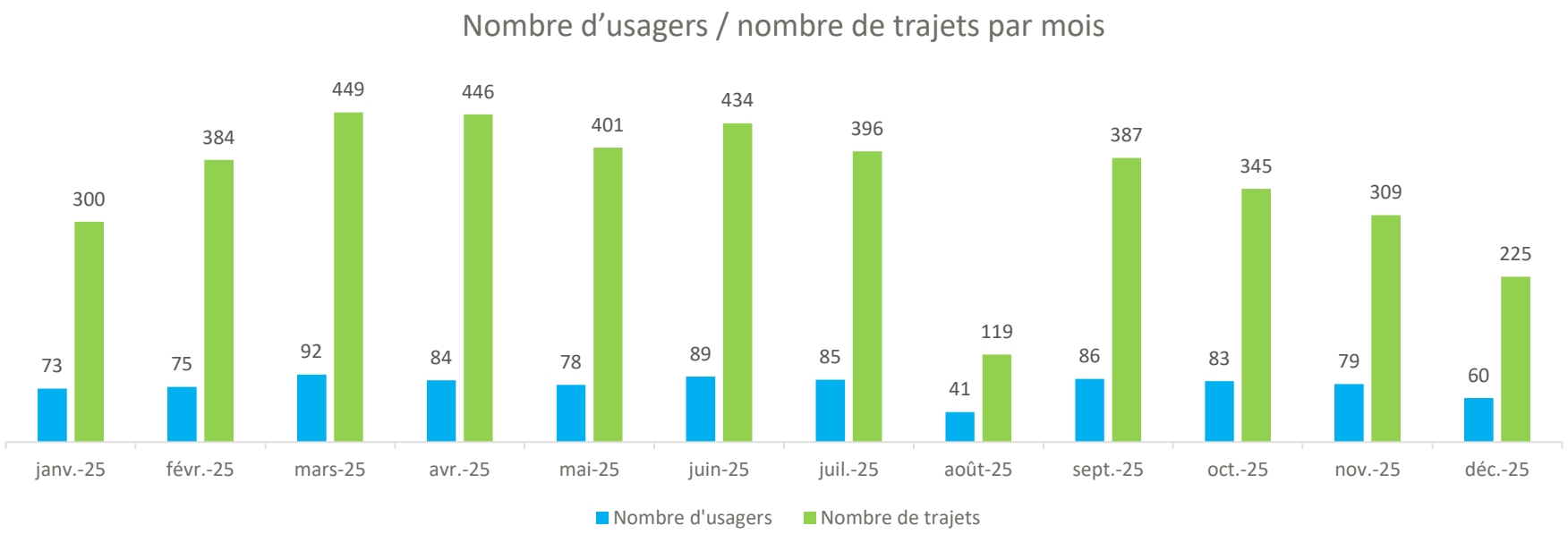
- Le service Ti’Go fonctionne du **lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h à 12h**. Les horaires sont libres, en fonction des disponibilités.
- Le service de réservation est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Toute réservation faite par téléphone doit l’être impérativement :
 - ✓ La veille avant 17h pour une course le lendemain matin,
 - ✓ Le jour même avant 12h pour une course dans l’après-midi.

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d’innovations par tradition

2 Chiffres clés du service

Fréquentation et usage du service Ti'Go

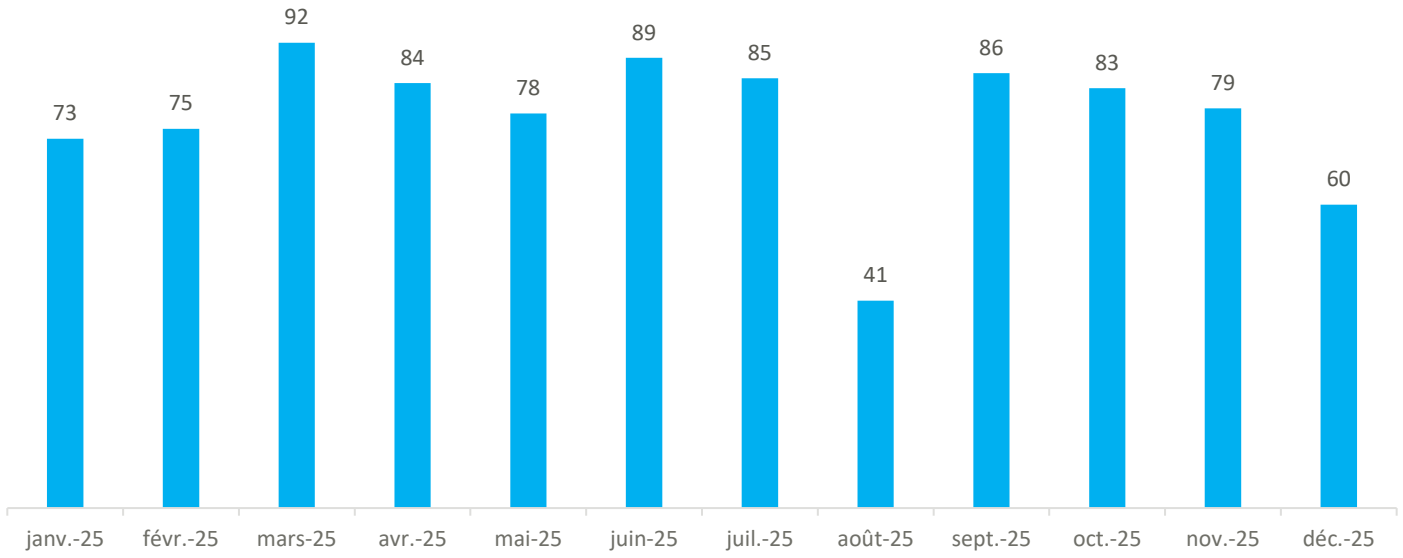
Sur l'année 2025, le service Ti'Go a enregistré **321 inscriptions d'utilisateurs** suite au changement de logiciel de réservations.



Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

Fréquentation et usage du service Ti'Go : voyageurs

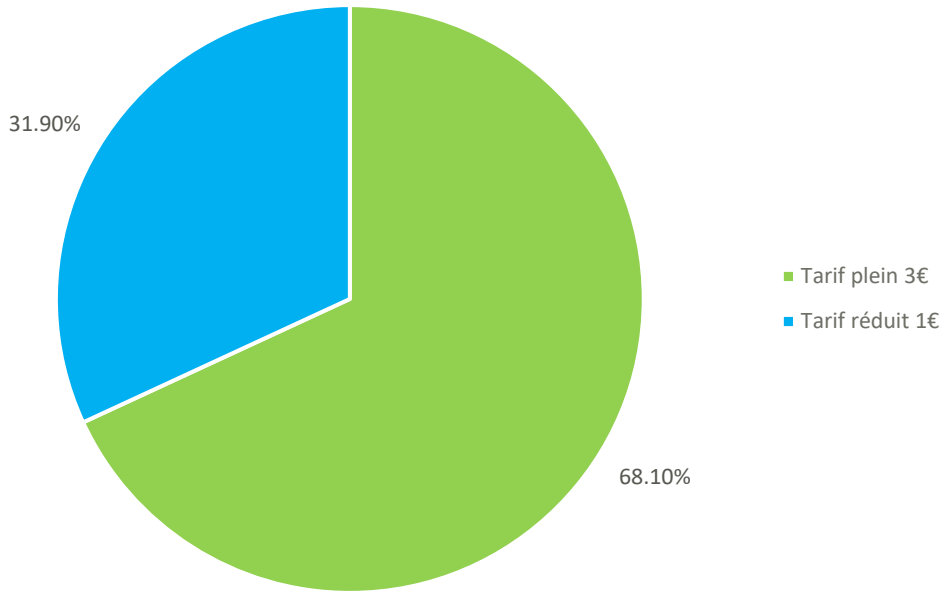
Sur l'année 2025, **925 voyageurs** ont bénéficié du service Ti'Go :



Fréquentation et usage du service Ti'Go : titres de transports

Sur l'année 2025 :

- **2857 tarifs pleins** ont été vendus,
- **1338 tarifs réduits** ont été vendus.



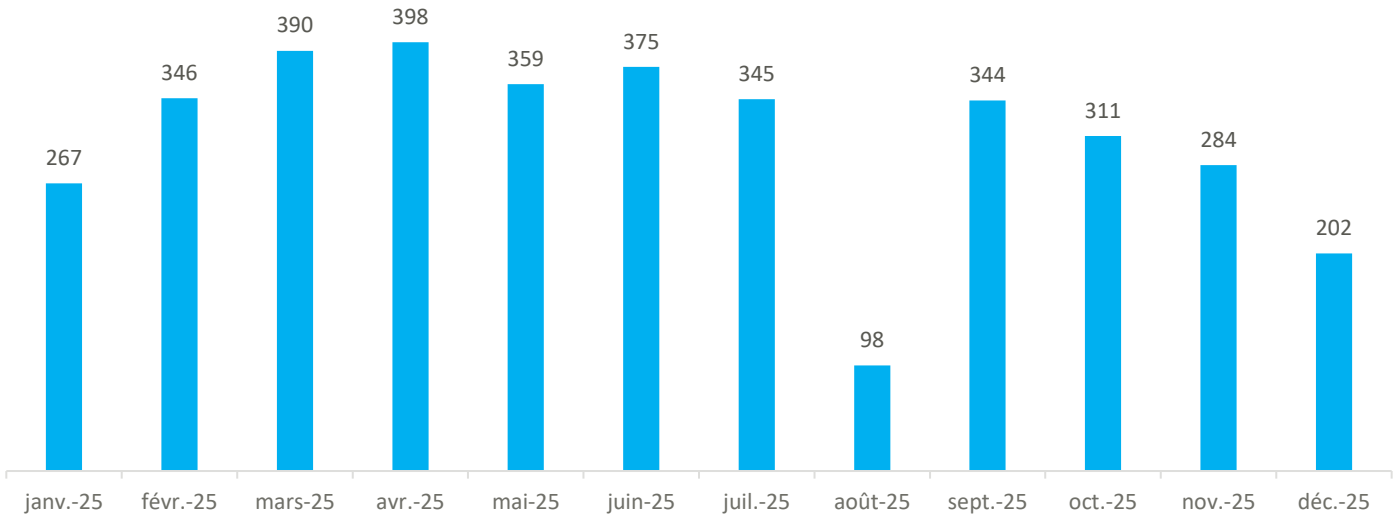
Fréquentation et usage du service Ti'Go : courses et jours de fonctionnement

Sur l'année 2025, le service Ti'Go a fonctionné **261 jours** dont **128 jours où le 2nd véhicule n'a pas été utilisé**, principalement les lundis et les samedis.



Fréquentation et usage du service Ti'Go : courses et jours de fonctionnement

En 2025, **3719 courses** [(1)] ont été réalisées par le service Ti'Go pour une moyenne de **14,24 courses/jour.**

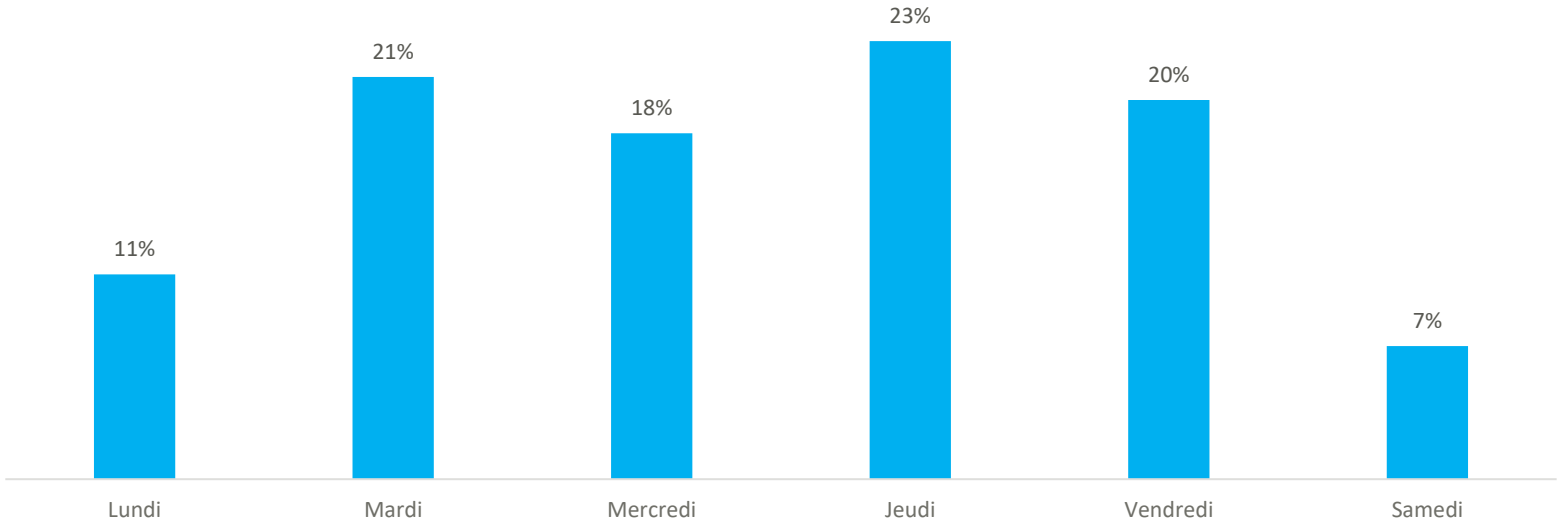


Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

(1) Nombre de course calculé avec les groupages (plusieurs voyageurs dans le même véhicule avec des origines / destinations différentes)

Fréquentation et usage du service Ti'Go : courses et jours de fonctionnement

Ces courses sont principalement réalisées à **82% du mardi au vendredi.**



Fréquentation et usage du service Ti'Go : taux d'occupation du véhicule et nombre de kilomètres parcourus

Le taux d'occupation du véhicule entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025 est de **1.13 voyageurs par course [(2)].**

Sur l'année 2025, les kilomètres commerciaux parcourus représentent environ **46 600 km dont 45% sont des kilomètres en charge** (déplacement d'un véhicule transportant un passager).

Le nombre de kilomètre moyen par course est de **5.6 km.**

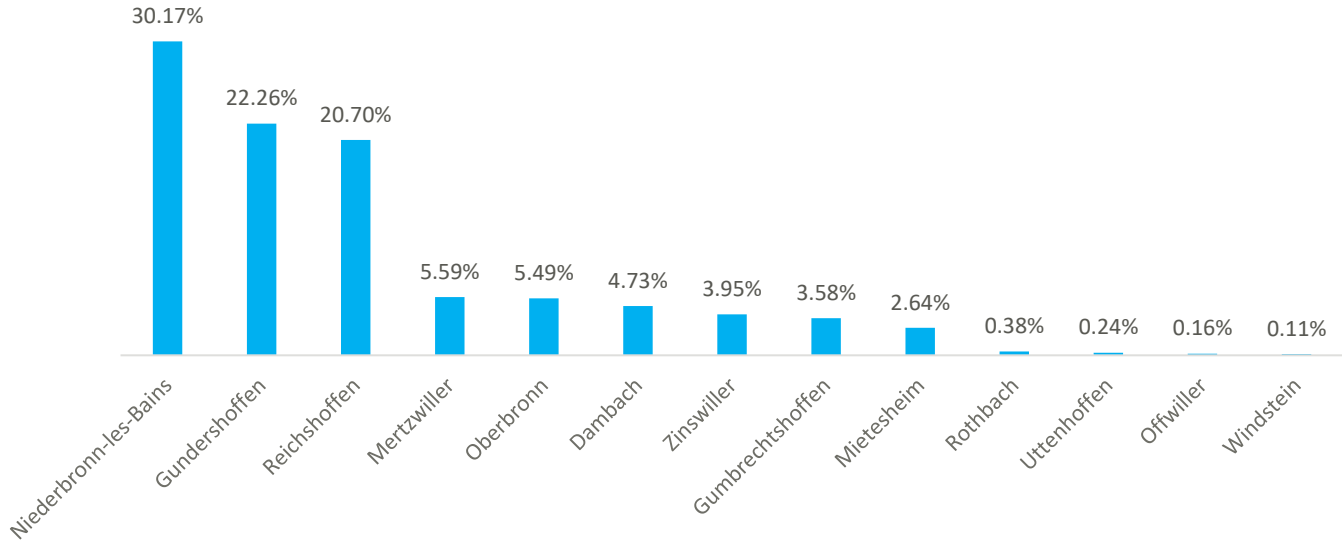
Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

(2) Le taux d'occupation pour l'année est calculé avec les groupages des voyageurs (optimisation de la course avec plusieurs voyageurs dans le même véhicule avec des origines / destinations différentes)

Fréquentation et usage du service Ti'Go : les points d'arrêts

Les communes concernées par **les départs** les plus nombreux sont les suivantes :

- **Niederbronn-les-Bains**
- **Gundershoffen**
- **Reichshoffen**
- **Mertzwiller**



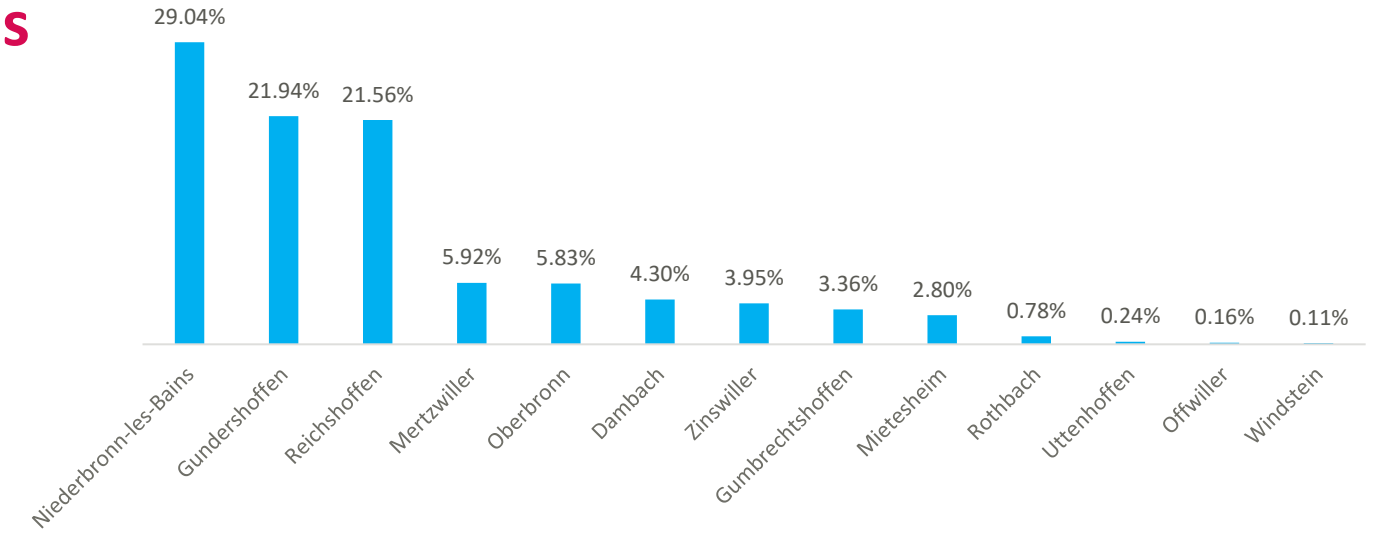
Ces communes concentrent **72% des points d'arrêts de départ** du service Ti'Go, dont **2 communes (Niederbronn-les-Bains, Gundershoffen)** qui sont concernées par **52.43% des départs.**

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

Fréquentation et usage du service Ti'Go : les points d'arrêts

Les communes concernées par **les points d'arrêts** les plus fréquentés en termes de destination sont les suivants :

- **Niederbronn-les-Bains**
- **Gundershoffen**
- **Reichshoffen**
- **Mertzwiller**



Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

Tarifs et recettes commerciales du service Ti'Go :

Tarifs :

Tarif normal : 3 € par trajet et par personne ;

Tarif réduit : 1 € par trajet et par personne pour les détenteurs d'une carte tarif réduit délivrée par la Communauté de communes, aux bénéficiaires du RSA et leurs ayants droits, ainsi qu'aux bénéficiaires de l'AAH (allocation aux adultes handicapés) et de l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées). Les enfants bénéficient également du tarif réduit.

Les titres de transport seront soit payés en ligne lors de la réservation, soit réglés à bord des véhicules auprès du conducteur en espèces (celui-ci peut exiger que l'appoint soit fait). Pas de chèques ni de règlement par CB.

Recettes commerciales :

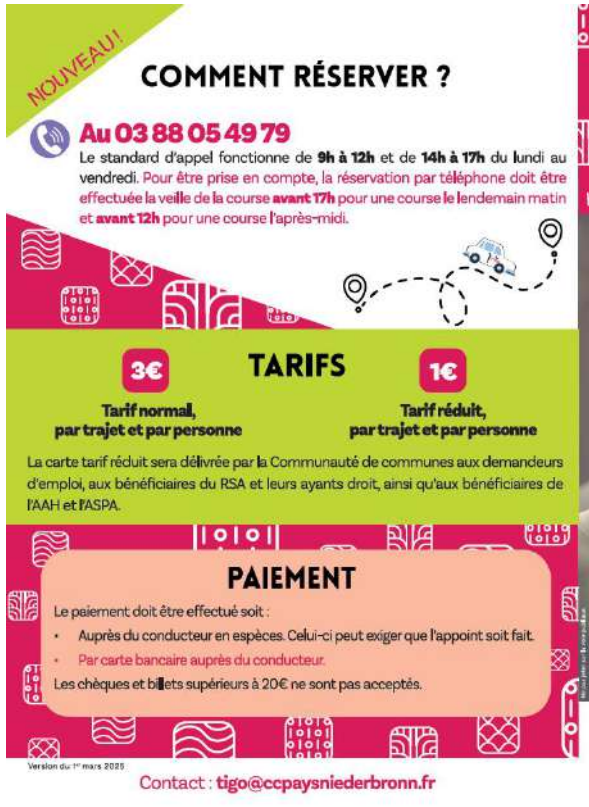
Les recettes perçues auprès de la clientèle de l'année 2025 se sont élevées à **9653.00€.**

3 Communication

Communication autour du service Ti'Go

- Page web dédiée sur le site de la Communauté de communes,
- Post sur les réseaux sociaux,
- Actualisation de divers supports de communication : affiches ; brochures ; signature de mails,
- Articles et encarts publié dans le magazine intercommunal «Les couleurs du pays»,
- Affichage sur les totems numériques du territoire.

Brochure du service :







Post sur les réseaux sociaux :



Article dans le magazine intercommunal :

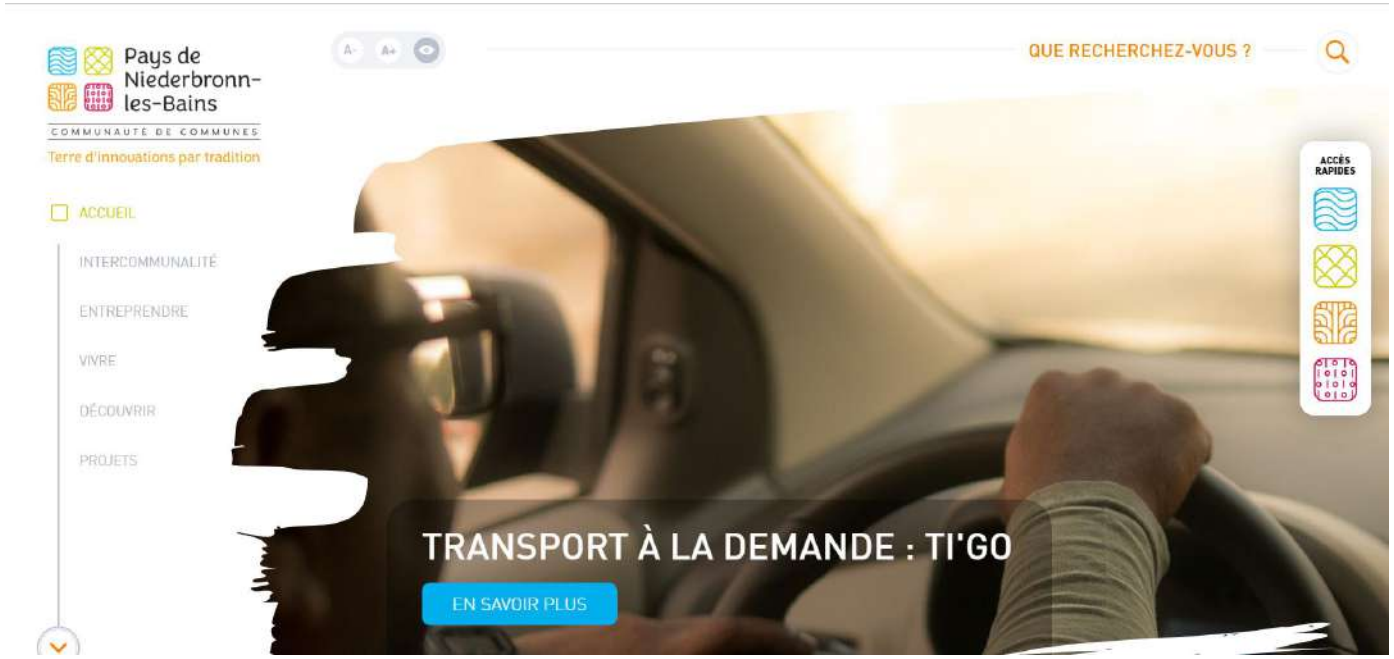


Flyers :





Page dédiée site internet de la collectivité :



Affichage totems numériques :



4 Biens matériels et moyens humains

Les biens matériels et les moyens humains

Depuis le 27 février 2023, le service Ti'Go fonctionne avec **2 véhicules** (Renault Mégane électrique et Renault Kangoo TPMR essence) et **2 conducteurs** ont été recrutés sur des postes à temps complet. Pour des remplacements occasionnels, un agent technique de la collectivité est habilité à effectuer les voyages.

En complément, les agents d'accueils de la Communauté de communes effectuent les réservations téléphoniques avec les usagers du service.



5 Gouvernance

- Sur l’exercice 2025, **4** conseils d’exploitation ont été convoqués.
- Les membres du conseil d’exploitation sont au nombre de 7 :
 - Le Président, Patrice HILT,
 - Hubert WALTER,
 - Anne GUILLIER,
 - Daniel BECK,
 - Valérie DENNI,
 - Patrick BETTINGER,
 - Jean-Marie OTT.

 Assiste à ces réunions la Directrice Générale des Services de la Communauté de communes, également directrice de la Régie.

6 Bilan financier

Bilan financier : résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	13 996,67 €	137 377,87 €	151 374,54 €
	Recettes réalisées	B	13 996,67 €	135 031,17 €	149 027,84 €
	Restes à réaliser	C	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	52 316,06 €	145 000,00 €	197 316,06 €
	Dépenses réalisées	E	848,34 €	139 604,07 €	140 452,41 €
	Restes à réaliser	F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	13 148,33 €	-4 572,90 €	8 575,43 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	38 319,39 €	7 622,13 €	45 941,52 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	51 467,72 €	3 049,23 €	54 516,95 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	51 467,72 €	3 049,23 €	54 516,95 €

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

Bilan financier : résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025

Les recettes issues de la vente de billet sont de **9 653,00€**, soit 7% du coût du service (hors investissement).

Au titre l'année 2025, la Région Grand Est devrait verser une aide de **40 000,00€**, soit 29% du coût du service (hors investissement).